

25 émigrants clandestins interceptés au large d'Annaba (Garde-côtes)

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Dimanche 19 Octobre 2014 - 25 Dhu-Hijah 1435- N° 755 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

L'AMBASSADEUR DE FRANCE À L'APS :

**Le renforcement du partenariat algéro-français,
Une "priorité stratégique"**



SAHARA OCCIDENTAL
HRW appelle l'ONU à élargir le mandat de la Minurso aux droits de l'homme

Page 3

DÉBUT, HIER, À ALGER DE LA RÉUNION PRÉPARATOIRE POUR LE 3^E ROUND DU DIALOGUE INTERMALIEN

Hommage appuyé de la communauté internationale à l'Algérie



La communauté internationale a rendu hommage à l'Algérie pour ses efforts dans le processus du dialogue inclusif intermalien, dont le 3^e round débutera aujourd'hui à Alger, tout en exprimant son souhait de voir ce dialogue aboutir à un règlement pacifique de la crise au Mali. Ainsi, le Conseil de sécurité de l'ONU a salué la reprise du processus de négociations intermalien à Alger, appelant les parties maliennes à négocier de «bonne foi»

pour parvenir à un accord de paix durable. Dans une déclaration à l'issue de sa réunion vendredi, les membres du Conseil de sécurité ont salué le rôle de facilitateur de l'Algérie, à la demande des autorités malienennes, pour organiser des pourparlers de paix formels et réunir le gouvernement du Mali et les groupes armés qui ont signé et adhèrent à l'accord de Ouagadougou de juin 2013. Ils ont appelé les parties maliennes à «respecter pleinement

leurs engagements inscrits dans la feuille de route signée le 24 juillet 2014 et à s'impliquer de bonne foi et avec un esprit de compromis dans les pourparlers de paix à Alger». Ils ont aussi exhorté toutes les parties à «respecter pleinement l'accord de cessez-le-feu du 23 mai 2014, ainsi que la Déclaration de cessation des hostilités signée à Alger le 24 juillet 2014 et à éviter toute action qui pourrait mettre en péril les perspectives de paix».

Page 5

SÉTIF Ferme mise en garde du wali contre les investisseurs défaillants

Page 9

SÛRETÉ NATIONALE
La 15^e promotion des officiers de Police judiciaire prête serment à la Cour de Blida

Page 9

T A J Ghoul : «Tous les acteurs de la société appelés à trouver des solutions aux problèmes sociaux»

Page 3

SANTÉ
LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE PROTÈGERAIT DES MALADIES CARDIAQUES

Page 14-15

CANCER
Le mouvement associatif appelle au remboursement des soins effectués dans le privé

Pages 12-13

FOOTBALL
CAN-2015 (QUALIFICATIONS)
L'Algérie meilleure attaque et 2^e meilleure défense

Page 25

GENDARMERIE NATIONALE
La criminalité en baisse à Sétif
► Une jeune femme séquestrée à Tizi Ouzou libérée grâce au numéro vert 10.55

Page 10

Quatre criminels ont été appréhendés et trois motocyclettes ont été saisies, vendredi, suite à une patrouille de reconnaissance menée près des frontières algéro-maliennes par un détachement des forces de l'Armée nationale populaire (ANP), indique samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

ANP

4 criminels appréhendés près des frontières sud

Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, quatre (04) criminels ont été appréhendés et trois motocyclettes ont été saisies, suite à une patrouille de reconnaissance menée près des frontières algéro-maliennes par un détachement des forces de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant du secteur opérationnel de Tin Zaouatine (6^e Région militaire, vendredi à 14h), souligne la même source.

D'autre part, et «ors dune opération menée le même jour (9h30), près de Bordj Badji Mokhtar, par les éléments des forces de l'ANP, trois individus (03) de nationalité malienne et un Algérien ont été arrêtés à bord d'un véhicule tout-terrain», note le communiqué, précisant qu'«une quantité de denrées alimentaires, de produits détergents, un groupe électrogène et d'autres objets ont été saisis au cours de cette opération».



Par ailleurs, au niveau du secteur opérationnel d'In Guezzam, les éléments de la Gendarmerie nationale, lors

d'une patrouille menée mercredi dernier à 20h00, ont saisi une quantité de denrées alimentaires destinées à la contrebande, ajoute la même source.

Deux criminels appréhendés deux armes récupérées à In-Amenas

Deux criminels ont été appréhendés et deux armes récupérées, vendredi à In-Amenas, suite à une patrouille de reconnaissance menée par un détachement des forces de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre le crime organisé, deux (02) criminels ont été appréhendés et un (01) fusil automatique de type kalachnikov ainsi qu'un (01) fusil à pompe ont été récupérés suite à une patrouille de reconnaissance menée

près de la zone de Debdeb par un détachement des forces de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel d'In-Amenas/4^e Région militaire aujourd'hui (ven- dredi) 17 octobre 2014 à 10h30 du matin», précise le communiqué.

«D'autre part, et lors d'une autre opération menée aujourd'hui à 06h30 du matin près de la zone de Tora, secteur opérationnel d'Illizi par des éléments des forces de l'Armée nationale populaire, quinze (15) individus de nationalité malienne ont été arrêtés à bord d'un (01) véhicule tout-terrain», ajoute la

même source. «Par ailleurs, un autre détachement relevant du secteur opérationnel d'El-Oued a intercepté le mercredi 15 octobre à 02h30 du matin, un (01) camion chargé de (8 526) bouteilles de boisson», indique, également, le communiqué du ministère de la Défense nationale. «En outre, un détachement des forces combinées relevant du secteur opérationnel de Tébessa/5^e région militaire a saisi hier, jeudi 16 octobre 2014, sept (07) véhicules et (16 883) litres de carburant», ajoute-t-on.

GARDE-CÔTES 25 émigrants clandestins interceptés au large d'Annaba

Une unité des Gardes-côtes d'Annaba a intercepté, samedi vers 6 heures à quelque 13 miles au large de Ras El-Hamra (Annaba), 25 candidats à l'émigration clandestine, a-t-on appris auprès du groupement territorial de ce corps constitué. Ces émigrants clandestins originaires de la wilaya d'Annaba, âgés de 17 à 40 ans, avaient pris la mer

à bord d'une embarcation de fortune à 3h du matin sur la plage d'Aïn Barbar, dans la commune de Seraïdi, a précisé la même source. Ils seront présentés dimanche devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba pour «tentative d'émigration clandestine» après qu'ils auront été auscultés par un médecin, a-t-on en-

core indiqué. Depuis août dernier, ce ne sont pas moins de 190 candidats à l'émigration clandestine qui ont été interceptés au large de la wilaya d'Annaba, selon la même source qui a rappelé que trois d'entre eux ont disparu en mer juste après l'arraisonnement de l'embarcation à bord de laquelle ils avaient pris place.

SAHARA OCCIDENTAL : HRW appelle l'Onu à élargir le mandat de la Minurso aux droits de l'homme

L'organisation non-gouvernementale (ONG) Human Rights Watch (HRW) a appelé les Nations unies à élargir le mandat de la Minurso aux droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés et dans les camps de réfugiés sahraouis en Algérie, lit-on dans un rapport de cette ONG rendu public samedi à Alger. «Le Conseil de sécurité de l'Onu devrait élargir le mandat de la Minurso afin d'y inclure l'observation et la publication de rapports sur la situation des droits humains, tant au Sahara occidental (occupé par le Maroc) que dans les camps générés par le Polisario en Algérie», recommande HRW dans son rapport, présenté par son directeur-adjoint chargé du Moyen-

Orient et de l'Afrique du Nord, Eric Goldstein, lors d'une conférence de presse. Selon le rapport, intitulé «En dehors du radar : les droits humains dans les camps de réfugiés de Tindouf», HRW propose à l'Onu d'établir un «mécanisme alternatif par lequel elle puisse fournir une surveillance et une communication de l'information régulières, indépendantes à partir du terrain». M. Goldstein, qui a animé la conférence de presse conjointement avec le chercheur associé, Brahim Elansari, a indiqué que le rapport est le résultat d'une mission aux camps de réfugiés de Tindouf qui a duré deux semaines à partir de la fin de l'année 2013, affirmant que l'accès aux camps était «facile» et s'est

déroulé «sans entraves ni contraintes». Il a indiqué que les chercheurs de HRW ont été «libres de se déplacer et d'interroger les réfugiés de leur choix en privé», ajoutant qu'ils se sont entretenus avec au moins 40 réfugiés dans les camps et 12 autres à l'extérieur, ainsi qu'avec des responsables du Front Polisario et des étrangers travaillant pour les agences de l'Onu et des ONG. Par ailleurs, MM. Goldstein et Elansari ont évité de répondre aux questions relatives à la situation des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés par le Maroc, en précisant que le rapport présenté ne concernait que les camps de réfugiés sahraouis de Tindouf et qu'un autre rapport sera consa-

cré aux territoires occupés.

A ce propos, M. Goldstein a reconnu que les chercheurs de HRW subissaient un «contrôle embêtant» de la part des autorités marocaines lors de l'accomplissement de leur mission dans les territoires sahraouis occupés en dépit du fait qu'ils soient autorisés. Par ailleurs, des défenseurs des droits de l'homme algériens et des chercheurs sahraouis, présents à la conférence de presse, ont soullevé à la fois des «insuffisances» et des «exagérations» dans le rapport, notamment, pour ce qui concerne la notion de «l'esclavage» mentionnée dans le rapport et les présumées «critiques» des réfugiés envers la gouvernance du Front Polisario.

APS

Tous les acteurs de la société appelés à trouver des solutions aux problèmes sociaux

Le président du parti Tajamou Amal El-Djazaïr (TAJ), Amar Ghoul a invité, hier, tous les acteurs de la société à «apporter une sérieuse contribution à la recherche de solutions aux problèmes socio-économiques et politiques pour préserver la paix et la stabilité du pays».

M. Ghoul qui intervenait dans le cadre d'une réunion du bureau politique de TAJ a appelé à «faire prévaloir la voie du dialogue dans un cadre responsable, sérieux et organisé en vue de trouver les solutions aux différents problèmes socio-économiques et politiques que connaît le pays».

Concernant la situation à Ghardaïa, le président de TAJ a appelé les autorités concernées et les habitants de la région à «intensifier les efforts et à lancer un message de paix et d'entraide entre les enfants de cette région» soulignant l'impératif de «faire montre de sagesse et de retenue pour écarter les différends fictifs que certaines parties veulent exploiter pour ébranler la stabilité du pays».

Il a, d'autre part, rendu hommage aux lourds sacrifices consentis par le peuple algérien durant la guerre de Libération précisant que les massacres du 17 octobre 1961 commis par la France coloniale -contre des immigrés sans défense sortis revendiquer pacifiquement leur droit à l'indépendance- étaient d'une «barbarie inégalée». M. Ghoul a appelé «tous les juristes internationaux à suivre le dossier de ces massacres pour la préservation de la mémoire de la nation et la réécriture objective de l'histoire de ce pays». Concernant la situation qui prévaut dans les pays arabes et ceux de la région, le président de TAJ a salué les efforts et initiatives consentis par l'Algérie pour le recouvrement de la paix et de la sécurité dans les pays du Sahel et du Maghreb arabe. M. Ghoul a, en outre, fustigé le traitement par les grands pays et autres instances internationales des massacres commis par l'entité sioniste contre les habitants de la Bande de Gaza.

L'ANR a pris part aux consultations sur la révision constitutionnelle, pour renforcer les réformes politiques

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a indiqué, hier à El-Bayadh, que la participation de sa formation aux consultations sur la révision constitutionnelle, constitue une contribution au renforcement de l'édifice des réformes politiques.

S'exprimant lors d'une conférence des cadres de son parti pour les régions de l'Ouest et du Sud-ouest, M. Sahli a affirmé que «la participation de l'ANR aux consultations sur la révision de la Constitution, constituait une contribution au renforcement des réformes politiques initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et qui ont donné des résultats positifs». Rappelant l'importance de la Constitution qui détermine les grandes lignes de gestion de l'Etat et garantit les droits et libertés, le SG de l'ANR a souligné que «les consultations sur la révision de la Constitution viennent aussi concrétiser des engagements pris le Chef de l'Etat dans le cadre de la consécration de la démocratie participative».

Lors de cette rencontre régionale tenue à la maison de la culture «Mohamed Belkheir», en présence des délégués de 17 wilayas, Belkacem Sahli a mis en exergue les «retombées positives» de ces réformes politiques, à travers notamment la révision de plusieurs lois importantes et un élargissement de la représentation de la femme aux assemblées élues. Il a, en outre, passé en revue plusieurs suggestions formulées par l'ANR dans le cadre des consultations sur la révision de la Constitution. Le SG de l'ANR a salué, à l'issue de son intervention, les efforts déployés par les agents de police pour la protection des biens et des personnes ainsi que la préservation de la stabilité du pays.

TINDOUF

Hausse attendue dans la production de dattes

Une hausse «conséquente» de la production de dattes est attendue dans la wilaya de Tindouf, lors des prochaines saisons agricoles, a-t-on appris hier auprès de la direction locale des services agricole (DSA).

Cette hausse prévisionnelle de la production de dattes est expliquée par l'engouement constaté chez les agriculteurs locaux pour la phoeniciculture, au cours des dernières années, à la faveur des divers programmes de soutien agricole, a indiqué le chef service de la production et du soutien technique à la DSA.

Elle est justifiée, en outre, par les sessions de formation organisées au profit des agriculteurs, notamment sur les normes techniques requises pour la réussite de ce segment d'activité agricole et le choix d'espèces de palmiers adaptés aux conditions naturelles de la région, a-t-il ajouté. Les opérations de plantation du palmier dattier, effectuées à travers la wilaya de Tindouf, au cours des quatre dernières années, ont permis d'exploiter une superficie de plus de 290 hectares, a fait savoir le même responsable.

Des résultats «probants» ont été enregistrés dans la première phase de ces opérations retenues dans le cadre du Plan national de développement agricole (PNDA), visant le développement et la promotion du secteur de l'agriculture à Tindouf, a-t-il dit.

Au moins 140 exploitations agricoles réparties sur le territoire de la wilaya de Tindouf ont bénéficié de projets dans le cadre du PNDA, soit un taux de 90 %, selon la DSA.

En dépit de sa toute récente introduction dans la région, la filière phoenicicole augure de résultats positifs, à la lumière des méthodes techniques de rentabilité économique utilisées, susceptibles de permettre l'émergence d'une main-d'œuvre spécialisée locale, selon la même source.

Dans le but de préserver l'eau et d'assurer de bons résultats, le système d'irrigation au goutte-à-goutte, d'ores est déjà retenu comme étant le plus efficace, couvre quelque 210 hectares de palmeraies à travers la wilaya, a-t-on signalé.

Le secteur de l'agriculture œuvre ainsi à l'extension du patrimoine phoenicicole de la wilaya de Tindouf, adapté au climat et la nature du sol de la région et appelé à reconfigurer le schéma agricole dans la wilaya.

UFC

8.500 diplômes délivrés chaque année

Quelque 8.500 diplômes sont délivrés chaque année par l'Université de la formation continue (UFC) à travers ses 53 centres de formation répartis à travers le territoire national, a indiqué samedi à Alger le recteur de l'UFC, Ahmed Chaâla.

«8.500 diplômes sont délivrés par l'UFC qui compte 93.000 étudiants essentiellement des apprenants jeunes et adultes et qui viennent apprendre, se perfectionner, se reconstruire et se cultiver», a précisé M. Chaâla à l'ouverture d'un colloque sur le thème: "Veille technologique et la e-novation pédagogique en formation continue".

Il a relevé que l'UFC, qui compte 84 enseignants permanents et 2.400 enseignants vacataires et contractuels, assure un enseignement résidentiel à 50.000 étudiants, dont 60% sont salariés et un enseignement à distance pour 100.000 étudiants (dont 78.000 du ministère de l'Education nationale et 3.000 du ministère de la Justice), ainsi qu'une formation qualifiante et professionnelle. L'UFC, qui utilise actuellement cinq plateformes technologiques de formation continue, a pu développer plus de 500 cours en ligne, a-t-il noté, rappelant que l'émission radio et télévision de l'UFC vient "en appui" à la formation à distance par la diffusion des cours télévisuels.

Le colloque sur la "veille technologique et la e-novation pédagogique en formation continue" est organisé par l'Université de la formation continue et est animé par des experts nationaux et étrangers.

La rencontre abordera un certain nombre de réflexions concernant l'état présent de la formation continue, les forces et les lacunes ou faiblesses des dispositifs à travers lesquelles elle remplit ses missions.

Il sera question aussi de réfléchir à la formation continue dans la perspective des dimensions collectives-collaboratives des apprentissages en utilisant davantage les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

HABITAT

3.771 familles relogées à Oran depuis le début de l'année 2014



Quelque 3.771 logements sociaux, avec le relogement samedi de 500 familles de Haï Sanawbar (ex-Planeteurs), ont été attribués en 2014 dans la wilaya d'Oran.

Ce chiffre sera revu à la hausse avant la fin de l'année courante, qui aura connu le plus grand nombre de distribution de logements, dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP).

Le dernier bilan communiqué par l'Office de promotion et de gestion immobilière d'Oran le 14 septembre faisait état de 3.271 logements sociaux attribués depuis le début de l'année en cours à des familles habitant dans des conditions précaires.

La dernière opération de distribution de logements a eu lieu, fin août dernier, avec l'attribution de 1.152 unités à des bénéficiaires de dé-cisions de pré-affectation.

Dans ce cadre, 400 familles ont été relogées à Oued Tlélât et 752 autres à Gdyel. D'autres opérations de relogement sont prévues en novembre et décembre.

Ainsi, celle prévue pour le mois de novembre et constituant la 3^e

phase de relogement concerne 1.701 familles, selon le wali d'Oran.

Avec ces attributions, le nombre total des familles relogées en 2014 sera revu à la hausse, soit 5.472 familles.

L'OPGI a indiqué, dans le même communiqué, que 7.015 logements sociaux ont été attribués depuis 2011 dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire. Ainsi, 3.014 logements ont été attribués en 2013 contre 512 en 2012 et seulement 218 en 2011.

L'accélération des attributions de logement sociaux cette année s'explique, entre autres, par l'achèvement de plusieurs chantiers de construction, a-t-on souligné.

Rappelons que 6.068 décisions de pré-affectation de logements sociaux, dont 3.264 pour la seule commune d'Oran, ont été attribuées à des familles vivant dans des conditions précaires, dans des bidonvilles ou des bâties mena-

çant ruine. Les bénéficiaires des logements proviennent, en grande majorité, des quartiers de Derb, Médion et El Hamri.

Néanmoins, par ailleurs, que 45.000 demandes de logements ont été recensées dans la wilaya d'Oran. A elle seule, la daïra d'Oran compte plus de 20.000 demandes.

Concernant les projets, la wilaya d'Oran a bénéficié, en 2012, de 21.000 logements sociaux. Depuis le 10 décembre dernier, 14.700 logements sociaux, répartis sur 22 sites, confiés à 6 grandes entreprises étrangères ont été lancés à Oran.

A cela, s'ajoute un autre programme de 10.300 logements dont 6.600 seront destinés aux habitants des Planteurs.

Pas moins de 500 familles des sites «Recasement» et «Terrain Si Ali» du quartier «Planteurs» ont été relogées, hier, dans la commune de Hassi Bounif, à l'est d'Oran.

Impliquer les partis et le mouvement associatif dans la gestion des affaires

L'importance de l'implication des partis politiques et du mouvement associatif dans la gestion des affaires du pays a été mise en avant, hier à Jijel, par le secrétaire général du mouvement Ennahda, Mohamed Douibi.

Intervenant à l'occasion du renouvellement des instances locales de sa formation politique, M. Douibi a insisté sur le «rôle déterminant» que doivent jouer les partis et le mouvement associatif en matière de développement socio-économique et culturel. La participation à la gestion des affaires du pays est «le

premier droit à la citoyenneté», a-t-il soutenu, lors de cette prise de contact avec les militants et les sympathisants de son parti politique.

M. Douibi a dénoncé, dans ce contexte, les «idées erronées que l'on se fait des partis et du mouvement associatif» avant de souligner qu'il «ne saurait y avoir de place aux +imposteurs+ et aux +aventuriers+ pour gérer les affaires du pays».

Il a estimé qu'il était «temps de réhabiliter l'Etat avec des hommes de valeur, compétents, propres et intégrés, en mesure d'apporter une

plus-value». Soulignant que «la culture du désespoir est à combattre et à bannir», le secrétaire général du mouvement Ennahda a cité l'exemple des moudjahidine de la glorieuse Révolution qui n'était mus que par «la volonté de voir leur juste cause triompher et leur pays libéré».

Lors de cette rencontre tenue à la bibliothèque communale Salah-Abdelbaki, les militants de cette formation politique devaient élire, pour un mandat de cinq ans, le «Madjlis echoura» et un nouveau président du bureau de wilaya.

La veille technologique et l'e-novation pédagogique en formation continue au menu d'un colloque à Alger

Un colloque sur le thème de la «veille technologique et la e-novation pédagogique en formation continue» s'est ouvert hier à Alger en présence d'experts nationaux et internationaux.

Organisé par l'Université de la formation continue (UFC), la rencontre de trois jours abordera un certain nombre de réflexions concernant l'état présent de la formation continue, les forces et les lacunes ou faiblesses des dispositifs des dispositifs à travers lesquelles elle remplit ses missions, a-t-on indiqué auprès des organisateurs.

Il sera question aussi de réfléchir à la formation continue dans la perspective des dimensions collectives-collaboratives des apprentissages en utilisant davantage les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il s'agit aussi de penser la formation à distance en lien avec les nouvelles interfaces (smart-

phones et tablettes), de concevoir des applications suivant les savoirs et le suivi-évaluation des usages et d'aborder la complémentarité TV/web à travers l'utilisation de la visio-conférence couplée aux pratiques issues de l'internet.

Dans une allocution, le recteur de l'UFC, Ahmed Chaâla, a indiqué que l'université doit toujours évoluer en se mettant au diapason des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

«Le présent colloque est l'expression de la prise de conscience de l'université que les méthodes ont évolué, que le marché du travail manifeste de nouvelles exigences et que devons sans cesse nous mettre à niveau, en vue d'apporter les meilleures réponses à nos étudiants», a-t-il ajouté.

La réunion préparatoire pour le 3^e round du dialogue inclusif intermalien a débuté hier après-midi à Alger en présence de l'ensemble des parties maliennes concernées.

La séance d'ouverture a été présidée par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, qui a tenu à rendre hommage à l'ensemble des parties maliennes ayant répondu à l'invitation pour assister au 3^e round du dialogue inclusif intermalien, qui débutera cet après-midi à Alger.

La phase initiale du dialogue intermalien, qui a eu lieu en juillet dernier à Alger, avait été couronnée par la signature de deux documents comportant la feuille de route pour les négociations dans le cadre du processus d'Alger et une "Déclara-



ration de cessation des hostilités" entre le gouvernement du Mali et six mouve-

ments politico-militaires du nord de ce pays. La deuxième phase a eu lieu en septembre dernier. Outre les représentants du gouvernement malien, les six mouvements signataires des deux documents sont le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR), le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (dissident).

ments politico-militaires du nord de ce pays. La deuxième phase a eu lieu

François Hollande souhaite une issue rapide des négociations

Le président français, François Hollande, a souhaité hier que les pourparlers de paix, engagés à Alger entre le gouvernement malien et les groupes politico-armés du nord du pays, «aboutissent rapidement», lors d'un entretien téléphonique avec son homologue malien Ibrahim Boubacar Keïta.

Le chef de l'Etat français «a exprimé son souhait que ces discussions aboutissent rapidement, afin de permettre à l'Etat malien de se déployer dans l'ensemble du pays», a déclaré la présidence française dans un communiqué. Il s'agit aussi «de faciliter la réconciliation de tous les Maliens, dans le respect de l'unité et de la laïcité de cet Etat», poursuit la présidence.

François Hollande «a exprimé au président malien son soutien pour les discussions organisées à Alger entre le gouvernement et les groupes armés présents au Nord du Mali», ajoute le communiqué.

Toujours selon la présidence française, les deux chefs d'Etat ont «exprimé leur solidarité dans la lutte contre le terrorisme» et «rappelé leur appréciation du travail effectué par la mission des Nations unies au Mali (Minusma) et les pays qui la composent».



● La deuxième phase du dialogue inclusif intermalien s'était ouverte le 1^{er} septembre à Alger avec la participation notamment des délégations du gouvernement malien et celles des six mouvements politico-militaires signataires de la feuille de route ainsi que des représentants de la société civile. La phase initiale du dialogue intermalien, qui avait eu lieu du 17 au 24 juillet à Alger, avait été couronnée par la signature de deux documents comportant «la feuille de route pour les négociations dans le cadre du processus d'Alger» et une «dé-



claration de cessation des hostilités» entre le gouvernement du Mali et six mouvements politico-militaires du nord de ce pays. Outre les représentants du gouvernement malien, les six mouvements signataires des deux documents sont le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR), le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (dissident).

L'ONU rend hommage au rôle de l'Algérie

L'Organisation des Nations unies a rendu hommage hier, par la voix de son secrétaire général adjoint, chef de département des opérations du maintien de la paix, Hervé Ladsous, à l'Algérie pour son rôle "important" dans le processus d'Alger sur la résolution de la crise malienne.

«Je voudrais d'abord rendre hommage à l'Algérie pour le rôle très important qu'elle a pris dans ce processus de médiation dans la crise malienne et saluer sa mobilisation», a souligné M. Ladsous à l'ouverture de la réunion préparatoire de la troisième phase du dialogue intermalien.

Il a relevé, à cette occasion, que les Nations unies portent une "grande attention" à l'évolution de ce processus, rappelant la déclaration du Conseil de sécurité qui a manifesté "toute l'importance qu'il attache à ce qu'ils appellent à New York +Algier III+ et les voeux qu'ils formulent

pour le succès des travaux de la rencontre d'Alger».

Dans une déclaration à l'issue d'une réunion, les membres du Conseil ont salué vendredi, rappelle-t-on, "le rôle de facilitateur joué par l'Algérie, à la demande des autorités maliennes, pour organiser des pourparlers de paix formels et pour réunir le gouvernement du Mali et les groupes armés qui ont signé et adhèrent à l'accord de Ouagadougou de juillet 2013".

M. Ladsous a indiqué par ailleurs, que beaucoup de progrès ont été accomplis dans le processus, et que le document soumis à la discussion est "très riche".

Toutefois, a-t-il dit, il reste quelques points à "affiner" notamment en ce qui a trait à l'arrière-plan de cette "longue et récurrente crise malienne".

Hervé Ladsous a précisé que pour son organisation, il existe deux considérations à prendre en compte à savoir

le rétablissement de la confiance et la sécurité pour les parties maliennes.

«Le gouvernement de la République du Mali doit marquer d'un signal fort son engagement dans la recherche de solutions de fond», a noté le représentant onusien, lançant un appel au gouvernement malien "à faire ce geste".

Le problème de sécurité est l'autre préoccupation soulevée par M. Ladsous qui a évoqué les pertes enregistrées par la mission des Nations unies au Mali (Minusma) durant les 16 derniers mois (33 morts et 93 blessés).

«Cela ne peut être accepté et j'aurai l'occasion de dire aux représentants des groupes armés nos attentes et leurs responsabilités. L'ONU est en première ligne et nous ne pourrons pas continuer à être massacrés», a-t-il soutenu en rendant hommage aux pays contributeurs des troupes.

"Nous sommes tous ensemble avec la ferme volonté de faire en sorte que le Mali sorte de cette récurrente crise", a-t-il conclu.

La réunion préparatoire pour le 3^e round du dialogue inclusif intermalien a débuté hier après-midi à Alger en présence de l'ensemble des parties maliennes concernées. La séance d'ouverture a été présidée par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, qui a tenu à rendre hommage à l'ensemble des parties maliennes ayant répondu à l'invitation pour assister au 3^e round du dialogue inclusif intermalien, qui débutera aujourd'hui à Alger.

La phase initiale du dialogue intermalien, qui a eu lieu en juillet dernier à Alger, a été couronnée par la signature de deux documents comportant la feuille de route pour les négociations dans le cadre du processus d'Alger et une "Déclaration de cessation des hostilités" entre le gouvernement du Mali et six mouvements politico-militaires du nord de ce pays. La deuxième phase a eu lieu en septembre dernier. Outre les représentants du gouvernement malien, les six mouvements signataires des deux documents sont le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR), le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (dissident).

Hommage appuyé de la communauté internationale à l'Algérie

La communauté internationale a rendu hommage à l'Algérie pour ses efforts dans le processus du dialogue inclusif intermalien, dont le 3^e round débutera aujourd'hui à Alger, tout en exprimant son souhait de voir ce dialogue aboutir à un règlement pacifique de la crise au Mali.

Ainsi, le Conseil de sécurité de l'ONU a salué la reprise du processus de négociations intermalien à Alger, appelant les parties maliennes à négocier de "bonne foi" pour parvenir à un accord de paix durable.

Dans une déclaration à l'issue de sa réunion vendredi, les membres du Conseil de sécurité ont salué le "rôle de facilitateur" de l'Algérie, à la demande des autorités maliennes, pour "organiser des pourparlers de paix formels et réunir le gouvernement du Mali et les groupes armés qui ont signé et abouti à l'accord de Ouagadougou de juin 2013".

Ils ont appelé les parties maliennes à "respecter pleinement leurs engagements inscrits dans la feuille de route signée le 24 juillet 2014 et à s'impliquer de bonne foi et avec un esprit de compromis dans les pourparlers de paix à Alger".

Ils ont aussi exhorté toutes les parties à "respecter pleinement l'accord de cessez-le-feu du 23 mai 2014, ainsi que la Déclaration de cessation des hostilités signée à Alger le 24 juillet 2014 et à éviter toute action qui pourrait mettre en péril les perspectives de paix".

Ils ont également exhorté les groupes armés à "coopérer avec les Nations unies pour arrêter immédiatement et condamner les attaques contre les casques bleus, conformément à la Déclaration qu'ils ont signée le 16 septembre 2014 à Alger".

Dans le même sillage, l'organisation des Nations unies, par la voix de son secrétaire général adjoint, chef de département des opérations du maintien de la paix, Hervé Ladsous, a rendu hommage à l'Algérie pour son rôle "important" dans la résolution de la crise malienne.

«Je voudrais d'abord rendre hommage à l'Algérie pour le rôle très important qu'elle a pris dans ce processus de médiation dans la crise malienne et saluer sa mobilisation», a souligné M. Ladsous à l'ouverture de la réunion préparatoire de la 3^e phase du dialogue intermalien. Il a relevé, à cette occasion, que les Nations unies portent une "grande attention" à l'évolution de ce processus, rappelant la déclaration du Conseil de sécurité qui a manifesté "toute l'importance qu'il attache à ce qu'ils appellent à New York +Algier III+ et les voeux qu'ils formulent pour le succès des travaux de la rencontre d'Algier". Le président français, François Hollande, a souhaité, pour sa part, lors d'un entretien téléphonique avec son homologue malien, Ibrahim Boubacar Keïta, que les pourparlers de paix, engagés à Alger, "aboutissent rapidement". Le chef de l'Etat français a exprimé son souhait que ces discussions aboutissent rapidement, afin de permettre à l'Etat malien de se déployer dans l'ensemble du pays», a déclaré la présidence française dans un communiqué. François Hollande a exprimé au président malien son soutien pour les discussions organisées à Alger entre le gouvernement et les groupes armés présents au Nord du Mali.

Les deux chefs d'Etat ont aussi "exprimé leur solidarité dans la lutte contre le terrorisme" et "rappelé leur appréciation du travail effectué par la mission des Nations unies au Mali (Minusma) et les pays qui la composent". La réunion préparatoire pour le 3^e round du dialogue inclusif intermalien a débuté hier après-midi à Alger en présence de l'ensemble des parties maliennes concernées. La séance d'ouverture a été présidée par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, qui a tenu à rendre hommage à l'ensemble des parties maliennes ayant répondu à l'invitation pour assister au 3^e round du dialogue inclusif intermalien, qui débutera aujourd'hui à Alger. La phase initiale du dialogue intermalien, qui a eu lieu en juillet dernier à Alger, a été couronnée par la signature de deux documents comportant la feuille de route pour les négociations dans le cadre du processus d'Alger et une "Déclaration de cessation des hostilités" entre le gouvernement du Mali et six mouvements politico-militaires du nord de ce pays. La deuxième phase a eu lieu en septembre dernier. Outre les représentants du gouvernement malien, les six mouvements signataires des deux documents sont le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR), le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (dissident).

CONFÉRENCE
INTERNATIONALE
À TLEMCEN

Le soutien de la recherche en immunologie réduit le nombre des allergiques



Des participants à un colloque international sur l'immunologie et les antibiotiques ont affirmé, hier à Tlemcen, que le soutien à la recherche en immunologie contribue à la réduction du nombre de personnes atteintes d'allergies et de nombreuses maladies graves telles que le cancer.

Des intervenants ont mis l'accent, lors de cette rencontre organisée à la faculté de médecine par le laboratoire de microbiologie de l'université "Abou Bekr Belkaïd", sur l'importance d'approfondir la recherche et les études sur le système immunitaire qui donne au corps et à l'organisme la force de réagir contre tout élément pathogène.

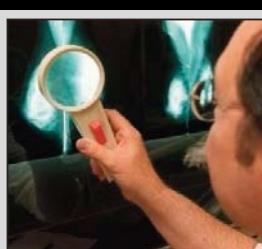
Le directeur du laboratoire et président du comité d'organisation de cette rencontre, le professeur Mourad Laribi a indiqué que l'université algérienne déploie des efforts pour la formation de spécialistes et la création de laboratoires pour renforcer la recherche dans ce domaine.

Pour sa part, l'enseignante Linda Ayad à l'université de Tlemcen a soutenu que l'immunité peut s'adapter à différents facteurs de maladies et doter l'organisme de résistance et de protection plus efficace.

Les travaux de cette rencontre de trois jours, qui regroupe des spécialistes et professeurs d'Algérie et de l'étranger (Danemark, Italie, France, Espagne et Etats unis d'Amérique), abordent plusieurs thèmes, traitant, entre autres, de l'auto-immunité, la génétique, la bio-informatique, la nutrition et les microbes.

CANCER DU SEIN

Le caractère vital du diagnostic mis en exergue à Ouled Djellal



Le diagnostic précoce du cancer du sein reste, en l'absence de tout autre alternative, le seul moyen de stopper "l'augmentation incessante" du cancer du sein dans notre pays, ont souligné, samedi à Ouled Djellal (Biskra), les animateurs d'une journée de sensibilisation autour de cette ques-

tion. L'importance "vitale" du diagnostic précoce, sans distinction d'âge, a été fortement soulignée par les spécialistes invités par l'association "Bessmat Amel" (un soupir d'espérance) d'assistance aux personnes atteintes de cancer, initiatrice de cette rencontre organisée à la bibliothèque commu-

nale d'Ouled Djellal. Les animateurs de la journée de sensibilisation ont rappelé, à l'attention des nombreuses femmes présentes, que le cancer du sein est une tumeur maligne qui se manifeste souvent par l'apparition d'une "masse" sous la peau du sein ou par un écoulement anormal du mamelon.

Ces symptômes "ne sont pas forcément dus à un cancer mais exigent toutefois un diagnostic urgent pour en être sûr", a-t-on précisé au cours de cette rencontre qui s'inscrit, selon ses organisateurs, dans le cadre de la stratégie nationale de prévention contre cette maladie.

APS

CONSTANTINE :

CONFÉRENCE SUR LES ENJEUX ETHIQUES ET RELIGIEUX DE LA TRANSPLANTATION RÉNALE

Rahima Bouameur, doctorante à l'université Paris 8 (France)

► Une sensibilisation régulière des donneurs d'organes relancerait la transplantation rénale

Une sensibilisation "régulière" des citoyens, alliée à une "prise en charge médicale et sociale adéquate" des donneurs d'organes, permettrait de relancer la transplantation rénale et de soulager des milliers d'insuffisants rénaux en attente d'une greffe, a estimé hier à Constantine, Rahima Bouameur, doctorante à l'université Paris 8 (France).



S'exprimant au cours d'une rencontre scientifique sur les "enjeux éthiques et religieux" de la transplantation rénale, l'universitaire a indiqué que le manque d'information et de sensibilisation de la société civile à l'importance du don d'organe " bloque" une intervention vitale pour des milliers de patients, souffrant d'insuffisance rénale.

Elle a précisé, à ce propos, que la loi algérienne et les préceptes religieux " autorisent la transplantation rénale" chose que beaucoup de citoyens " ignorent" tandis que d'autres sont "mal informés".

Elle a appelé les associations, les néphrologues et les imams à "miser sur la diffusion de la culture du don d'organe pour avancer dans ce domaine".

Evitant une "pathologie lourde" que seule une greffe salutaire peut soulager, tout en économisant le coût des hémodialyses, l'intervenant a précisé que l'hémodialyse coûte, en Algérie, "5 fois plus

cher qu'une transplantation rénale". Puisant dans les statistiques, la doctorante a souligné qu'en 2014, ce ne sont pas moins de 18.500 dialysés, donc autant de receveurs potentiels, qui ont été recensés à l'échelle nationale.

Quelque 1.500 d'entre eux sont sur la liste d'attente d'une greffe, a-t-elle encore ajouté, précisant que chaque année,

35.000 nouveaux cas d'insuffisance rénale sont diagnostiqués, parmi lesquels 350 nécessitent une transplantation rénale.

Mme Bouameur, qui a présenté son livre intitulé "Don et prélèvement d'organes, enjeux éthiques, religieux et sociétaux", a indiqué que depuis 1986, date du lancement de la greffe rénale en Algérie,

970 transplantations seulement ont été effectuées. Elle a également ajouté qu'en 2012, 95 malades dialysés ont été greffés à partir de donneurs vivants, contre deux greffes effectuées à partir de donneurs décédés.

Elle a conclu son intervention en indiquant qu'en 2014, 1% seulement de l'ensemble des dialysés receveurs potentiels ont pu bénéficier d'une transplantation rénale dont le coût est estimé à 40.000 dollars.

De son côté, le doyen de la faculté de charia et d'économie de l'université des sciences islamiques Emir Abdelkader qui abrite la rencontre, Kamel Ladraâ, a indiqué à l'APS que les débats, initiés avec le concours et le Club des investisseurs de Constantine, visaient à mettre en place une "passerelle" entre les scientifiques, les praticiens et les religieux pour mieux s'organiser et parvenir à répandre la culture du don d'organes.

MÉDECINE

Plaidoyer à Blida pour l'ancrage d'une culture du don d'organes au sein de la société

Des spécialistes participant à une rencontre médicale organisée, hier à Blida, à l'initiative de la Fédération nationale des insuffisants rénaux, ont plaidé pour la sensibilisation de la société en vue de l'ancrage d'une culture du don d'organes.

«Il est temps d'encourager les membres de notre société à faire don de leurs organes au profit des milliers de malades, à travers le pays, qui souffrent en silence, qui d'une insuffisance rénale chronique, qui d'une hépatite, qui d'un cancer du sang et de bien d'autres maladies du cœur ou du poumon», ont estimé les intervenants dans leurs communications au cours de cette journée de sensibilisation consacrée au thème du «Don et de la greffe d'organes», abritée par l'Institut national du rein de l'hôpital Frantz Fanon de Blida. Le don d'organes est un «devoir

humanitaire doublé d'un acte de charité et de solidarité» que notre société doit adopter comme comportement civilisationnel dans son quotidien, ont-ils affirmé, soulignant l'impératif du développement de la culture du don d'organes de vivant à vivant pour l'élargir au don d'organes cadavériques (don à partir d'un mort cérébral). D'aucuns ont insisté, à cet égard, sur le nombre de malades en hausse, qui rallongent chaque jour les listes d'attente, alors que les opérations de greffe sont insuffisantes face à la demande croissante et au manque de dons, d'où la nécessité pour eux d'encourager les greffes d'organes sur donneur cadavérique. Une fetwa émise en 1975 par le Conseil supérieur islamique autorise la greffe d'organes sur donneur vivant et cadavérique, dans le respect des règles de la

jurisprudence, ont-ils rappelé.

Selon le Pr Ahmed Mehdi, chef du service de chirurgie générale et de l'unité de greffe rénale au CHU Frantz-Fanon, «l'Algérie compte annuellement 4000 nouveaux cas d'insuffisants rénaux, alors que près de 20.000 malades du rein sont traités actuellement au niveau de 300 centres d'hémodialyse, à l'échelle nationale».

«L'Etat débourse, annuellement, 25 milliards de DA pour le traitement de ces malades, une facture en hausse, d'année en année», a-t-il déploré.

«La seule solution pour ces malades est la greffe rénale», a-t-il estimé, soulignant l'impératif de l'élargir au plus grand nombre. Depuis 1985, seules 1.100 greffes rénales ont été réalisées en Algérie, est-il signalé.

Les matières premières plombées par les craintes sur l'économie mondiale

Les prix des matières premières échangées sur les marchés internationaux ont fini la semaine en baisse, emportés par la chute des marchés financiers, dans un contexte de dégradation de la conjoncture économique mondiale.

Les cours du pétrole ont poursuivi leur dégringolade clôturant la semaine en nette baisse dans un marché toujours marqué par une offre pléthorique face à des perspectives de demande en berne.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre, valait 86,20 dollars contre 89,85 dollars une semaine plus tôt. Sur le New York Mercantile Exchange (Ny-mex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en novembre chutait à 83,27 dollars contre 85,68 dollars le vendredi précédent.

Les prix des matières ont évolué dans des fourchettes de prix plutôt étroites, le cacao encaissant des données mitigées sur le broyage de fèves tandis que le café et le sucre retombaient de leurs plus hauts de la semaine précédente.

Dans un marché où les fondamentaux restent baissiers (à cause de la surabondance d'offre), les prix du sucre se sont quelque peu affaissés, marquant jeudi des plus bas depuis deux semaines à Londres (à 49,30 dollar la tonne) et à New York (à 16,28 cents la livre). A Londres, la tonne de SUCRE BLANC pour livraison en décembre valait 426,40 dollars, contre 425,10 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre de SUCRE BRUT pour livraison en mars valait 16,59 cents, contre 16,63 cents sept jours auparavant.

Les prix du café ont légèrement baissé, atteignant des minimums depuis une dizaine, un repli qui intervient après une forte hausse des cours jusqu'à des plus hauts depuis janvier 2012 à New York et depuis sept mois à Londres en raison d'inquiétudes sur une nouvelle sécheresse au Brésil,



premier producteur mondial de café.

Sur le Liffe de Londres, la tonne de ROBUSTA pour livraison en janvier valait 2,152 dollars vendredi, contre 2,186 dollars pour le contrat de novembre le vendredi précédent.

Sur le ICE Futures US de New York, la livre d'ARABICA pour livraison en décembre valait 213,20 cents, contre 220,80 cents sept jours auparavant.

Les cours du cacao ont évolué en dents de scie, encaissant des chiffres décevants sur le broyage de fèves en Europe mais encourageants en Amérique du Nord.

A Londres, la tonne de CACAO pour livraison en décembre valait 2,038 livres sterling, contre 2,029 livres sterling le vendredi précédent. A New York, la tonne pour livraison en décembre valait 3,119 dollars, contre 3,128 dollars sept jours plus tôt.

Les cours du blé, du maïs et du soja ont accentué leur rebond, des précipitations trop importantes dans le Midwest américain et des conditions trop sèches en Amérique latine retardant moissons et ensemencement culturels.

Le boisseau de soja pour livraison en décembre, le contrat le plus actif en ce moment, a clôturé à 1,5600 dollars contre 4,9850 dollars en fin de semaine dernière (+3,5%).

Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en décembre 2014, le plus échangé actuellement sur le marché, a fini à 3,4800 dollars contre 3,3400 dollars vendredi dernier (+4,2%).

Le boisseau de soja pour livraison en novembre, le plus coté, a terminé à 9,5175 dollars contre 9,2250 dollars (+3,2%).

L'or a bénéficié la semaine dernière d'une certaine faiblesse du dollar et d'une montée de l'aversio au risque.

Le dollar a récemment reculé face au yen et à l'euro après des commentaires de la Réserve fédérale américaine (Fed) laissant entendre qu'elle pourrait s'abstenir de relever ses taux d'intérêt de façon anticipée en raison des incertitudes, quant à l'économie mondiale.

Sur le London Bullion Market, l'onze d'or a terminé à 1,234,25 dollars vendredi, contre 1,219 dollars le vendredi précédent.

L'once d'argent a clôturé à 17,36 dollars, contre 17,26 dollars il y a sept jours.

Après un début de semaine en hausse, les prix des métaux échangés sur le London Metal Exchange (LME) ont dégringolé, emportés par la chute des marchés financiers au niveau mondial.

Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 6,615 dollars vendredi, contre 6,631,50 dollars le vendredi précédent. L'aluminium valait 1,962 dollars la tonne, contre 1,923,75 dollars, le plomb valait 2,030 dollars la tonne, contre 2,059,25 dollars, l'étain valait 19,426 dollars la tonne, contre 19,961 dollars, le nickel valait 15,648 dollars la tonne, contre 16,462 dollars et le zinc valait 2,245,75 dollars la tonne, contre 2,313,75 dollars.

TIZI-OUZOU 5200 quintaux de liège récoltés



Un volume de 5271 quintaux de liège a été récolté dans la wilaya de Tizi-Ouzou au titre de la présente campagne de démasclage, entamée au mois de juin dans les subéraies, soit une augmentation de près de 500 quintaux par rapport à l'édition précédente, a-t-on appris auprès de la conservation des forêts.

Cette quantité de liège, représentant près de 60 pc de l'objectif prévisionnel fixé à 9822 qx, aurait pu être plus conséquente, «sans l'abandon des chantiers de récolte» de ce produit ligneux dans la forêt de Mizzana, pour des causes liées à la non satisfaction de la revalorisation des salaires des ouvriers par l'Entreprise régionale du génie rural Djurdjura, titulaire d'un marché d'exploitation dans cette forêt domaniale de 3600 qx de liège, sur lequel il n'a été réalisé que 1141 qx, a estimé la responsable du service gestion au niveau de la conservation des forêts.

L'autre contrainte à l'origine de la non concrétisation de l'objectif prévisionnel de récolte du liège a trait, tel qu'évoqué par la même source, à «l'inaccessibilité» de certains sites d'exploitation, relevant de la forêt de Tamgout et totalisant 1737 qx. Il est signalé également un reste à réaliser d'environ 300 qx au niveau de la subéraie de Azouza, sur un objectif de 1472 qx.

Le liège récolté est stocké au niveau du dépôt de Yakourene, en attendant sa vente aux enchères par l'entreprise exploitante qui se doit de verser, à l'administration des domaines, une taxe de 20 pc sur le produit de ses ventes au profit de transformateurs qui le destinent, après traitement, à l'exportation ou à de multiples usages, selon la qualité du produit, telle que la fabrication de bouchons, de joints mécaniques, de semelles pour chaussures et de panneaux d'isolation thermique et acoustique.

La concrétisation des opérations de repeuplement des subéraies de la wilaya, s'étendant sur plus de 23 ha, bute sur des contraintes liées essentiellement aux entreprises de réalisation qui estiment «dissuasive la clause de blocage de la caution de soumission pendant 18 mois, temps minimal fixé pour s'assurer de la réussite des plantations», a-t-on signalé à la conservation des forêts qui a fait part d'un projet de création d'une filière liège au niveau de la Direction générale des forêts, pour surmonter cet écueil.

M'SILA

20 nouveaux marchés couverts pour la commercialisation des fruits et légumes



Ces marchés couverts totalisant 750 locaux, contribueront à la création de pas moins de 1.000 nouveaux postes d'emploi, notamment au profit des habitants des agglomérations à forte densité démographique où le commerce informel s'est intensifié, a-t-on indiqué.

Huit (8) parmi ces infrastructures ont déjà fait l'objet d'une réception provisoire dans les communes de Bousâda, Ain Lahdjel, Berhoum, Sidi-Amour et M'sila, tandis que les douze (12) restants seront ultérieurement livrés, selon la même source.

Inscrits au titre des programmes sectoriels décentralisés (PSD), ces espaces commerciaux ont nécessité un investissement public de 707 millions de dinars.

OUARGLA

1.500 ha consacrés cette année à la pomme de terre d'arrière-saison



Une superficie de plus de 1.500 hectares a été consacrée, cette saison, à la culture de la pomme de terre d'arrière-saison, dans la wilaya de Ouargla, a-t-on appris jeudi du directeur des services agricoles (DSA).

L'expérience de la culture de la pomme de terre dans la wilaya de Ouargla a connu un «bond qualitatif» et a gagné du terrain, d'une saison à l'autre, grâce à l'intérêt que lui accordent de plus en plus les agriculteurs de la région, a indiqué Ahmed Zoubir. S'exprimant en marge de l'exposition mise sur pied dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de l'alimentation (16 octobre), le DSA d'Ouargla a estimé que l'essor de cette filière agricole

dans la région devra permettre de satisfaire les besoins de la région et de renforcer le marché national en produits du type.

M.Zoubir a fait savoir aussi que les agriculteurs s'emploient, par ailleurs, à diversifier leurs productions agricoles, par l'introduction par alternance, sur la même surface, de la culture de tomates.

L'exposition, qu'abrite la salle omnisports de Ouargla, a vu la participation d'une centaine d'agriculteurs, ainsi que de représentants d'associations agricoles professionnelles et des organismes ayant trait à l'activité agricole, dont la caisse de mutualité agricole, la conservation des forêts, la chambre de l'agriculture et le commissariat au développement de l'agriculture en régions sahariennes (CDARS).

Des stands y ont été consacrés à la présentation d'échantillons de produits agricoles, de fruits et légumes, de variétés de dattes, du lait et ses dérivés, en plus d'espèces d'élevage animal, dont des espèces de la cuniculiculture et de l'aquaculture, fruit d'expériences lancées ces dernières années dans la wilaya de Ouargla.

APS

BÉJAÏA

LA RENTRÉE SCOLAIRE
(2014-2015) ET L'ENSEIGNEMENT
DE TAMAZIGHT

**«Izmer win yevghane»
(Qui veut peut)
(He can who thinks
he can)**

... Et c'est ainsi qu'en dépit d'un certain nombre de contraintes (objectives) auxquelles s'est, jusqu'à présent, heurté l'enseignement de tamazight, des efforts ont été consentis et des satisfactions ont été enregistrées depuis quelque temps dans la wilaya de Béjaïa concernant la promotion didactique de cette langue nationale. Mais auparavant, quelles sont ces contraintes rencontrées quand il s'agit d'étendre l'enseignement de la langue de Massinissa à l'ensemble des établissements primaires : L'insuffisance de salles de classe, les écoles travaillant en double vacances, les classes jumelées, avance-t-on du côté de la Direction de l'Education. Qui ajoute (cependant) qu' « il serait possible de généraliser l'enseignement de tamazight en l'étendant (donc) à l'ensemble des écoles primaires (mais seulement) à la réception des 241 salles de classe inscrites au programme de 2011, unique solution pour éradiquer la double vacation ». L'on fait savoir, par ailleurs, que le nombre de CEM concernés par l'enseignement de tamazight augmentera au fur et à mesure que sera élevé le nombre d'élèves ayant bénéficié de l'enseignement de cette langue nôtre et chère dans le cycle primaire. Le corollaire étant évident pour ce qui concerne le cycle secondaire (lycées). Des satisfactions : « L'enseignement de tamazight a enregistré une augmentation des effectifs des enseignants, puisque les cycles primaire, moyen et secondaire ont respectivement enregistré le recrutement de 08, 28 et 31 enseignants. Tout comme le nombre des établissements scolaires concernés par l'enseignement de tamazight est passé de 129 à 139 pour les CEM (+10) et de 42 à 47 pour les lycées (+05). Quelques autres chiffres, enfin, communiqués par la Direction de l'Education : Primaire : nombre d'établissements fonctionnels : 558. Nombre d'établissements concernés par l'enseignement de tamazight : 313. Nombre d'enseignants de tamazight : 218. Sur ce même modèle, pour le moyen c'est 155,39 et 224, tandis que pour le secondaire c'est 54 (nombre d'établissements fonctionnels), 47 (nombre d'établissements concernés par l'enseignement de tamazight) et 86 enseignants de tamazight. « Atsnouar ouatsezzâr amassa, thamestaïtha n'Massinissa ». (Elle fleurira et se répandra, un jour proche, la langue de Massinissa).

Arslan B.

ENVIRONNEMENT :

Des communes isolées de Batna bénéficient de nouveaux équipements

Des équipements motorisés flambant neuf, en l'occurrence 18 camions à benne-tasseuse et 12 véhicules à nacelle pour l'éclairage public ont été distribués, vendredi, à des communes isolées et manquant de moyens dans la wilaya de Batna.

Une cérémonie symbolique a été organisée pour la circonstance dans l'enceinte du parc de maintenance de la commune de Djerma, en présence des présidents des assemblées populaires communales bénéficiaires de cette action, parmi lesquelles Theniet El Abed, Menaâ et Bouzina, donnant lieu à la remise des clés des engins attribués.

Le directeur de l'administration locale (DAL), Moussa Maâzouzi, a indiqué à l'APS, en marge de la cérémonie, que les équipements distribués, financés à hauteur de 440 millions de dinars puisés sur budget de la wilaya, représentent « la première tranche d'un vaste programme de renforcement des moyens des communes ». Un programme qui donnera « très prochainement » lieu à la distribution de 12 autres camions à benne-tasseuse, d'une capacité de 5 tonnes. Le secrétaire général de la wilaya, Ahmed Chouani, a appelé les présidents des APC à utiliser rationnellement ce nouveau matériel et à en assurer l'entretien.

BAYA ZITOUNE, PRÉSIDENTE DE L'ANFEDR (ASSOCIATION NATIONALE : FEMMES ET DÉVELOPPEMENT RURAL) :

«La femme a toujours travaillé dans l'agriculture»

«Le travail productif des femmes rurales est cette activité "invisible" qui va de l'entretien de l'espace domestique et des tâches ménagères aux fonctions de force de travail dans les champs, l'élevage, la transformation des produits bruts des récoltes, en produits artisanaux comme le tissage de la laine pour confectionner des vêtements.»



Pour transformer le grain en farine, la meule en granit existe depuis des temps immémoriaux, la transformation de cette farine en couscous, en galette, en gâteaux nécessite un savoir-faire et informe sur le niveau de développement social.

Pour toutes les activités, la femme utilise des outils, des installations complexes comme les métiers à tisser la chaîne de transformation de la laine: la quenouille pour obtenir du fil, le rouet, le métier à tisser; c'est dire que le travail productif à la campagne est aussi complexe qu'il a fait et fait appel à l'intelligence, la créativité, l'innovation, au savoir-faire manuel.

La division du travail est très étendue selon les activités: agriculture extensive, maraîchage, arbres fruitiers, élevage, cueillette, tissage, etc.

Pour chacune de ces spécialités, il existait des métiers: le forgeron pour fabriquer des socs de charrue, des haches, des bêches, des roues pour les charrettes, des serrures pour sécuriser les maisons, des épées des sabres pour défendre le village ou la patrie.

Les constructions, le travail du bois, les métiers de transformation de "masse" comme les huileries, les minières sont autant de révélateurs de la progression des campagnes.

La femme rurale, de l'intérieur à l'extérieur

Le cas de la cueillette des figues, leur séchage sur les claires fabriquées avec des roseaux, le tri des fruits secs et leur stockage sont des travaux « réservés » aux femmes. L'exemple vaut pour les femmes de N'gaous qui cueillent les abricots, les séchent pour des usages de pâtisserie et commercialisent l'amande extraite du noyau.

Le travail à l'intérieur de la maison familiale auxquelles les personnes du sexe féminin sont astreintes dès le plus jeune âge, ne serait-ce que pour aller chercher de l'eau à la fontaine publique, sont considérées comme naturelles; le travail dans les champs, au métier à tisser, l'entretien et la traite des animaux (brebis, chèvres, vaches), le transport à dos de femmes des produits de l'agriculture: légumes,

fruits (olives, figues fraîches et séchées, blé et orge), de l'eau constitue le travail invisible à la campagne : il n'est pas rétribué.

On ne connaît donc pas le volume financier des richesses créées par les femmes à la campagne.

Baya Zitoune, ingénieur agronome de formation, conseiller au ministère de l'Agriculture actuellement retraitée s'est investie dans l'ANFEDR pour mettre au jour l'apport de la femme rurale à la vie économique et sociale.

Dans le recensement général de la population, la femme rurale, ses activités n'apparaissent jamais! Ce sont les planificateurs et les responsables d'études du ministère qui ont attiré l'attention de l'ONS pour introduire dans le questionnaire des questions spécifiques » dit-elle; pour elle cette « invisibilité » du travail féminin illustre le déséquilibre dans la complémentarité des fonctions entre les hommes et les femmes, pas seulement à la campagne est-il utile d'ajouter.

Des résultats en dents de scie

Les transformations, les bouleversements qu'ont connus le monde paysan et des travailleurs de la terre depuis l'indépendance ont pour constante l'exode rural, le délaissement du travail de la terre, la quasi disparition de l'élevage des bêtes de somme (cheval, âne, mule) du petit élevage de volaille et d'ovins ou caprins pour assurer des apports en protéines animales.

L'urbanisation accélérée, la recherche légitime de meilleures conditions de vie à la campagne sont des contraintes qui rendent l'action en direction des femmes rurales plus exigeantes, la difficulté pouvant laisser penser à une démarche d'assistantat.

Mettre l'accent sur la base

La relance de l'agriculture familiale peut être un moyen de remettre au premier plan l'action, l'initiative de la femme rurale à partir de ses choix et de sa volonté librement exprimés. Nul besoin de dirigeisme si l'acteur social est convaincu de la nécessité, de l'utilité sociale de ce qu'il entreprend, tel est le levier qui doit être actionné auprès des femmes rurales

Les échelons logistiques supérieurs se transformant en exécutants de la volonté générale aussi diversifiée soit-elle. Ce qui est du simple bon sens, compte tenu de la multiplicité des zones agraires, des cultures, des espaces climatiques, etc.

Il y a lieu d'abandonner les méthodes directives du sommet à la base qui sont des exercices de pouvoir et s'atteler à écouter les attentes de la base.

Cette base qui produit de l'huile à Boulhou dans la wilaya de Bouira : c'est une dame qui est aux manettes du pressoir mécanique !

Elle fabrique en outre des savons parfumés aux fleurs de la région, ainsi que des huiles essentielles ;

Cette travailleuse ne demande rien, sinon, sans l'exprimer, la promotion de sa production.

A côté, un stand de femmes de Ouargla vend des produits en raphia. Sous un autre chapiteau (tous sont prétendus pour la circonstance par la société Asta Vista), on vend du miel.

A ciel ouvert, un stand dédié au «Mouvement de l'agro-écologie en Algérie» inspiré de l'expérience de Pierre Rabhi. Leurs activités ? Agriculture urbaine, agriculture familiale, produits du terroir, éducation des enfants à la terre, recyclage des déchets, formation à l'agro-écologie (compostage, culture en pots sur terrasse et balcons, extraction d'huile essentielle).

Cette agriculture familiale est soutenue par le ministère de l'Agriculture et du développement rural. L'action de la femme rurale est sous les projecteurs du ministère de la solidarité.

Jadis on parlait d'agriculture de subsistance s'agissant de l'activité sur des surfaces réduites : aujourd'hui, avec le mouvement bio et les produits dangereux de l'agriculture intensive, il y a la possibilité de relancer un mode de consommation saine.

Une politique agricole qui contribuerait à la santé publique. Elle passe par une démarche inclusive des producteurs de base. Les femmes étant partenaire essentiel.

O. Larbi

RENTRÉE SCOLAIRE 2014-2015 À BÉJAÏA Chasse à l'amiante et nouvelles structures

Des dispositions ont été prises afin de remplacer des constructions en préfabriqué susceptibles de contenir de l'amiante. Ainsi, dans le cycle primaire, l'on fait savoir que le nombre d'écoles primaires concernées est de 12, avec 23 salles de classe «identifiées» dont 21 remplacées. Restent 02 salles de classe à l'école primaire de Targa Ouzemmour (Béjaïa) non utilisées.

Dans le cycle moyen, ce sont 05 CEM qui sont concernés (par la présence de l'amiante au sein de leurs structures), 04 d'entre eux ont été remplacés, et «La direction de l'éducation de la wilaya de Béjaïa réitérera devant la commission d'arbitrage de 2015 la proposition déjà faite en 2014 et non satisfaite d'inscrire un CEM en remplacement du CEM Kadoum-Malek d'Akouba».

05 lycées sont eux aussi concernés, pour ce qui est du cycle secondaire, 04 d'entre eux ont été remplacés. Il s'agira, également, de proposer de nouveau l'inscription d'un lycée à substituer à celui du Technicun d'Ihaddaden-Béjaïa, devant la commission d'arbitrage de 2015.

Structures (nouvelles) réceptionnées entre le 01/1/2014 et le 10/9/2014 : 14 salles de classe en extension (02 à Seroual-Oued Ghir, 02 à Taourirt-Larbaâ-Oued Ghir, 04 à Berchiche-El Kseur, 03 à Ighil Ouadhou-Timezrit et autres à Taourirt Ighil), et 02 cantines scolaires au profit des écoles primaires Mahfouda (Bouhamra) et Cité nouvelle (Sidi Aïch). Le cycle moyen se



voit, lui, renforcé par l'inauguration de 02 CEM (Base 05 Souk El-Tenine et Base 06 Aït R'zine), 04 salles de classe (CEM Mernache Salah-Khellil-Barbacha) et 04 terrains de sport (Louini Mokrane-Draâ El-Gaïd, Mixte Boudjellil, Berkouli Yahia-Aokas et Chouhada Drir-El Kseur). Les structures prévues en réception dans le courant de cette rentrée scolaire de

2014-2015 sont des salles classe (51), 01 groupe scolaire, 10 cantines scolaires, 02 CEM, 03 demi-pensions, 08 terrains de sport, 03 lycées, 06 salles de sport et, enfin, le nouveau siège de la direction de l'Education. Un rythme de réalisations- en dépit de certains retards- génératrice de sévérité et d'éradication des «zones de tension».

A.B.

SETIF

Ferme mise en garde du wali contre les investisseurs défaillants

Azzedine Tiouri

Poursuivant ses sorties à travers les différentes régions de la wilaya de Sétif, le wali a consacré la journée de jeudi dernier, à une visite d'inspection et de travail à la zone industrielle de la capitale des Hauts-Plateaux.

Le chef de l'Exécutif a visité les unités de fabrication des articles pneumatiques, de la câblerie, du complexe de production et de transformation du papier, ainsi que celles des unités de production de céramique en cours de réalisation au niveau du site réservé à l'extension de la zone industrielle. A l'issue de sa visite, M. Mohamed Bouderbali a rencontré au siège de la SGI (Société de gestion immo-

bilière), une trentaine d'investisseurs bénéficiaires dans le cadre du CALPIref afin de débattre des problèmes inhérents aux actes de propriété ainsi qu'à l'implantation de leurs projets.

Lors de son intervention, le wali n'a pas manqué de souligner l'importance de l'investissement, et de ses retombées pour la création d'emplois et son influence sur la relance de l'économie nationale. M. Bouderbali n'a pas mâché ses mots à l'encontre des bénéficiaires qui tergiversent encore dans le lancement de leurs projets.

A ce sujet, ajoute le document de la cellule de communication de la wilaya de Sétif, il a instruit le directeur de la PME-PMI, de mettre en demeure tous les investisseurs ayant bénéficié dans le cadre de la concession de

lancer dans les meilleurs délais leurs projets, faute de quoi l'attribution par le CALPIref sera inévitablement annulée.

Un délai et dernier ultimatum est accordé aux retardataires jusqu'à la fin du mois d'octobre. En revanche, le wali a instruit le directeur et les différents responsables concernés, d'établir les décisions d'octroi d'assiettes de terrains au profit d'investisseurs, notamment pour les projets structurants conformément aux décisions récemment prises par le CALPIref, tels ceux de la fabrication des pneumatiques, de la céramique, de la câblerie. Il a demandé aussi de travailler en collaboration avec les services de la Sonelgaz afin d'activer les procédures des branchements énergétiques en électricité et gaz, pour les différentes zones d'activité réceptionnées, notamment celles de Ouled Saber et Guelta Zerga pour l'agroalimentaire, Guellal pour l'industrie et le commerce), Salah Bey pour l'industrie agroalimentaire et Aïn Oulmène pour les diverses activités.

À titre de rappel, le nombre de dossiers déposés depuis 2011 au niveau du CALPIref est de l'ordre de 6 770, dont 496 ont été agréés et 16 projets déjà lancés. Ces projets généreront dans un avenir proche plus de 30 000 nouveaux emplois. Des chiffres qui attestent de l'intérêt que suscite le secteur des investissements dans la wilaya de Sétif et des efforts qui sont consentis par le CALPIref.

A.T.

POLICE

La 15^e promotion des officiers de Police judiciaire prête serment à la Cour de Blida

La quinzième promotion des officiers de police, ayant obtenu le grade d'officiers judiciaires, a prêté serment, samedi à la Cour de Blida.

La cérémonie de prestation de serment, qui a concerné 50 inspecteurs de police, s'est déroulée sous la présidence du juge Antar Mnaouar et en présence de cadres de la direction générale de la Sécurité nationale. Les éléments de cette promotion disposent d'une expérience dans l'exécution de leurs missions au niveau des services de

la Police judiciaire, après une formation basique de 12 mois dans des écoles de police, selon la chargée de communication auprès de la direction de la sûreté de wilaya de Blida. Les éléments de cette promotion ont également bénéficié, récemment, d'une formation spécialisée durant 45 jours à l'institut national de la police criminelle de Saoula (Algérie) afin d'accéder au rang d'officier judiciaire. Cette formation a été liée notamment au code pénal, aux droits de l'homme, aux procé-

dures pénales, à la police scientifique, aux crimes attentat à la propriété intellectuelle et industrielle, au crime organisé et à la protection du patrimoine culturel national, a-t-on expliqué. La quinzième promotion des officiers judiciaires est destinée à renforcer différents services opérationnels de la Police judiciaire spécialisés dans les investigations et la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, a-t-on encore indiqué.

APS

AIN DEFLA ŒUVRES SOCIALES DE L'ÉDUCATION «Hommage aux retraités de l'éducation»

Salim Ben

Pour rendre hommage aux retraités de l'éducation de la wilaya d'Aïn Defla, les œuvres sociales des travailleurs de l'éducation ont organisé ce samedi, au niveau de la bibliothèque municipale du chef-lieu de la wilaya, une cérémonie à l'honneur des enseignants retraités et des lauréats de l'année précédente. Devant une assistance composée des autorités locales et des responsables du secteur éducatif, les retraités de l'éducation, tous corps confondus, ont été honorés en présence du président des œuvres sociales, M. Bouhraoua Mohader. Oubelai, ex-chef de service et actuel DE de Tissensis, l'ex-directeur de l'éducation d'Aïn Defla, M. Zareb et d'anciens cadres entre inspecteurs et secrétaires généraux, ainsi que des parents d'élèves. Le président des œuvres sociales a mis à profit cette brève collation pour rendre hommage aux travailleurs de l'éducation pour l'énorme effort qu'ils ont consenti durant les années de services entreprises dans le secteur. Tout en leur souhaitant une retraite bien méritée en insistant qu'ils font toujours partie de la famille éducative en exhortant l'assistance qu'ils seront toujours les bienvenus si jamais le besoin se fait sentir, et la moindre des choses est qu'on puisse accéder à leurs doléances. Après une brève collation, des diplômes à titre honoraire ont été décernés aux retraités, et ce, dans une ambiance conviviale, pleine d'émotion au cours de laquelle des photos souvenirs ont été prises durant cette cérémonie animée par le groupe andalou de Miliana, l'association «El-Yousoufia». M. Chérif Belkacem, ex-inspecteur d'Anglais : «Je suis très fier et ému à la fois par cette cérémonie qui nous a réuni. Je tiens à remercier les responsables des œuvres sociales par cette action généreuse.» Pour M. Bouhraoua Mohamed, ex-directeur du CEM Gharbi : «C'est un grand honneur de retrouver mes amis et mes collègues de travail après une dizaine d'années d'absence, ce geste coûte des millions et je suis vraiment fier d'être parmi la famille de l'éducation.» Pour rappel, les œuvres sociales de l'éducation d'Aïn Defla ont récompensé tous les DE qui ont travaillé à Aïn Defla, à l'exemple de M. Zareb, M. Khodja, M. Djamaï, M. Meziane qui avait accompli le pèlerinage cette année, ainsi que les présidents des œuvres sociales qui ont marqué leur passage, parmi eux, M. Taïf Rafed et M. Djezzar. Des remises de cadeaux et de distinctions d'ordre de mérite aux meilleurs lauréats du BAC, BEM et 6^e, ainsi qu'aux meilleures établissements scolaires, sous la joie des parents et les applaudissements des présents.

HABITAT Près de 1 230 familles relogées avant la fin de l'année à El-Tarf

Une opération de relogement touchera, avant la fin de l'année en cours, 1 229 familles dans la wilaya d'El-Tarf, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya. Un premier quota de 1 004 logements sera attribué, dans ce cadre, «dans les tout prochains jours» dans les communes de Chat (440 unités), d'El-Kala (200) et de Ben M'hidi (364), a déclaré la même source, précisant que le reste, soit 225 logements seront distribués «entre novembre et décembre 2014». Toutes les dispositions nécessaires pour assurer le bon déroulement de cette opération de relogement ont été prises, a-t-on également affirmé à la wilaya, signalant qu'une réunion présidée par le wali, Mohamed Lebka, avec les représentants des citoyens concernés, a permis de passer en revue les préparatifs de l'opération de déménagement qui sera entamée «incessamment dans la commune de Chat».

Une jeune femme séquestrée à Tizi Ouzou libérée grâce au numéro vert 10.55



Une jeune femme, âgée de 29 ans, séquestrée par deux tenanciers d'un local de vente de boissons alcoolisées à Tizi Ouzou (Tizi Ouzou) a été libérée grâce au numéro vert 10.55, a indiqué hier un communiqué du Commandement de la Gendarmerie nationale. Les gendarmes de la brigade de Makouda (Tizi Ouzou) avec ceux de la section de sécurité d'intervention du groupement territorial, qui se sont déplacés immédiatement sur les lieux, ont interpellé les deux mis en cause et libéré la victime séquestrée dans une chambre, dans le dit local, érigé en lieu de débauche, a précisé la même source.

La jeune femme a contacté le groupement territorial de la gendarmerie nationale de Tizi Ouzou sur le numéro vert 10.55, pour aviser qu'elle a été séquestrée par deux tenanciers d'un local de vente de boissons alcoolisées au village El-Cherea, dans la commune de Tizi Ouzou, a ajouté la même source. La même source a indiqué que 410 bouteilles de boissons alcoolisées et divers matériels (chaises, tables, matelas, chaînes stéroïde) ont été saisis, précisant qu'une enquête est ouverte par la brigade de gendarmerie nationale de Makouda.

Selon le même communiqué, les gendarmes de la brigades de Birtouta ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Boufarik (Blida), cinq (5) personnes pour homicide volontaire avec prémeditation, dont a été victime le nommé S.A, âgé de 34 ans et dissimulation de preuves, ajoutant que trois d'entre elles ont été placées sous mandat de dépôt et les autres sous contrôle judiciaire.

Le CGN a rappelé que la victime, qui avait été agressée par trois (03) individus, munis de couteaux à hauteur de la cité Sid M'hamed, dans la commune de Birtouta, a rendu l'âme après son évacuation à l'hôpital de Boufarik (Blida).

Les investigations entreprises par la gendarmerie enquêteurs de la brigade territoriale de la gendarmerie de Birtouta ont abouti à l'identification et à l'interpellation des mis en cause, à 04h du matin, à la ladite cité, qui ont déclaré l'avoir assassiné suite à un différent de voisinage. Les deux (02) autres ont été interpellés au cours de l'enquête et la perquisition de leurs domiciles, a conduit à la récupération des deux armes du crimes (couteaux) et des vêtements maculés du sang de la victime.

Par ailleurs, dans la wilaya de Mascara, les gendarmes de la brigade de Sig ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal local, quatre (04) membres d'une même famille (la mère, ses deux fils et sa fille âgée de 15 ans) pour homicide volontaire et dissimulation de preuves, dont a été victime leur voisin L.A, âgé de 26 ans.

Un des frères a été placé sous mandat de dépôt, la mère placée sous contrôle judiciaire et les deux autres remis en liberté.

APS

BILAN DE LA GENDARMERIE NATIONALE DE SÉTIF : La criminalité en baisse

Azzedine Tiouri

Lors d'un point de presse organisé, jeudi dernier, au siège du commandement du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Sétif, le colonel Chettab Nacer, en présence du chef d'état-major, le lieutenant-colonel Messai Salim et de quelques cadres, s'est déclaré très satisfait de la baisse des accidents de la route ainsi que des crimes et délits. 1 186 affaires, dont 1 03 crimes et 1 083 délits, ont été enregistrées durant les neuf mois écoulés, c'est-à-dire du 1er janvier au 30 septembre 2014. Comparativement à la même période de 2013, il y a une baisse sensible de 118 affaires, où il a été enregistré 1 304 affaires (115 crimes et 1 189 délits). Pour ces neuf mois de l'année, 1 423 personnes ont été arrêtées, contre 1 766 pour la même période en 2013. La majorité des crimes et délits enregistrés concernent des atteintes aux personnes avec 597 (assassinats, homicides volontaires, kidnappings) etc. avec l'arrestation de 857 personnes, aux biens 464, impliquant 353 individus et 53 affaires atteintes à la famille et à l'ordre public. Les affaires liées à la falsification des documents officiels ont connu une hausse, 29 en 2014 et 37 personnes arrêtées contre 13 en 2013 et 13 arrestations. Les affaires économiques ont connu une hausse de trois affaires, 7 en 2014 contre 4 l'année dernière. Concernant la lutte contre la contrebande, depuis le 1er janvier de cette année, 20 affaires ont été enregistrées, impliquant 18 personnes. Au cours des différentes opérations, des pertards, des produits pharmaceutiques, des moteurs de véhicules, ont été saisis d'une valeur de 16.470.670 dinars. Pour 2013, le montant des produits saisis s'élevaient à 6.838.895 DA pour 40 affaires, impliquant 42 personnes.



Pour ce qui est des affaires de stupéfiants en hausse, les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Sétif ont eu à traiter, durant ces neuf premiers mois de l'année en cours, 110 affaires avec l'arrestation de 206 individus. Plus de 86.571 kg de kif traité et 12.269 comprimés de psychotropes ont été saisis. Pour 2013 et à la même période, 66 affaires ont été traitées, 105 individus arrêtés et 3.839 kg de kif traité 3.921 comprimés de psychotropes saisis.

La police administrative de la Gendarmerie de Sétif a traité au cours de cette période, 955 affaires contre 662 en 2013, impliquant 1 007 personnes arrêtées, contre 699, l'année dernière. Ces affaires sont liées à des délits de possession et de vente d'armes de guerre, possession d'armes à feu sans autorisation et justification, possession et fabrication de cartouches et d'explosifs, vente de boissons alcoolisées sans autorisation, construction illégale, défaut de registre du commerce, etc. Dans le cadre de la protection de la sécurité et de l'ordre public, il a été transmis au wali 268 correspondances concernant 1 525 informations de demandes et de préoccupations des citoyens la plupart sur l'amélioration de leurs conditions de vie sociale, le

logement, l'électrification, le gaz naturel, l'urbanisme, l'augmentation des salaires, l'octroi de postes de travail et l'amélioration de l'enseignement.

Depuis l'apparition de la fièvre aphteuse le 26 juillet 2014, les éléments de la Gendarmerie nationale de Sétif ont effectué 3 805 rondes, dressés 3 522 barrages routiers, menés 2 198 campagnes de sensibilisation et effectués 154 interventions d'aides pour les vétérinaires. Pour non respect de l'instruction du wali concernant la fermeture des marchés à bestiaux, 85 têtes de bovins ont été saisis et 27 sanctions prononcées. Depuis son utilisation, le numéro vert le 10 55 a rapproché beaucoup plus l'institution de la Gendarmerie aux citoyens qui ont été 160 179, dont 24 973 de nuit, durant ces neuf mois, à le composer pour diverses raisons. En moyenne, 582 par jour. Ils étaient 155 860 à l'appeler en 2013. "Il a été d'une très grande efficacité pour entrer au plus vite en action. Ces appels ont permis aussi de régler beaucoup de problèmes".

La cybercriminalité commence à faire son apparition dans notre société. A Sétif, les éléments de la Gendarmerie nationale sont sur une affaire depuis deux jours. Pour des raisons d'enquête, on n'a pas

PROTECTION CIVILE 4277 interventions en 48h !

Durant la période du 16 au 18 octobre 2014 arrêté ce matin à 08h00, Les unités de la Protection civile ont enregistré 4277 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc. Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 18 les plus mortels ont causé le décès de 18 personnes sur les lieux d'accidents et 24 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières par nos secours. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Oran avec 05 personnes décédées et 02 autres

blessées suite à 04 accidents de la circulation, le plus important ayant causé le décès à 02 personnes et 01 autre blessée heurtées par un vélo léger , survenu sur la RN4 , commune d'Oued Tlelat. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 05 incendies urbains et divers au niveau des wilayas d'Alger (03), Ain Defla (01) et Bouira (01), le plus important incendie enregistré au niveau de la wilaya d'Alger , il s'agit d'un incendie déclaré au 2ème étage d'une villa composée de (R+ 2) , cité Houari Boumediene, commune de Beni Messous causant le décès à un bébé âgé 01 an carbonisé et des brûlures à un enfant, évacués vers l'hôpital local.

CIVILE Accidents de la route : 18 morts et 24 blessés en trois jours

Dix-huit (18) personnes sont mortes et 24 autres blessées dans des accidents de la route survenus durant la période du 16 au 18 octobre à travers le territoire national, a indiqué hier la Protection civile dans un communiqué. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Oran avec 5 personnes décédées et 2 autres blessées suite à 4 accidents de la circulation, a précisé la même source. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 5 incendies urbains et divers au niveau des wilayas d'Alger, de Ain Defla et de Bouira. Le plus important incendie s'est déclaré au 2e étage d'une villa, située à la cité Houari-Boumediene, commune de Beni Messous (Alger), causant le décès à un bébé (un an) et des brûlures à un autre enfant, a ajouté le communiqué.

MEXIQUE

Arrestation du chef présumé du cartel responsable de la disparition de 43 étudiants

Les autorités judiciaires mexicaines ont annoncé vendredi l'arrestation du chef présumé d'un cartel de narcotrafiquants soupçonné d'être responsable de la disparition, il y a trois semaines à Iguala (Sud), de 43 étudiants après une fusillade provoquée notamment par la police.

Sidronio Casarrubias Salgado, chef du groupe criminel des Guerreros Unidos, a été arrêté en compagnie d'un de ses plus proches lieutenants, a indiqué au cours d'une conférence de presse Tomas Zeron, directeur des enquêtes criminelles du ministère de la Justice.

Il a été interpellé à un barrage policier, dressé sur une route menant à Mexico et à Toluca (centre), après avoir présenté de faux papiers, a expliqué M. Zeron. Il s'agit du frère de Mario Casarrubias, fondateur présumé et chef précédent des Guerreros Unidos, qui a été arrêté en mai.

Selon les autorités, les 43 étudiants disparus ont été remis par des policiers municipaux à des membres du cartel des Guerreros Unidos.

Depuis trois semaines, le gouvernement mexicain est confronté à une



forte pression à l'intérieur du pays mais aussi depuis l'étranger pour retrouver ces disparus.

Des milliers de manifestants ont encore défilé dans le calme vendredi à Acapulco, principale ville de l'Etat de Guerrero au sud, pour exiger que cette affaire soit résolue ainsi que la démission du gouverneur du Guerrero, Angel Aguirre, pour sa gestion des événements.

43 jeunes entre 17 et 21 ans ont disparu le 26 septembre à Iguala après

une fusillade provoquée par des policiers et des hommes armés, présumés narcotrafiquants, et qui avait fait six morts et 25 blessés.

Les autorités judiciaires ont depuis procédé à l'arrestation de près de 50 personnes, dont 40 policiers, mais avaient admis ne pas détenir encore les cerveaux du crime et ni pouvoir en déterminer les motifs. Toutefois, de plus en plus d'éléments témoignaient de l'infiltration des Guerreros Unidos à Iguala.

TCHAD

3 millions de personnes frappées par l'insécurité alimentaire

Plus de trois millions de personnes font face à l'insécurité alimentaire dans plusieurs régions au Tchad, selon une dernière étude réalisée en 2014 par le gouvernement de ce pays, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM).

Jusqu'à 3,1 millions de personnes sont exposées à l'insécurité alimentaire au Tchad, précise cette étude qui indique également «l'urgence d'ap-

porter une aide alimentaire à 800.000 personnes pendant la période de soudure qui a été plus longue que d'habitude», a déclaré jeudi Peter Musoko, représentant adjoint du PAM au Tchad, à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation.

Le Comité avait annoncé une situation nutritionnelle inquiétante qualifiée de crise dans les régions du Barh-el-Ghazal, Batha, Kanem, Lac et Wadi Fira. Environ cinq autres circonscriptions ont atteint la phase

d'«urgence», il s'agit de Guéra, Hadjer Lamis, Salamat et N'Djaména.

Un plan de réponse à cette situation a été proposé pour apporter un appui alimentaire et financier aux populations souffrant d'insécurité pendant la période de soudure, allant de mai à septembre 2014.

Le Comité d'action pour la sécurité alimentaire et la gestion des crises (CASAGC) a appelé à une mobilisation rapide de 8 millions dollars pour faire face à la crise et à l'urgence.

Le drone spatial de l'armée de l'Air américaine est revenu sur Terre



Le drone spatial secret de l'armée de l'Air américaine est revenu sur Terre vendredi après 22 mois en orbite, sa plus longue mission à ce jour.

L'engin sans pilote X-37B, qui ressemble à une navette spatiale miniaturisée, s'est posé à la base aérienne de Vandenberg en Californie (ouest). Il avait entamé sa mission, dont l'armée garde les secrets, le 11 décembre 2012.

«Je suis immensément fier que notre équipe ait réussi ce troisième atterrissage en toute sécurité», a expliqué le commandant Keith Balts de la 30e escadrille spatiale après l'atterrissage de X-37B à 9H24 locales (16h24 GMT).

C'est la troisième mission en orbite du X-37B. Les deux premières missions avaient duré 225 et 469 jours respectivement.

L'armée de l'Air reste très discrète sur les détails, comme sur les objectifs, de sa mission.

Le X-37B a été conçu pour l'armée de l'Air par United Launch Alliance, co-entreprise de Boeing et Lockheed Martin. Des experts avancent que ce petit engin de cinq tonnes et de 8,9 mètres de long pourrait faire partie d'un programme d'espionnage ultra moderne, suggérant que ce vol pourrait être utilisé pour approcher des satellites d'autres pays.

NIGER

Les inondations ont fait plus de 30 morts et près de 70 000 sinistrés entre juillet et septembre

Plus d'une trentaine de personnes ont péri et près de 70 000 autres sont sinistrés en raison des inondations qui ont frappé le Niger entre juillet et septembre, selon un bilan annoncé jeudi par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires à Niamey.

Les pluies diluviales qui ont durement frappé l'ensemble du territoire les trois derniers mois ont fait au moins 36 morts et jusqu'à 68 000 sinistrés et d'importants dégâts matériels, a indiqué la source.

Plus de 2 816 hectares de cultures fluviales ont été ravagées et 8 187 maisons dévastées, a ajouté la même source.

Exceptée Diffa située à l'extrême-est, toutes les régions ont été affectées.

Le Niger, pays sahélien est exposé souvent à de sévères crises alimentaires dues à la sécheresse ou à des inondations, la dernière en date remonte à l'année 2012 où les

Tempête de neige dans l'Himalaya: 43 morts



Quarante-trois personnes, principalement des randonneurs étrangers, ont trouvé la mort dans la tempête de neige qui a frappé mardi l'Himalaya, côté centre du Népal, ont annoncé hier les autorités dans un nouveau bilan.

Les autorités ont fait état de la découverte de 11 nouveaux corps (neuf Népalais et deux Japonais) mais d'autres corps pourraient encore être ensevelis sous la couche épaisse de neige ou sous la glace après la tempête inhabituelle de mardi, survenue sur le circuit de trek de l'Annapurna, qui a déclenché de graves avalanches.

Parmi les 43 morts, figurent au moins 19 touristes étrangers, venant notamment du Canada, d'Israël, de Pologne, de Slovaquie, d'Inde et du Vietnam.

Par ailleurs, tous les trekkeurs (dont des dizaines d'étrangers) qui avaient été coincés par la tempête de neige dans l'Himalaya sont sains et saufs, selon une source officielle.

D'après la police, 385 personnes au total, dont 180 étrangers, ont été ramenées saines et sauves depuis mercredi des zones touchées par la violente tempête de neige.

«Nous estimons que tous les autres trekkeurs dans la région sont sains et saufs», a déclaré Binay Acharya, de l'Association des agences de trek du Népal (Taan), qui organise les opérations de sauvetage.

«Nous n'avons pas reçu de nouveaux appels pour des sauvetages», a dit M. Acharya.

Un précédent bilan faisait état de 24 morts et une centaine de disparus.

Des milliers de personnes entreprennent le parcours de trek du tour de l'Annapurna chaque année au moins d'octobre où les conditions météo sont normalement le plus favorables. Quelque 168 randonneurs étrangers s'étaient enregistrés comme étant partis pour un trek dans les districts touchés de Mangan et de Mustang.

Cette catastrophe a poussé le Premier ministre du Népal, Sushil Koirala, à annoncer son intention de mettre sur pied un système national d'alerte.

A rappeler qu'en avril, une avalanche meurtrière a tué 16 personnes sur le mont Everest et entraîné l'interruption de toute ascension vers le plus haut sommet du monde, une décision sans précédent.



inondations provoquées par les pluies torrentielles avaient causé 70 morts, plus de 70 350 ménages sinistrés et environ 500 000 personnes affectées.

La saison des pluies dure au plus trois mois (juillet-août-septembre).

APS

Lancement d'un plan national de lutte contre le tabagisme en 2015

Le Pr Nouredine Zidouni, chef de service des maladies respiratoires au CHU Hassani-Issaâd de Beni Messous, a annoncé qu'un plan national de lutte contre le tabagisme sera lancé en 2015.

Dans un entretien à l'APS, le Pr Zidouni a affirmé que l'Etat s'est engagé à lutter contre le tabagisme en adoptant des mesures «strictes» à travers le plan stratégique de lutte contre les facteurs de risque des maladies non transmissibles qui sera soumis au gouvernement avant son lancement en 2015. Il a rappelé qu'à l'initiative du Premier ministre Abdelmalek Sellal, une commission nationale de lutte contre le tabagisme chargée de la mise en œuvre des mesures prévues dans le plan, a été installée.

Le Pr Zidouni qui préside cette commission, a indiqué que le plan prévoit l'application stricte des lois après l'organisation de campagnes de sensibilisation autour des effets néfastes du tabagisme pour les fumeurs et les non fumeurs.

Selon le spécialiste, le plan abordera en premier lieu, la lutte contre le tabagisme dans les places publiques comme les aéroports et les stations de voyageurs, relevant que la démarche ne sera pas «sans quelques difficultés vu le tempérament de l'Algérien».

Concernant les mesures coercitives de lutte contre ce fléau, le même responsable a indiqué que des lois complémentaires à celles mises en place par le ministère de la Santé sont en cours d'élaboration par les départements de l'Intérieur et de la Justice.

Le plan de lutte contre le tabagisme prévoit par ailleurs l'augmentation du prix du tabac et des taxes d'imposition, selon M. Zidouni qui a affirmé que l'expérience ainsi que la convention cadre de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont confirmé que cette orientation incitait les fumeurs à y renoncer.

Le tabagisme entraîne 25 maladies graves, la plus répandue étant la bronchite chronique et la plus grave, le cancer des poumons qui coûte à l'Etat des millions de DA sachant que 85 pc des cas ne sont pas opérables et nécessitent une chimiothérapie. Le diabète, l'hypertension artérielle et les maladies cardio-vasculaires sont aussi d'autres maladies causées par le tabagisme.

Le président de la Fondation pour le développement de la recherche médicale (Forem), Pr Mustapha Khiyati a mis en garde contre la propagation de ce fléau dans les milieux de jeunes, appelant à «l'application stricte» des lois et à l'adoption de moyens coercitifs contre les fumeurs dans les places publiques.

Le chef de service des maladies cardio-vasculaires au CHU Nefissa-Hammoud, Pr Djamel Eddine Nibouche a souligné de son côté que les pays qui ont lutté contre le tabagisme ont réussi à réduire de moitié le taux des maladies chroniques. Selon une enquête récente, le taux de fumeurs a atteint 11,22 pc (26 pc chez les hommes et 0,43 chez les femmes). 93,99 d'entre eux sont de grands fumeurs.

D'autres études réalisées par l'Institut national de santé publique en milieu scolaire et universitaire à Alger, ont révélé que plus de 20 pc des jeunes fument.

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière avait ouvert le 31 mai 2014 une cinquantaine de services au niveau des différents hôpitaux du pays pour aider les fumeurs au sevrage.

L'Algérie qui a adopté la convention cadre de l'OMS en 2004 et mis en place plusieurs lois interdisant le tabagisme dans les places publiques n'arrive toujours pas à contenir ce fléau.

APS

CANCER

Le mouvement associatif appelle au remboursement des soins effectués dans le privé

Le mouvement associatif de lutte contre le cancer a appelé, samedi à Alger, au remboursement des soins effectués dans le secteur privé en attendant l'application du plan-cancer (2015-2019).

«La Caisse nationale de sécurité sociale (CNASS) doit signer une convention avec les établissements de soins privés pour le remboursement des malades ayant recours au secteur privé pour leurs soins, faute de rendez-vous dans le secteur public», a indiqué la présidente de l'association «El-Amel» de lutte contre le cancer, Hamida Khatab.

Pour Mme Khatab, les patients se faisant traiter dans les centres anticancer privés déboursent des «sommes farfelues» et doivent donc être remboursés par la CNASS.

Elle a mentionné à ce titre que les rendez-vous en radiothérapie dans les établissements publics sont prévus pour 2015, précisant qu'en attendant l'ouverture de nouveaux centres anti-cancer (CAC), les malades doivent être pris en charge gratuitement dans le secteur privé. Au sujet du mouvement associatif, le chef de service sérologie au Centre Pierre et Marie-Curie (CPMC), Pr Ahmed Bendib est revenu sur le rôle important des associations qui sont le relais entre le malade et le médecin.

Le Pr Bendib a cependant averti des «dérides» enregistrées au sein de certaines associations qui «outrepassent leurs prérogatives en se substituant aux rôles des médecins». Le spécia-



liste a aussi plaidé pour la réforme du système de santé nationale en mentionnant que la médecine «gratuite» ne devait concerner que les citoyens défavorisés».

S'exprimant sur les nouveaux CAC, il a appelé à la formation de radiologues, physiciens et manipulateurs car le fonctionnement des accélérateurs nécessite la maîtrise d'une technologie de pointe.

Concernant le droit des malades, l'avocate Mme Fatma Benbrahim a rappelé que le droit aux soins est un droit constitutionnel et que tous les ma-

lades doivent bénéficier des mêmes soins quelles que soit leurs origines, sexes, moyens et lieux de résidence.

Mme Benbrahim a aussi insisté, à cette occasion, sur le secret médical et à la confidentialité des soins, droits personnels des patients sauf si ces derniers sont mineurs ou souffrent de pathologies mentales.

A propos des femmes divorcées et sans emplois, l'intervenant a estimé qu'elles «sont en droit de bénéficier de l'assurance de leurs ex-maris et que les textes de loi le stipulent clairement».

Pour l'élaboration d'un programme de prévention des maladies chroniques

L'élaboration d'un programme national de prévention des maladies chroniques a constitué la principale recommandation adoptée par les praticiens qui ont participé, ce week-end à Constantine, à une rencontre scientifique sur le thème «la prévention dans la pratique médicale». Au cours de ce séminaire initié par l'Eta-

bissement public de santé de proximité (EPSP) Mentouri, les participants ont notamment souligné l'urgence de mettre en pratique un plan d'action reflétant, coordonné, pratique et efficace pour prévenir ces maladies.

Le Dr Belhadj Mostefa, du service de médecine interne du Centre hospitalo-universitaire (CHU)

de Constantine, a estimé que la prévention des maladies comme le diabète, l'hypertension artérielle (HTA) et le cancer constituent «un challenge que le corps médical se doit de relever pour préserver la bonne santé et le bien-être du citoyen».

De son côté, le Dr Nadia Belaïd, médecin généraliste de l'Unité de diabète-

ologie de l'EPSP Mentouri, a précisé que la prise en charge de ces affections est «lourde à supporter» d'où l'intérêt de les prévenir en recourant notamment à l'activité physique régulière, à l'abstention de la cigarette, à une alimentation saine et équilibrée et au dépistage précoce des affections chroniques.

La lutte antitabac confrontée au lobby des cigarettiers

La conférence internationale sur la lutte antitabac ouverte lundi à Moscou, s'est penchée vendredi sur le lobby de l'industrie du tabac, exclue des discussions, mais qui tente dans l'ombre d'infléchir les débats.

Depuis lundi et jusqu'à samedi, les délégations de 195 pays planchent sur des directives et recommandations de nature à améliorer la lutte contre le tabac. La directrice de l'OMS, Margaret Chan, a fixé dès le départ le cadre des débats et a mis en garde contre la présence de l'industrie du tabac.

«Les cigarettiers insistent pour faire partie intégrante du débat afin d'apporter des solutions (...) mais octroyer une place à l'industrie du tabac reviendrait à demander à des renards de s'occuper de vos poules», a-t-elle averti. «Ne les laissez pas vous séduire.»

Si officiellement, aucun représentant d'un groupe de cigarettiers ne

peut participer aux débats, cela ne veut pas dire que des lobbyistes protabac ne sont pas présents, dans les couloirs, le hall de l'hôtel, à l'affût d'un délégué à convaincre de ne pas voter les mesures antitabac. Leur présence a rapidement fait débat. Notamment quand, comme à chaque conférence, ils ont occupé la quarantaine de places réservées au public. François van der Merwe, président de l'Association internationale des Producteurs du tabac (ITGA), en faisait partie, selon l'AFP.

Personne non grata à la Conférence, M. van der Merwe a, du coup, organisé sa propre conférence, un déjeuner auquel seuls huit journalistes étaient invités pour écouter son point de vue, selon l'agence. A l'ouverture de la conférence lundi, la directrice générale de l'OMS a mis en garde les parties présentes contre l'influence des cigarettiers. «Les cigarettiers insistent

pour faire partie intégrante du débat afin d'apporter des solutions (...) mais octroyer une place à l'industrie du tabac reviendrait à demander à des renards de s'occuper de vos poules», a-t-elle averti. «Leurs objectifs sont très prévisibles : il s'agit de saper votre capacité à déterminer des directives sur les taxes», a-t-elle assuré s'adressant aux délégués.

Les directives sur les taxes, qui amenderont l'article 6 du FCTC, provoquent la colère des industriels du tabac, qui sont déjà confrontés à un renforcement des politiques antitabac dans la majorité des pays développés.

Cette sixième session de la conférence des parties à la Convention-cadre de l'OMS pour la Lutte antitabac (FCTC), réunit 1 500 délégués, représentant les 179 parties représentées, mais est boycottée par les Etats-Unis et le Canada.

Diabète

Le Novonorm produit par l'usine d'Oued Aïssi à partir de 2015

L'usine d'Oued Aïssi (W. Tizi Ouzou) relevant des laboratoires danois Novo Nordisk, entamera prochainement la production d'un nouveau médicament pour diabétiques qui sera commercialisé en 2015, a annoncé le directeur de l'usine, Moussa Kidouche.

Pionnière dans la production des médicaments pour diabétiques notamment la forme sèche de médicaments administrés par voie orale, l'usine d'Oued Aïssi entamera la production du nouveau médicament «Novonorm», qui sera commercialisé en 2015, a indiqué M. Kidouche à l'APS. Relevant des laboratoires danois Novo Nordisk et de la société de droit algérien ALDAPH-SPA d'importation, de production, de distribution et de promotion des médicaments, l'usine est considérée l'unique unité dans le monde à produire la forme sèche de médicaments administrés par voie orale pour diabétiques.

L'usine, actuellement en cours d'équipement pour la fabrication du Novonorm que l'Algérie continue toujours à importer de l'étranger, pourra «répondre» aux besoins du marché national et assurer ce médicament à long terme, a indiqué le même responsable.

Créeé en 2006, l'usine d'Oued Aïssi, qui a entamé la production de la «Novorimine» (500, 850 et 1000 mg), connue au niveau international sous l'appellation de «Metformine»



Le directeur de l'usine, Moussa Kidouche

couvre actuellement 70% des besoins du marché national en ce médicament, tandis que sa capacité de production (30 millions de boîtes/an) dépasse la demande nationale, a-t-il souligné. L'usine, certifiée ISO (qualité, sécurité et protection de l'environnement), exporterà, après satisfaction des besoins du marché national, vers d'autres pays notamment africains, a affirmé M. Kidouche.

La production de l'usine est passée de plus de 97 000 boîtes en 2008 à près de 14 millions de boîtes en 2013, tandis que le nombre de ses cadres a grimpé de 26 en 2006 à 175 en 2014.

95% de ces cadres, recrutés directement après la fin de leurs études universitaires, ont suivi une formation au niveau de l'usine et acquis l'expérience exigée pour assurer une gestion selon les normes en vigueur au niveau des laboratoires danois Novo Nordisk.

L'usine prend en charge la formation des étudiants de 6^e année pharmacie à la faculté de Tizi Ouzou, dans le cadre d'un stage de fin d'études pour l'obtention d'un doctorat en pharmacie. Dans le cadre du partenariat entre le groupe Saïdal et les laboratoires Novo Nordisk, l'usine de Constantine entamera la fabrication de l'insuline qui sera commercialisée l'année prochaine sur le marché national.

La production en 2015 du Novonorm et de l'insuline au niveau local contribuera, selon les experts, à réduire la facture des médicaments importés et à garantir la disponibilité de ces médicaments à des prix raisonnables au niveau national.

S'agissant du partenariat entre le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et les laboratoires Novo Nordisk, une clinique mobile a sillonné, depuis son lancement en 2011, une dizaine de wilayas du pays pour le dépistage précoce et la sensibilisation au diabète.

L'opération a permis le dépistage de 32 000 personnes et l'examen de 28 000 diabétiques. 10% de la population algérienne souffrent du diabète. Ce taux est en nette augmentation du fait du changement de l'hygiène de vie, selon la Société algérienne de diabétologie (SAD) qui a tiré la sonnette d'alarme à ce sujet.

DURANT LES 15 DERNIÈRES ANNÉES EN ALGÉRIE Le taux d'atteinte est passé de 8% à 16%

Les différentes études réalisées en Algérie entre 1998 et 2013 ont démontré que le taux d'atteinte du diabète est passé de 8% à 16%.

L'étude, dirigée en 1998 par le chef du service de médecine interne au CHU de Sétif, le P^r Rachid Malek, avait démontré à l'époque que le taux d'atteinte du diabète de type 2 chez les sujets âgés entre 30-64 ans, objet de cette étude, était de 8%. Une étude similaire réalisée par le ministère de la Santé, en coopération avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2003 sur la tranche d'âge 25-64 ans a révélé un taux de prévalence globale de 8%. La prévalence urbaine était de plus de 10% et rurale de plus de 7%. Une autre étude qui a concerné en 2005 un échantillon de plus de 48 000 sujets âgés entre 35 et 70 ans, a démontré un taux de prévalence globale de plus de 12%. La prévalence urbaine était de 13% et rurale de 9%. Selon une étude qui a touché un échantillon de près de 8 000 sujets âgés entre 55 et 59 ans à Tlemcen, le taux de prévalence globale a été estimé à plus de 10%. La prévalence urbaine était de 15% et rurale de 12%.

Par ailleurs, une récente étude réalisée dans la wilaya de Mila sur un échantillon de plus de 1 000 personnes âgées entre 30 et 64 ans, a révélé que le taux de prévalence du diabète de type 2 a atteint 16%, a affirmé le P^r Kessam Nezal, endocrinologue au CHU de Constantine, qui a participé à la réalisation de cette étude. Selon le même spécialiste, l'étude réalisée en 2012

au niveau de l'établissement public de santé de proximité de la wilaya de Mila et présentée en 2013, a révélé que plus de 14% des personnes ayant subi un diagnostic, sont exposées au risque d'atteinte.

Les résultats de la clinomobile pour le dépistage du diabète qui a sillonné plusieurs wilayas du pays depuis 2011, ont démontré le même taux d'atteinte chez les sujets âgés de 35 à 64 ans.

Les spécialistes mettent en garde contre le risque d'augmentation du taux d'atteinte de cette maladie chez les jeunes, vu que ces résultats sont liés au facteur âge, l'espérance de vie des Algériens étant passée de 40 ans durant les premières années d'indépendance à plus de 75 ans durant ces dernières années.

Le chef de service de médecine interne à l'hôpital de Birtraria (Alger) et président de la commission nationale de lutte contre le diabète, avait mis en garde contre la hausse de la prévalence de cette maladie dans la société algérienne, due essentiellement au phénomène de l'obésité.

L'association algérienne de diabétologie a plaidé pour le renforcement des moyens de prévention, à travers l'éducation sanitaire des citoyens et le diagnostic précoce de la maladie. Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a annoncé récemment un programme sectoriel de lutte contre les facteurs déclencheurs des maladies chroniques qui ont atteint des taux inquiétants.

Le plan stratégique de lutte contre les facteurs de risque des MNT donnera un «nouvel élan» à la prévention en Algérie

Le plan stratégique national multisectoriel de lutte intégrée contre les facteurs de risque des maladies non transmissibles (2014-2018), donnera «un nouvel élan» à la prévention en Algérie, a annoncé la sous-directrice de la prévention des MNT au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, D^r Djamilia Nadir.

La responsable a indiqué à l'APS que la prévention, qui a été pendant longtemps «le parent pauvre» de la médecine, bénéficiera désormais de l'intérêt nécessaire «dans le cadre du plan stratégique national de lutte contre les facteurs de risque des maladies non transmissibles (2014-2018) et le projet du code de la santé qui sera prochainement soumis au gouvernement.

Ce plan multisectoriel élaboré avec le soutien de l'Union européenne (UE) comporte 4 axes, 11 objectifs, 30 actions et 113 mesures. Il sera accompagné de quatre supports d'appui : un plan de suivi-évaluation, un plan de communication, un plan de développement et de recherche et un plan de financement.

Il vise le renforcement de programmes relatifs à la promotion de l'alimentation saine et équilibrée, la lutte antitabac, l'encouragement de l'activité physique et la mise en place d'un cadre de coordination national multisectoriel. Selon les spécialistes de la santé, le plan intervient suite à la hausse du taux de prévalence des maladies non transmissibles, dont la mortalité représente 58%, contre 22,7% pour les maladies transmissibles.

Les différentes études réalisées ont démontré que l'hypertension artérielle vient en tête des maladies non transmissibles avec un taux de 26%, soit 4 500 000 de cas par an.

Le diabète de type 2 vient en deuxième position avec une prévalence de 8,9%, soit 1 800 000 nouveaux cas par an, suivie des différents types de cancers avec 110 cas/100 000 habitants, soit 44 433 000 nouveaux cas par an, puis les maladies respiratoires chroniques avec une incidence de 7,6% dont plus de 3% pour l'asthme.

Des efforts consentis pour alléger la charge des maladies non transmissibles

Le D^r Nadir a valorisé les efforts consentis par les autorités publiques pour alléger la charge des maladies non transmissibles, citant les facteurs de risque, en premier lieu la consommation de tabac à fumer dont le taux est estimé à 11,2%, avec une moyenne journalière de 14,77 cigarettes. La spécialiste a également cité le problème de surpoids chez les personnes âgées entre 35 et 70 ans, avec un taux de 55,9%, notamment chez les femmes, outre l'obésité (20,9%) et le manque d'exercice physique.

Elle a salué la politique de prévention et de lutte contre les maladies contagieuses (tuberculose, poliomyléite et malária) adoptée par l'Algérie durant les années 1970.

Elle a rappelé, dans ce sens, que les autorités publiques accordaient une importance «majeure» aux maladies non transmissibles pour juguler leur propagation d'une part et alléger le poids de leur prise en charge par le trésor public d'autre part. Afin de reconstruire la prévention, la responsable a cité trois types : la prévention primaire qui porte sur les moyens de diminuer l'incidence d'une maladie, telle la sensibilisation, la prévention secondaire dont le but est de déceler, à un stade précoce, des maladies qui n'ont pas pu être évitées par la prévention primaire et la prévention tertiaire qui désigne l'ensemble des moyens mis en œuvre pour éviter les complications et les rechutes des maladies et réintégrer le malade dans la société.

Elle a, en outre, rappelé la création d'une commission nationale dans le cadre du plan stratégique national de lutte contre les facteurs de risque, chargée de la coordination des actions interministérielles, en vue d'assurer le suivi, l'évaluation et le succès de ce plan auquel prennent part plusieurs secteurs, sans oublier le rôle du citoyen et de la société civile. Le P^r Djamel Eddine Nibouche, chef de service cardiologie au CHU «Nafissa Hamoud», a affirmé «l'absence de la prévention primaire» dans la société algérienne et la négligence des facteurs de risque de ces maladies.

Il a salué, à cette occasion, la prise de conscience des autorités publiques de la gravité de la propagation des MNT et la mise en place du plan stratégique national de lutte contre les facteurs de risque, dont il est membre, annonçant l'élaboration, en 2015, en collaboration avec l'OMS, d'une étude sur les indicateurs des facteurs de risque des maladies cardiovasculaires.

Le spécialiste a mis en garde contre ces facteurs, citant notamment le manque d'exercice physique, l'obésité, le stress, la mauvaise hygiène de vie, outre les mariages consanguins, la hausse de l'espérance de vie et du nombre de personnes âgées atteintes de maladies cardiovasculaires et du diabète.

Pourquoi la grippe est plus dangereuse pour les femmes enceintes

Des chercheurs américains ont découvert pourquoi les femmes enceintes qui attrapent la grippe ont plus de risques de développer une pneumonie. Leur étude plaide en faveur de la vaccination anti-grippale.

Des chercheurs de l'Université de Stanford (Etats-Unis) pensent avoir découvert pourquoi les femmes enceintes sont plus sensibles face au virus de la grippe. Le problème ou plutôt les responsables seraient les cellules qui provoquent la réponse immunitaire qui auraient tendance à faire du zèle au cours de la grossesse.

Pour cette étude, les chercheurs ont recueilli les cellules immunitaires de 50 femmes (la moitié était enceinte et l'autre moitié ne l'était pas). Ils ont ensuite infecté les cellules avec le virus de la grippe en laboratoire. Dans les échantillons provenant des femmes enceintes, deux types de globules blancs ont multiplié leur réponse immunitaire, attirant d'autres cellules pour les aider à combattre le virus.

Une réponse immunitaire sur-dimensionnée

L'idée de combattre le virus peut paraître une bonne chose. Mais dans les cas des femmes enceintes, la réponse immunitaire est surdimensionnée. Avoir trop de cellules immunitaires dans les poumons peut causer une inflammation qui rend la respiration diffi-

cile" explique le Dr Catherine Blish, professeur adjoint au service des maladies infectieuses à l'Ecole de médecine de Stanford et principal auteur de l'étude.

Cela pourrait expliquer pourquoi les femmes enceintes qui attrapent la grippe ont plus de risques d'avoir des complications respiratoires graves qui peuvent aller jusqu'à la pneumonie" ajoute le médecin qui recommande donc vivement aux femmes de se faire vacciner contre la grippe pendant leur grossesse.

Le vaccin pris en charge à 100%

En France, depuis 2012, le Haut conseil de la santé publique recommande la vaccination grippale des femmes enceintes quel que soit leur trimestre de grossesse. Les données scientifiques ont en effet démontré que cette mesure réduit les épisodes pulmonaires fébriles chez la femme enceinte et qu'elle peut également protéger le bébé du risque de grippe durant ses six premiers mois. De son côté, l'Assurance maladie prend en



charge à 100 % le vaccin contre la grippe saisonnière pour les femmes enceintes.

Celles-ci sont invitées à se rendre chez leur médecin traitant,

leur gynécologue obstétricien ou leur sage-femme qui pourra leur prescrire le vaccin dès le mois d'octobre. Il faut en effet compter environ 15 jours entre la vaccination et

le moment où l'organisme est protégé contre la grippe. Il est donc inutile d'attendre les premières froides ou le début de l'épidémie de grippe pour se faire vacciner.

UN VACCIN À HAUTE DOSE LIMITERAIT LES RISQUES CHEZ LES SENIORS

Dès vaccins à haute dose seraient 24% plus efficaces chez les personnes âgées de plus de 65 ans pour lutter contre la grippe saisonnière et ses complications.

La grippe saisonnière a fait 36 000 morts en moyenne aux Etats-Unis entre 1990 et 1999. Les personnes âgées de plus de 65 ans sont particulièrement sensibles à cette infection virale et aux complications qu'elle peut causer. Mais les chercheurs américains de l'université Vanderbilt ont peut-être trouvé un moyen de faire reculer le nombre



de décès. Selon une étude publiée par la revue médicale *New England Journal of Medicine*, des vaccins à haute dose seraient 24% plus efficaces pour protéger les seniors contre la grippe et ses complications. Ce qui éviterait d'éviter un cas de grippe sur quatre chez cette tranche de population particulièrement vulnérable. Un essai clinique mené sur près de 32 000 patients dans 126 centres de recherche aux Etats-Unis et au Canada pendant les saisons 2011/2012 et 2012/2013 est à l'origine de ce constat.

Les scientifiques ont comparé un vaccin trivalent à haute dose (le vaccin Fluzone à haute dose de Sanofi Pasteur) et un vaccin normal contre la grippe chez les personnes âgées de plus de 65 ans. Le vaccin à haute dose a donné de meilleurs résultats, générant une réponse immunitaire beaucoup plus importante que le vaccin normal. Le médicament permettrait également d'éviter les complications telles que les pneumonies, les problèmes cardio-respiratoires et le recours à des médicaments.

Les hommes l'attrapent plus facilement que les femmes



Les chercheurs de l'Université d'Harvard expliquent que c'est à cause de leur manque d'oestrogènes que les hommes sont plus sensibles aux infections bactériennes ou virales comme la grippe. Messieurs, vous êtes plus prédisposés à l'infection. Alors que la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière vient tout juste d'être lancée en France, on sait maintenant pourquoi les hommes ont deux fois plus intérêt que les femmes à se faire vacciner. En effet, les chercheurs de l'Université de Harvard (Etats-Unis) viennent de découvrir qu'en raison de leur manque d'oestrogènes (les hormones féminines), les hommes sont plus sensibles aux infections bactériennes

ou virales comme la grippe, la pneumonie ou les infections respiratoires.

Comme l'explique le professeur Lester Kobzik, de l'école de santé publique de l'université américaine, la cause de cette prédisposition chez les hommes aux infections respiratoires est due à la production d'oxyde nitrique synthase (NOS), une protéine présente dans le sang qui est activée par la libération d'oestrogènes.

Pour affirmer cela, le professeur et son équipe ont implanté une bactérie (*streptococcus pneumoniae*) dans les poumons de souris. Les souris femelles ainsi que les souris mâles qui avaient reçu un traitement à base d'oestrogènes se sont débarrassées

de cette bactérie beaucoup plus rapidement que les souris mâles "normales".

Puis ils ont procédé à une autre expérience. Ils ont pris un autre groupe de souris mâles et de souris femelles et ont bloqué la production de l'oxyde nitrique synthase (NOS). Ils se sont alors aperçus que les souris femelles étaient devenues aussi vulnérables que les mâles.

Les chercheurs espèrent que cette découverte permettra d'améliorer la résistance aux infections pulmonaires et permettra de réduire le risque de pneumonies bactériennes qui surviennent lors des épidémies de grippe.

Octobre 2014

GRIPPE

Un nouveau virus mortel mis au point par les Américains



Pour améliorer le vaccin contre la grippe, un virologue américain a fabriqué une souche de grippe H1N1 contre laquelle l'homme n'est pas immunisé. Une manipulation génétique qui lui vaut d'être très critiquée par ses collègues.

Pour améliorer le vaccin contre la grippe, un virologue de l'Université du Wisconsin (Etats-Unis) a manipulé génétiquement le virus de la grippe H1N1, jusqu'à ce qu'il crée une version mutante, mortelle, et contre laquelle l'homme n'est pas immunisé. Ces recherches pourraient permettre le développement de vaccins capables de lutter contre les formes les plus mortelles de la grippe », a souligné le Pr Yoshihiko Kawakita, pour répondre aux vives critiques de ses collègues.

Ceux-ci ne critiquent pas l'objectif de la recherche : en manipulant le virus de la pandémie de 2009, l'idée est de voir comment il peut muter (ce que les virus en circulation font tous les 3 à 5 ans), afin ensuite de créer des vaccins plus efficaces. Mais de nombreux scientifiques estiment que le Pr Kawakita a pris de nombreux risques en transformant un virus capable d'être combattu par le système immunitaire en un virus invincible que l'homme ne peut combattre.

Les résultats préliminaires de ces travaux ont été soumis à un comité d'expert de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ce n'est pas la première fois que le virologue américain crée la polémique. Déjà, en mai dernier, il était venu à récrire un virus proche de la grippe espagnole qui avait fait près de 100 millions de victimes au début du XXI^e siècle.

LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE PROTÈGERAIT DES MALADIES CARDIAQUES

Le vaccin contre la grippe aurait également l'avantage de prévenir des maladies cardiaques. Les personnes vaccinées contre la grippe ont 55% de moins de chances de développer une maladie cardiaque l'année suivant leur vaccination. C'est ce que révèle une nouvelle étude de l'Université de Toronto (Canada).

Le docteur Jacob Udell de l'Université de Toronto et ses collègues ont examiné un grand nombre d'études scientifiques réalisées sur le vaccin contre la grippe.

Ils ont analysé 6735 patients d'âge moyen 67 ans, dont plus d'un tiers avaient eu des antécédents cardiaques. La moitié des volontaires ont été vaccinés contre la grippe et l'autre a reçu un placebo. Les risques cardio-vasculaires des patients ont été réévalués 8 mois après la vaccination.

Les chercheurs ont constaté que les patients qui avaient subi une crise cardiaque récente et qui ont du se faire vacciner contre la grippe avaient un risque 55 fois inférieur d'avoir un autre événement cardiaque majeur.

« Le vaccin contre la grippe pourrait être un vaccin contre les accidents cardio-vasculaires », a déclaré le docteur Jacob Udell.

Les personnes qui contractent la grippe sont plus à risque de



développer des problèmes cardiaques. « Nous savons que l'inflammation due à la grippe peut déclencher un blocage des vaisseaux, ce qui provoque des crises cardiaques », a déclaré le docteur Jacob Udell.

Le docteur William Shaffner, un expert en maladies infectieuses à la Vanderbilt University Medical Center (Etats-Unis), témoigne que « cette étude confirme clairement que la grippe est une infection qui affecte plus que les poumons. Elle atteint le cœur et peut aggraver les risques d'accidents cardio-vasculaires.

Les personnes âgées et toutes celles qui ont des risques de développer des troubles cardio-vasculaires devraient se protéger et se faire vacciner contre la grippe. En revanche, j'ai peu d'espoir de constater effet notable du vaccin contre la grippe sur un joueur de basket-ball de 22 ans. »

Cette étude a été publiée dans le *Journal of the American Medical Association (JAMA)*.

MUCOVISCIDOSE : LE FONCTIONNEMENT DES BACTÉRIES ÉLUCIDÉ

Des chercheurs de l'Institut Pasteur et de l'Inserm ont mis en évidence un mécanisme original que la bactérie *Pseudomonas aeruginosa* met en œuvre pour détourner le système immunitaire et prendre la place des autres bactéries.

La mucoviscidose est la plus fréquente des maladies génétiques héréditaires graves. On compte 6300 patients en France, dont 2 millions de porteurs sains. En France, un nouveau-né tous les 3 jours est atteint de cette maladie qui entraîne une atelmie respiratoire grave et réduit l'espérance de vie à 30 ou 40 ans. La mucoviscidose conduit à la sécrétion par les poumons d'un mucus visqueux et abondant qui est propice aux infections bactériennes. Le traitement des infections se fait par l'administration d'antibiotiques, ce qui à terme engendre une multi-résistance des bactéries. Ce sont ces infections bactériennes pulmonaires qui représentent la cause majeure de mortalité chez les personnes atteintes par cette maladie génétique.

Une bactérie disparaît, une autre prend sa place

Il n'existe malheureusement à ce jour aucun traitement pour guérir la mucoviscidose. Ces soins reposent avant tout sur des séances de kinésithérapie respiratoire qui permettent d'évacuer le mucus, lorsque la « muco » touche les voies respiratoires, et sur la prescription d'extraits pancréatiques lorsqu'elle touche les voies digestives.

Les chercheurs ont constaté que chez les personnes atteintes de mucoviscidose, les populations de bactéries présentes dans les poumons varient en fonction de l'âge. Une équipe de l'Institut Pasteur et de l'Inserm a donc cherché à savoir pourquoi, en s'intéressant à deux



bactéries majoritairement représentées dans les poumons des patients : *Staphylococcus aureus* (*staphylocoque doré*) et *Pseudomonas aeruginosa*.

« *Staphylococcus* est majoritairement présent chez les jeunes patients, puis diminue avec l'âge pour quasiment disparaître en fin de vie. Alors que *Pseudomonas*, à l'inverse, est quasi-absent chez les jeunes patients, puis apparaît progressivement au cours de la vie, pour être majoritaire en fin de vie » expliquent les chercheurs. Ces derniers sont donc parvenus à expliquer cette invasion progressive entre les

deux bactéries en mettant en évidence le mécanisme sophistiqué que la première bactérie met en œuvre pour tuer sa concurrente : elle manipule tout simplement le système immunitaire afin que celui-ci élimine le staphylocoque doré, et elle prend ensuite sa place.

Cette étude, co-financée par l'association Vaincre la mucoviscidose, est loin d'être anodine. La découverte du mode de fonctionnement entre bactéries ouvre en effet la voie à de nouvelles thérapeutiques qui permettraient de pallier la résistance des bactéries aux antibiotiques.

LUTTE CONTRE EBOLA

La Chine appelle à conjuguer les efforts internationaux pour combattre le virus

Le représentant permanent adjoint de la Chine auprès des Nations unies, Wang Min, a appelé vendredi les membres de la communauté internationale à conjuguer leurs efforts pour combattre Ebola.

"Nous sommes actuellement très préoccupés par l'aggravation de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest", a déclaré M. Wang devant l'Assemblée générale des Nations unies lors d'une réunion sur le développement de l'Afrique.

"Les membres de la communauté internationale doivent s'unir pour aider les pays d'Afrique de l'Ouest à faire face à l'épidémie d'Ebola", a-t-il plaidé, avant d'ajouter : "Les pays doivent accroître leur aide à l'Afrique pour lui permettre de renforcer ses capacités en matière de santé publique".

Il est nécessaire d'envoyer davantage d'agents de soins et d'experts dans la zone touchée, de fournir des équipements de protection et du matériel, d'aider à traiter les patients, d'améliorer les capacités de dépistage et d'aider les communautés locales dans la prévention et le contrôle d'Ebola, a-t-il ajouté.

La Chine envoie des médicaments expérimentaux en Afrique

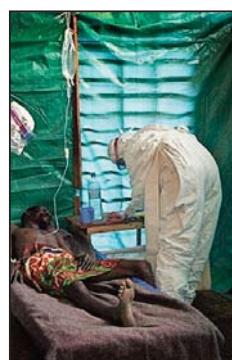
La Chine a envoyé des millions de doses de médicaments expérimentaux en Afrique pour lutter contre l'Ebola, a rapporté hier l'agence Chine nouvelle.

Les doses envoyées "sont destinées à soigner les patients contaminés par le virus Ebola, mais il n'est pas de vaccin", a indiqué Huo Caixia, responsable de "Si-huanPharm", laboratoire privé qui fabrique ces médicaments, cité par Chine nouvelle. "Ces médicaments peuvent aussi être utilisés pour prévenir la maladie."

Les médicaments ont déjà été testés sur des cellules et des animaux, mais pas encore sur des humains, a-t-il précisé. Huo Caixia a ajouté que "les essais cliniques se-

ront menés en Afrique, car il n'y a pas encore de patient d'Ebola en Chine. La structure chimique du jk-05 (médicament expérimental) est plus simple que les médicaments américains et européens, et le jk-05 peut ainsi être produit plus rapidement et coûte moins cher".

Selon la même source, la Chine avait déjà envoyé des médicaments pour dix mille personnes. Pékin a déjà envoyé quelque 200 éléments de son personnel médical dans les pays touchés par l'épidémie et a promis d'offrir plus de 35 millions de dollars d'aide médicale à la Sierra Leone, au Liberia, à la Guinée et à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), selon Chine nouvelle.



Le Pentagone brièvement contaminé par la peur d'Ebola

Le Pentagone a rouvert vendredi un accès qui avait été fermé après qu'une femme, que l'on croyait récemment rentrée d'Afrique de l'Ouest, eut vomi sur le parking de ce complexe situé aux portes de Washington. La femme aurait affirmé aux pompiers venus l'assister qu'elle était rentrée récemment d'Afrique de l'Ouest, selon le département américain de la Défense. Mais un porte-parole du cabinet de lob-

bying pour lequel elle travaille a affirmé à l'AFP sous couvert d'anonymat qu'elle ne s'était jamais rendue en Afrique "ni pour le plaisir, ni pour le travail". Ce cabine, Total Spectrum, n'a aucun intérêt en Afrique et ses activités sont exclusivement à Washington, selon cette personne.

L'incident, qui a créé une tempête de réactions sur internet, illustre la panique qui gagne peu à peu les Américains sur les

risques de propagation du virus Ebola. La police du Pentagone avait repéré sur un parking du complexe une femme "qui était malade et vomissait", avait rapporté le département de la Défense. Par mesure de précaution, tous les piétons et véhicules avaient été interdits d'accès autour du parking Sud et une entrée menant à l'énorme bâtiment avait été fermée.

APS

300.000

personnes infectées
par Ebola en Sierra Leone

Distribution massive de nourriture à 265.000 personnes en Sierra Leone

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé vendredi le lancement immédiat d'une distribution d'aide alimentaire à 265.000 habitants de Freetown, la capitale de Sierra Leone, "la plus importante dans le pays depuis le début de l'épidémie d'Ebola".

Pour cette opération dans la banlieue de Waterloo, menée avec Caritas et d'autres ONG et la société civile, le PAM a mobilisé 700 personnes

afin de distribuer en un jour plus de 800 tonnes de nourriture, "représentant les besoins alimentaires des familles pour 30 jours", précise l'organisation dans un communiqué.

Le PAM, une des agences de l'ONU les plus impliquées dans la lutte contre Ebola, avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Unicef, gère en particulier la logistique des opérations d'aide internationale et distribue de la nourriture dans les zones les plus touchées en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone.

Le ministre de la Défense affecté à une mission anti-Ebola

Le chef de l'Etat sierra-léonais Ernest Bai Koroma a nommé son ministre de la Défense Alfred Paolo Conteh à la tête de l'organisme nationale de lutte contre Ebola, lui-même gérant désormais ce département "avec effet immédiat", a annoncé la présidence vendredi soir.

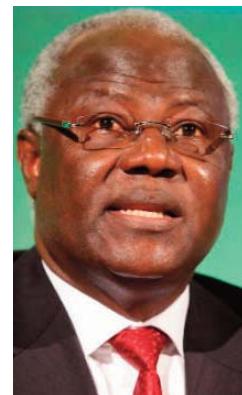
Le président Koroma a confié une "mission spéciale" à M. Conteh, nommé "directeur général du Centre national de coordination de la lutte contre Ebola (NERC, National Ebola Response Centre)", organisme nouvellement créé qui remplace le Centre national des opérations (NOC, National Operations Centre), affirme la présidence dans un communiqué lu à l'antenne des médias d'Etat.

La décision a été prise "avec effet immédiat" et pendant la durée de la "mission spéciale de M. Conteh", le chef de l'Etat "assurera la supervision générale du ministère de la Défense", affirme-t-elle.

"Le directeur général du NERC aura les pleins pouvoirs pour la mise en œuvre du plan national de lutte contre Ebola", il doit coordonner les actions avec les autres acteurs de la crise, afin de permettre "une utilisation efficace de l'aide" convergente de diverses origines vers la Sierra Leone pour la riposte, ajoute la présidence.

Selon la même source, le chef de l'Etat lui-même dirigera le conseil d'administration du NERC, qui sera installé à Freetown dans les mêmes locaux que l'antenne nationale de la nouvelle Mission des Nations unies pour coordonner la lutte contre Ebola (UNMEER).

Le président Koroma s'est par ailleurs entretenu vendredi avec le chef de l'UNMEER en Sierra Leone, Amadou Kamara, diplo-



mate d'origine sierra-léonaise récemment nommée à ce poste, ont rapporté les médias publics.

Le chef de l'Etat lui a indiqué qu'en raison des "ravages" d'Ebola dans le pays et dans la sous-région, il était urgent d'agir vite.

"L'heure n'est plus à trop de bureaucratie, les gens meurent et des décisions rapides doivent être prises. Les programmes doivent être exécutés et, là où c'est nécessaire, redéfinis pour répondre aux besoins", a déclaré M. Koroma, cité par les médias.

La Sierra Leone est l'un des trois pays - avec le Liberia et la Guinée - les plus affectés par l'épidémie actuelle d'Ebola en Afrique de l'Ouest.

La fièvre hémorragique hautement contagieuse a fait 4.555 morts sur 9.216 cas enregistrés dans sept pays au total, selon le dernier bilan publié vendredi par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). A celle seule, la Sierra Leone compte 1.200 morts sur 3.410 cas signalés, d'après la même source.

DIALOGUE INTERMALIEN

L'ONU appelle les parties maliennes à négocier «de bonne foi» à Alger

Le Conseil de sécurité de l'ONU a salué vendredi la reprise du processus de négociations intermalien prévu à Alger, appelant les parties maliennes à «négocier de bonne foi» pour parvenir à un accord de paix durable.

Dans une déclaration à l'issue d'une réunion, les membres du Conseil ont salué «le rôle de facilitateur joué par l'Algérie, à la demande des autorités maliennes, pour organiser des pourparlers de paix formels et pour réunir le gouvernement du Mali et les groupes armés qui ont signé et adhèrent à l'accord de Ouagadougou de juin 2013».

Ils ont appelé «les parties maliennes à respecter pleinement leurs engagements inscrits dans la feuille de route signée le 24 juillet 2014 et à s'impliquer de bonne foi et avec un esprit de compromis dans les pourparlers de paix à Alger quand ils reprennent».



Ils ont aussi exhorté «toutes les parties à respecter pleinement l'accord de cessez-le-feu du 23 mai 2014 ainsi que la déclaration de cessation des hostilités signée à Alger le 24 juillet 2014 et à éviter toute action qui pourrait mettre en péril les perspectives de paix.»

Les membres du Conseil de sécurité ont exprimé par ailleurs

leur «profonde préoccupation concernant la détérioration de la situation sécuritaire dans le nord du Mali» et ont réitéré leur «ferme condamnation de toutes les attaques meurtrières contre la Mission des Nations unies (Mi-nusma)».

Ils ont également exhorté «les groupes armés à coopérer avec les Nations unies pour arrêter immédiatement et condamner les attaques contre les Casques bleus, conformément à la déclaration qu'ils ont signée le 16 septembre 2014 à Alger», ajoute la déclaration.

La deuxième phase du dialogue inclusif intermalien s'est ouverte le 1er septembre à Alger avec la participation notamment des délégations du gouvernement malien et celles des six mouvements politico-militaires signataires de la feuille de route ainsi que des représentants de la société civile.

La phase initiale du dialogue intermalien, qui avait eu lieu du 17 au 24 juillet à Alger, avait été couronnée par la signature de deux documents comportant «la feuille de route pour les négociations dans le cadre du processus d'Alger» et une «déclaration de cessation des hostilités» entre le gouvernement du Mali et six mouvements politico-militaires du nord de ce pays.

Outre les représentants du gouvernement malien, les six mouvements signataires des deux documents sont le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des Mouvements et Fronts Patriotes de résistance (CM-FPR), le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (dissident).

CENTRAFRIQUE

Médiation internationale à Bangui pour rencontrer les groupes armés...

Une délégation de la médiation internationale dans la crise centrafricaine est arrivée hier à Bangui pour rencontrer les groupes armés et "ramener le calme" après la flambée de violences qui a fait une vingtaine de morts depuis 15 jours.

Cette visite, à l'initiative du président congolais Denis Sassou Nguesso, le médiateur dans la crise centrafricaine, est notamment composée du chef de la mission de l'ONU en Afrique centrale, Abdoulaye Bathily, et du ministre congolais des Affaires étrangères, Basile Ik-wébé.

La médiation vient "pour discuter avec les signataires de l'accord de Brazzaville et bien entendu avec les autorités de la transition pour voir comment aujourd'hui ramener le calme, la sérenté dans ce pays pour une transition apaisée" après les violences de ces derniers jours, a déclaré Abdoulaye Bathily dans un entretien à la presse présidentielle. "Nous condam-

nons ces événements. Nous voulons que les Centrafricains se remettent ensemble, se parlent, dialoguent. C'est par le dialogue, le débat d'idées qu'on sortira de cette crise de manière durable", a affirmé le responsable onusien.

"Ce n'est pas en tuant des enfants, en tuant les mères de famille, en tuant les personnes qu'on peut résoudre la crise dans ce pays. Je suis venu rencontrer la présidente (Catherine Samba Panza) pour lui donner ce message et j'ai des raisons d'être optimiste", a ajouté M. Bathily, tout en reconnaissant que "depuis quelques jours, il y a eu un déraillement du train de la transition".

"Cela est profondément regretté", a-t-il dit, évoquant les "victimes civiles mais aussi militaires, les casques bleus, les blessés, les souffrances, les larmes", et les "milliers de gens qui ont encore une fois pris le chemin de l'exil hors de leurs maisons".

Mais, a-t-il assuré, "toute la com-

munauté internationale est mobilisée autour de la Centrafrique". Réunis à Brazzaville fin juillet, les représentants des principaux groupes armés qui ont mis le pays à feu et à sang depuis un an et demi – l'ex-coalition Séféka, majoritairement musulmane, qui avait pris le pouvoir en 2013, et des miliciens anti-balaka qui avaient mené une impitoyable chasse aux musulmans après la chute de la Séféka au début de l'année – avaient signé un accord de cessation des hostilités.

Mais cet accord a été depuis régulièrement violé, alors que les affrontements, les braquages et les pillages se poursuivent à Bangui comme en province.

Depuis 15 jours, la capitale centrafricaine a ainsi été le théâtre de violences qui ont fait une vingtaine de morts, dont un Casque bleu pakistanaise et plusieurs dizaines de blessés.

...La présidente fixe la fin de la transition politique au 15 février 2015

La présidente de la transition centrafricaine, Catherine Samba Panza, a fixé au 15 février prochain "la fin de la transition" censée déboucher sur l'organisation d'élections dans ce pays qui vit une crise sans précédent depuis un an et demi. Cette annonce intervient au terme de consultations avec "les forces vives de la nation" visant à apaiser le climat après la flambée de violences qui a secoué Bangui pendant dix jours, faisant plus de vingt morts.

"La présidente voudrait rappeler aux partis politiques (...) sa volonté d'ouverture et sa détermination à préparer le pays vers la fin de la transition, qui pour elle se termine le 15 février 2015", a déclaré à la radio d'Etat la porte-parole de la présidence, Antoinette Montaigne.

Elle demande à ce que la communauté internationale prenne acte (...) et propose dès aujourd'hui toutes les possibilités d'action pour que le dialogue qui était prévu (entre les groupes armés) se fasse rapidement et que les activités pré-électorales se fassent", a affirmé Mme Montaigne.

Pendant trois jours, la présidente a notamment rencontré des groupes politiques, l'ex-coalition Séféka - majoritairement musulmane, qui avait pris le pouvoir en 2013 -, et les miliciens anti-balaka - qui avaient mené une impitoyable

chasse aux musulmans après la chute de la Séféka au début de l'année, et ont été en pointe dans les violences de ces derniers jours.

Il s'agissait, selon le Premier ministre Mahamat Kamoun, de réaffirmer sa volonté de conduire la transition dans un climat apaisé, et sa détermination à conclure dans les meilleurs délais cette parenthèse de l'histoire politique de notre pays par l'organisation d'élections".

Si le calendrier de la transition prévoyait bien des élections générales en février, aucune date précise n'avait encore été évoquée jusque-là.

Mais de nombreux observateurs estiment que les conditions sont loin d'être réunies, avec des flambées de violences qui secouent encore régulièrement Bangui et une économie ravagée par des mois de conflit, le pays vivant sous perfusion de l'aide internationale.

La présidente Samba Panza, au pouvoir depuis janvier et de plus en plus critiquée pour sa gestion des deniers publics - suite à la disparition présumée de plusieurs millions de dollars de dons -, a déjà affirmé à plusieurs reprises qu'elle ne serait pas candidate à la présidentielle, conformément aux dispositions de la Charte constitutionnelle de transition.

CÔTE D'IVOIRE

La BAD consacre 231 millions USD pour lutter contre l'insécurité alimentaire au Sahel

La Banque africaine de développement (BAD) a débloqué 231 millions de dollars afin d'aider 13 pays africains membres du Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) à renforcer leur résistance à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, selon un communiqué de la BAD publié vendredi.

Le fonds est destiné à "mettre fin aux cycles fréquents de sécheresse et de famine qui frappent le Sahel", précise le communiqué.

Il concerne un programme portant sur la nutrition et l'utilisation de la téléphonie mobile pour faciliter l'accès aux marchés et la prévention des crises et des catastrophes et entend accroître "de manière durable" la productivité agro-sylvopastorale et halieutique du Sahel.

Globalement, selon la BAD, le programme de renforcement de la résistance du Sahel à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle vise à "éliminer les causes structurelles des crises alimentaires et nutritionnelles aiguës et chroniques, en aidant les ménages vulnérables à augmenter leur productivité, leur production et leurs revenus, à accéder aux infrastructures et aux services sociaux de base et à bâtrir un patrimoine qui renforce durablement leurs moyens de subsistance".

Dans un premier temps, le projet sera mis en œuvre dans sept pays - Burkina Faso, Tchad, Gambie, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal - et ciblera les ménages les plus vulnérables, notamment les petits exploitants, les éleveurs, les bergers et les pêcheurs traditionnels. Les pays membres du CILSS sont le Bénin, le Burkina Faso, le Tchad, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Togo.

APS

RD CONGO

22 personnes, dont huit enfants, tuées dans la région de Beni...

Vingt-deux personnes, dont 8 enfants, ont été tuées dans la nuit de vendredi à samedi dans la région de Beni, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), quarante-huit heures après un massacre similaire perpétré par des rebelles ougandais, a-t-on indiqué de source officielle congolaise.

"Vingt-deux personnes ont été tuées cette nuit à Eringeti, dont 10 femmes et 8 enfants", a déclaré Amisi Kalonda, administrateur du territoire de Beni, dans la province du Nord-Kivu, cité par l'AFP.

Eringeti est située à une cinquantaine de kilomètres au nord de Beni où 30 personnes ont été tuées dans la nuit de mercredi à jeudi par l'Alliance des forces démocratiques (ADF), groupe rebelle ougandais, installé entre Beni et la frontière ougandaise. Ce groupe est néanmoins la seule milice connue en activité dans la région aujourd'hui.

Selon la Société civile du Nord-Kivu, ONG basée à Beni, la tuerie a eu lieu entre 19h et 21h30.

"Les personnes tuées l'ont été principalement par coups de machettes, de haches et de houes", écrit l'organisation dans un communiqué, parlant également d'enfants dont les têtes auraient été "cognées contre murs".

En deux semaines, "au moins 79 personnes ont été sauvagement exécutées par les ADF" ajoute le texte, exhortant les Casques bleus de la Mission de l'ONU au Congo (Monusco) à "s'engager militairement au côté de l'armée et non pas limiter leur appui au seul appui logistique afin d'en découdre définitivement avec ces terroristes".

...l'ONU inquiète du rappel éventuel de son responsable droits de l'homme

L'ONU a jugé vendredi "extrêmement inquiétantes" les informations sur le rappel de son responsable pour les droits de l'homme en République démocratique du Congo (RDC), tout en précisant n'avoir eu pour l'instant aucune confirmation officielle de cette décision.

"Ces informations ne nous ont pas été confirmées et nous espérons qu'elles ne le seront pas", a commenté le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric. "Il s'agirait d'un développement extrêmement inquiétant et que nous rejettions", a-t-il ajouté.

Le ministre de l'Intérieur de RDC, Richard Muyej, a déclaré jeudi à Kinshasa que "le moment est sans doute venu de nous séparer" de Scott Campbell et de demander son rappel "pour manque de professionnalisme et d'honnêteté".

Cette déclaration fait suite à la publication d'un rapport des services de M. Campbell dénonçant des crimes commis par des policiers congolais. "Il est important que la composante droits de l'homme de la Mission de l'ONU (en RDC, Monusco) puisse faire son travail", a estimé M. Dujarric. La Monusco "entend continuer à travailler avec le gouvernement (congolais) pour défendre la primauté du droit et combattre l'impunité".

Le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) a publié mercredi un "rapport sur les violations des droits de l'homme commises par des agents de la police nationale congolaise" lors d'une opération antibanditisme à Kinshasa. Ce document dénonce la mort ou la disparition de plusieurs dizaines de civils pendant cette opération.

CAMEROUN-NIGERIA

Au moins huit soldats camerounais tués dans des combats

Huit militaires camerounais et 107 islamistes du groupe islamiste armé nigérien Boko Haram ont été tués lors d'intenses combats dans l'Extrême-Nord Cameroun, près de la frontière avec le Nigeria, a annoncé vendredi le ministère camerounais de la Défense.

Des "combats d'une rare violence" se sont déroulés mercredi et jeudi dans deux localités camerounaises, tuant "huit soldats camerounais" et "107 combattants de la secte" Boko Haram, selon un communiqué lu à la radio d'Etat.

Mercredi aux environs de 17 heures, des membres de la secte Boko Haram lourdement armés et équipés de véhicules blindés à chenilles et des moyens roulants conséquents ont fait irruption sur notre territoire, simultanément à Amchidé et à Limani", deux localités situées à la frontière nigé-

Le Tchad a abrité des pourparlers entre le gouvernement nigérien et Boko Haram...

Le Tchad a abrité en septembre des pourparlers entre le gouvernement nigérien et Boko Haram, qui ont débouché sur un cessez-le-feu, a révélé le ministère tchadien des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine dans un communiqué officiel publié vendredi soir.



"C'est à la demande des deux parties que le Tchad a accepté le rôle de facilitateur et a abrité les premiers contacts qui ont eu lieu le 14 et 30 septembre dernier."

Le cours de ces rencontres, les deux parties ont accepté le principe de régler leur différend par le dialogue et convenu de poser quelques actes traduisant la bonne volonté de part et d'autre", précise le texte.

La récente libération des otages chinois et camerounais et l'annonce

d'un cessez-le-feu entre Abuja et Boko Haram, plus tôt dans la journée de vendredi, constituent la concrétisation de ces engagements.

Il est également prévu, selon N'Djaména, la libération par Boko Haram des jeunes filles enlevées à Chibok et celle de certains partisans du groupe armé islamiste détenus dans des prisons nigériennes. Les modalités de ces libérations sont convenues entre les deux parties à la médiation tchadienne.

Les autorités nigériennes ont annoncé plus tôt dans la journée de vendredi la conclusion d'un accord avec Boko Haram, accord prévoyant le cessez-le-feu et la libération des otages enlevées en avril dernier.

Selon le communiqué du ministère tchadien des Affaires étrangères, "le gouvernement tchadien se félicite de l'instauration du dialogue entre le gouvernement nigérien et Boko Haram et invite les deux parties à maintenir cet élan".

...Cessez-le-feu entre le Nigeria et Boko Haram: pas de confirmation américaine...

Les Etats-Unis n'ont pas voulu confirmer vendredi l'annonce d'un cessez-le-feu entre le Nigeria et le groupe armé Boko Haram et ont aussi accueilli avec la plus grande prudence les déclarations contradictoires nigériennes sur la libération de plus de 200 lycéennes.

"Nous avons évidemment vu les informations de presse sur une possible annonce par le gouvernement nigérien d'un cessez-le-feu", a commenté la porte-parole du département d'Etat Marie Harf.

"Nous accueillerions évidemment avec satisfaction la fin des hostilités, le rétablissement de la sécurité et, cela va sans dire, la libération de ces jeunes filles (...) mais nous ne pouvons pas à l'heure actuelle le confirmer de manière indépen-

dante", a expliqué Mme Harf.

"Nous ne pouvons pas" le vérifier, a-t-elle insisté. Le Nigeria a annoncé vendredi avoir scellé un accord de cessez-le-feu avec le groupe armé Boko Haram, mais l'incertitude demeure sur la libération de plus de 200 lycéennes dont l'enlèvement mi-avril avait suscité un émoi international.

La présidence nigériane avait annoncé à l'AFP la conclusion d'un accord avec Boko Haram mettant fin aux violences et prévoyant la libération de 219 jeunes filles portées disparues, après leur rapt dans leur lycée de Chibok, dans le nord-est du Nigeria. Mais le porte-parole des services de sécurité nigérians a affirmé par la suite qu'aucun règlement n'avait encore été scellé pour les lycéennes.

...Accord de cessez-le-feu entre les autorités nigériennes et Boko Haram selon Abuja

L'armée et la présidence nigérienne ont déclaré vendredi avoir conclu un accord avec le groupe armé Boko Haram prévoyant un cessez-le-feu et la libération de plus de 200 lycéennes enlevées mi-avril.

"Un accord de cessez-le-feu a été conclu entre le gouvernement fédéral du Nigeria et Jama'au Ahlis Sunna Lidda'awati wal-Jihad (Boko Haram)," a déclaré le chef d'Etat-major de l'armée nigériane Alex Badeh.

J'ai donné des directives aux chefs des différents corps de l'armée afin

que l'on s'assure que ces récents développements soient appliqués sur le terrain" a-t-il ajouté.

En parallèle, le premier secrétaire de la présidence, Hassan Tukur, a affirmé qu'un accord avait été conclu avec le groupe Boko Haram mettant fin aux violences et prévoyant la libération de 219 jeunes filles toujours portées disparues.

M. Tukur affirme avoir représenté le gouvernement nigérien lors de deux rencontres avec les insurgés au Tchad, sous la médiation du pré-

sident tchadien Idriss Deby.

"Boko Haram a déclaré un cessez-le-feu, à la suite des discussions que nous avons menées avec eux" a déclaré M. Tukur, précisant que l'annonce a été faite "hier soir", jeudi.

"Ils ont accepté de libérer les jeunes filles de Chibok", a-t-il ajouté, faisant référence aux 219 adolescentes toujours portées disparues depuis leur enlèvement le 14 avril dernier dans leur lycée de Chibok, dans le nord-est du Nigeria.

de la frontière", assure-t-il.

Amchidé et Limani sont situées à proximité de la ville nigériane de Banki, tombée il y a quelques semaines aux mains de Boko Haram.

Depuis plusieurs mois, le groupe armé nigérien Boko Haram a intensifié ses incursions armées au Cameroun voisin, amenant le gouvernement à déployer des renforts militaires humains et matériels y compris des avions de combat dans l'Extrême Nord du pays.

Le président Paul Biya a promis lundi l'"éradiation totale" du groupe islamiste, après la libération de 27 otages chinois et camerounais qui avaient été enlevés en mai et juillet lors d'attaques attribuées à Boko Haram.

Le président palestinien appelle ses compatriotes à protéger la mosquée Al-Aqsa

Le président palestinien Mahmoud Abbas a appelé vendredi ses compatriotes à empêcher l'accès à la mosquée Al-Aqsa aux colons israéliens et à utiliser "tous les moyens" pour protéger le site.

"Il n'est pas suffisant de dire que des colons sont venus, ils doivent être empêchés d'entrer sur le site par tous les moyens", a affirmé M. Abbas lors d'une conférence de presse à Ramallah, en Cisjordanie.

"C'est notre Al-Aqsa et notre lieu saint, ils n'ont pas le droit d'entrer et de le désacraliser", a-t-il ajouté, soulignant que défendre Al-Aqsa signifiait défendre Al-Qods.

"Al Qods est le bijou de la couronne et la capitale éternelle de l'Etat de Palestine. Sans elle, il n'y aura pas d'Etat", a-t-il dit, ajoutant: "Il est important que les Palestiniens soient unis afin de protéger Al Qods".

Plus tôt vendredi, des centaines de Palestiniens ont défilé à Gaza à l'appel du mouvement Hamas contre des agressions israéliennes contre la mosquée Al-Aqsa, à El-Qods occupée.

Vendredi, des centaines de Palestiniens ont défilé à Gaza à l'appel du mouvement Hamas contre les agres-



sions israéliennes contre la mosquée Al-Aqsa. Les manifestants ont brûlé le drapeau israélien dans la rue lors de ce rassemblement après la prière du vendredi, auquel se sont joints les sympathisants d'autres mouvements comme le Jihad islamique. Ismaïl Radwan, un dirigeant du Hamas, a appelé "notre peuple à El-Qods et en Cisjordanie à défendre Al-Aqsa".

Al-Aqsa est le troisième lieu saint de l'islam après La Mecque et Médine en Arabie saoudite.

L'esplanade sur laquelle elle se trouve à El-Qods est le théâtre de heurts chroniques. Mais ceux-ci sont devenus encore plus réguliers et plus violents de-

puis quelques mois, sous l'effet des tensions entre Israéliens et Palestiniens et de l'agression israélienne sur la bande de Gaza.

Les musulmans dénoncent les restrictions imposées par les autorités d'occupation israéliennes au nom de la sécurité à leur accès à l'esplanade et s'indignent de provocations de la part de certains juifs y accédant. Ils s'inquiètent, aussi, que les autorités israéliennes puissent finir par donner aux juifs le droit de prier sur l'esplanade.

Le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon a exigé lundi la fin des "provocations" répétées sur l'esplanade des Mosquées.

EST DE L'UKRAINE

Poutine appelle Kiev et les rebelles à la délimitation définitive de la ligne de démarcation

La ligne de démarcation dans l'est de l'Ukraine "doit être délimitée définitivement" et dans les plus brefs délais afin de mettre fin "aux pilonnages", a déclaré vendredi à Milan le président russe Vladimir Poutine.

"La ligne de démarcation doit être délimitée complètement. Et c'est justement ce qui permettra d'en finir définitivement avec des pilonnages et des pertes parmi les civils", a indiqué le chef de l'Etat russe devant les journalistes, ajoutant qu'"il fallait le faire le plus vite possible".

Kiev a lancé le 15 avril une opération "antiterroriste" d'envergure en vue de réprimer la rébellion dans le Donbass (est du pays) suite à la destitution du président Victor Ianoukovitch.

Selon l'ONU, les hostilités ont déjà fait plus de 3.600 morts, dont les 298 passagers et membres d'équipage du



le 19 septembre.

Il s'agit notamment de créer une zone tampon de 30 km entre les positions des parties. Le désengagement entre l'armée ukrainienne et les insurgés du Donbass doit passer sur la ligne du front au 19 septembre.

Bien que le cessez-le-feu soit globalement respecté selon les observateurs, les deux parties s'accusent mutuellement de violer la trêve.

Boeing malaisien abattu le 17 juillet, et plus de 8.800 blessés parmi les civils.

Le 5 septembre, après plusieurs mois d'affrontements meurtriers, les autorités de Kiev ont signé avec les "républiques" autoproclamées de Donetsk et de Lougansk un accord de cessez-le-feu à Minsk, sous la médiation de la Russie et de l'OSCE. Un mémorandum en neuf points pour sa mise en application a été signé

Réunion trilatérale sur le gaz entre l'UE, la Russie et l'Ukraine mardi prochain

L'Union européenne (UE) a déclaré vendredi qu'une réunion trilatérale sur le gaz entre l'UE, la Russie et l'Ukraine devrait se tenir mardi prochain à Bruxelles.

Les trois parties seront représentées respectivement par le commissaire à l'Energie de l'UE Günther Oettinger, le ministre russe de l'Energie Alexandre Novak et le ministre ukrainien de l'Energie Iouri Prodan.

Au cours des discussions ministérielles précédentes sur le gaz qui se sont tenues en septembre à Berlin, la Russie, l'Ukraine et l'UE avaient préparé un nouvel accord global pour le règlement du litige sur le gaz qui devait être approuvé par les gouvernements de Moscou

et de Kiev. Selon "l'accord d'hiver" médié par l'UE, Kiev devrait payer 2 milliards de dollars à la Russie d'ici la fin octobre et encore 1,1 milliard de dollars d'ici la fin de cette année pour payer les dettes de gaz.

En échange, la Russie devrait livrer au moins 5 milliards de mètres cubes de gaz à l'Ukraine après avoir reçu les 2 premiers milliards de dollars. Le prix discuté pour les livraisons de gaz était de 385 dollars par mille mètres cubes.

Le président de la Commission européenne José Manuel Barroso a déclaré le même jour à Milan que toutes les questions restantes pourraient être résolues au cours des prochains pourparlers trilatéraux.

Hong Kong: 26 arrestations après des heurts entre la police et les manifestants



Vingt-six personnes ont été arrêtées au cours d'affrontements entre la police hongkongaise et des manifestants tentant de reprendre un site de protestation démantelé la veille par les autorités, a annoncé la police hier.

Les manifestants, qui étaient jusqu'à 9.000 vers 09h00 locales (vendredi 19h00 GMT), ont réussi à occuper à nouveau une voie principale du quartier densément peuplé de Mongkok, sur la partie continentale de l'ancienne colonie britannique.

TURQUIE

Erdogan en visite à Kaboul pour des discussions avec Ashraf Ghani



Le président turc Recep Tayyip Erdogan s'est rendu hier dans la capitale afghane Kaboul pour une rencontre avec son homologue Ashraf Ghani, a-t-on indiqué de sources proches des deux gouvernements.

Arrivé à Kaboul à la mi-journée, M. Erdogan doit rencontrer au cours de sa visite M. Ghani au palais présidentiel et participer à un dîner officiel.

Les deux hommes doivent tenir une conférence de presse conjointe.

Une rencontre avec le chef de l'exécutif afghan, Abdullah Abdullah, est également prévue. Et un autre entretien aura lieu avec le vice-président Rashid Dostom, ancien chef de guerre et chef de la communauté ouzbek d'Afghanistan, dont les liens, notamment linguistiques et culturels, avec la Turquie sont forts.

Le président turc doit par ailleurs rendre visite au contingent turc qui participe à la coalition internationale en Afghanistan sous le drapeau de l'Otan, avec 393 soldats à ce jour, selon le site de l'Isaf.

Ankara devrait également faire partie de la mission d'assistance et de formation "Resolute support" ("Soutien inébranlable") en 2015 après le retrait du gros des troupes de l'Isaf d'ici au mois de décembre.

Le nom de la Turquie avait été évoqué comme l'un des possibles intermédiaires pour l'ouverture de négociations entre Kaboul et le mouvement taliban.

Ankara est également l'hôte depuis 2007 d'une rencontre tripartite entre l'Afghanistan, le Pakistan et la Turquie. La dernière avait rassemblé en février le président afghan Hamid Karzaï et le Premier ministre pakistanais Nawaz Sharif pour des discussions sur la paix en Afghanistan et les tensions entre Kaboul et Islamabad.

M. Erdogan figure parmi les premiers dirigeants étrangers à effectuer une visite officielle en Afghanistan depuis l'investiture de M. Ghani le 29 septembre. M. Erdogan doit repartir samedi soir en Turquie.

Quinze policiers ont été blessés dans les heurts, indique la police dans un communiqué.

Les forces de l'ordre, qui avaient démantelé ce campement la veille, ont tenté de repousser les manifestants mais ont reculé au lever du soleil, a-t-on indiqué.

Des militants se sont précipités pour remonter des barricades, tandis que des milliers d'autres s'asseyaient pour bloquer la voie.

Hong Kong traverse sa plus grave crise politique depuis sa rétrocession à la Chine en 1997.

Si la Chine a accepté d'instaurer le suffrage universel lors de la prochaine élection du chef de l'exécutif du territoire autonome en 2017, elle entend conserver le contrôle des candidatures, une position inacceptable pour le mouvement prodémocratie.

Les manifestants réclament aussi la démission du numéro un de l'exécutif, Leung Chun-ying, considéré comme la "marionnette" de Pékin.

APS

Les vidéos courtes, nouveau média favori de la génération du millénaire

Toujours plus courtes, les vidéos sur l'Internet et surtout sur mobile inventent «un nouveau média», le favori de la génération du millénaire ou «Millennials».

«Il y a un déplacement massif de la télévision traditionnelle vers les vidéos courtes sur l'Internet», a prédict Ynon Kreiz, responsable du plus gros réseau mondial de chaînes «YouTube». Avec la croissance de la vidéo sur mobile, le secteur en plus forte progression sur l'Internet, les internautes (14-34 ans) veulent d'ailleurs des vidéos de plus en plus courtes : aux Etats-Unis leur durée moyenne de visionnage est descendue à moins de 4 minutes, contre moins de 5 minutes il y a un an, a souligné M. Kreiz lundi devant le public du Mipcom, le marché mondial de la télévision.

Les médias traditionnels croient encore que «les formats courts» sont comme les longs, mais en plus court» alors qu'ils inventent «un nouveau média», avec une autre façon de les produire, de les partager, de les

monétiser. Le groupe américain de vidéo à la demande «Netflix» a souligné début septembre que 87% des mobinautes utilisant Netflix regardaient son service moins de 10 minutes par visionnage.

Communiquer sur les réseaux sociaux

Communiquer avec vos fans sur les réseaux sociaux n'est jamais évident, comment attirer l'attention des internautes pour atteindre vos objectifs de communication. Une vidéo intéressante peut créer le buzz et vos fans (et vos fans potentiels) ont plus de chances de partager et de se rappeler le contenu d'une vidéo quand elle est bien faite. Mais une vidéo trop longue risque d'ennuyer les internautes qui sont très occupés, en ligne. Trop courte, son contenu risque d'être oublié facilement et votre message «marketing» ne sera pas délivré.

Différentes statistiques provenant des chaînes You Tube, les plus populaires, montrent comment déterminer la durée optimale et aider ainsi à créer des vidéos, avec le maximum d'impact.

Un premier constat d'une étude, les vidéos longues de 16 à 20 secondes accumulent à elles seules environ 50 pc des vues sur You Tube. Les vidéos les plus populaires sont presque toutes de 120 secondes et moins, et le nombre de vues décroît rapidement pour les vidéos de plus de deux minutes. (Cela dit, il y a quelques exceptions à cette règle,

comme les clips-vidéo, mais ce genre de contenu n'est pas pertinent pour l'étude, sachant qu'il y a «plus de webmakers et de community managers parmi les lecteurs que de musiciens). Avec de plus en plus de services (et de contenu) en concurrence pour attirer l'attention (limitée) des internautes, ils sont souvent surchargés d'informations.

Il faut donc éviter de monopoliser leur attention trop longtemps, mais plutôt essayer de les distraire avec du contenu pertinent et original.

Naissance des vidéos courtes ou short videos

Elles sont trois et marquent sans aucun doute une évolution majeure dans la iVidéographie, qui est à la vidéo ce qu'est l'iPhotographie à la photo. Il s'agit des trois applications lancées quasi-simultanément : Tout, Capture de YouTube-Google et Vine par Twitter. Toutes trois permettent l'élosion d'un nouveau langage vidéo, et renforcent encore la place de la vidéo dans les modes de narration. Chacune a ses particularités, ses avantages et ses inconvénients, mais toutes partagent trois caractéristiques : -n'existe que pour ou pour le smartphone (pour l'instant, l'iPhone, et Androïde pour Tout) -imposer un format court aux vidéos que l'on réalise : entre 6 et 15 secondes - et enfin permettre un partage immédiat sur les réseaux sociaux.

APS



PUBLICITÉ

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Jeunesse : Mystère à la colo
06:10 Jeunesse : Franklin
06:20 Jeunesse : Franklin
06:30 Jeunesse : Franklin
06:45 Jeunesse : TFou
08:25 Culture Infos : Météo
08:30 Culture Infos : Télésurf
09:20 Culture Infos : Météo
09:25 Série TV : Au nom de la vérité
09:55 Série TV : Au nom de la vérité
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:50 : Petits plats en équilibre
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
12:50 Sport : L'affiche du jour
13:00 Culture Infos : Journal
13:40 : Petits plats en équilibre
13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve
13:50 Culture Infos : Météo
13:55 Série TV : Les feux de l'amour
15:30 Série TV : Mentalist
16:20 Série TV : Les experts : Manhattan
17:10 Série TV : Les experts : Manhattan
18:00 Culture Infos : Sept à huit
19:50 Culture Infos : Toi toi mon toit
19:55 Culture Infos : Météo
20:00 Culture Infos : Journal
20:30 : Du côté de chez vous
20:35 Culture Infos : Là où je t'emmènerai
20:45 Culture Infos : Météo
20:55 Cinéma : Harry Potter et les reliques de la mort
23:40 Série TV : Esprits criminels

2

06:24 Culture Infos : Jour de guerre
06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Culture Infos : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Culture Infos : Météo 2
07:00 Culture Infos : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Culture Infos : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:05 Culture Infos : Point route
09:06 Divertissement : Dans quelle éta-gère
09:10 Série TV : Des jours et des vies
09:30 Culture TV : Amour, gloire et beauté
09:55 Culture Infos : C'est au programme
10:55 Culture Infos : Météo outremer
11:30 Divertissement : Les Z'amours
12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Culture Infos : Météo 2
13:00 Culture Infos : Journal
13:45 Culture Infos : Météo 2
13:50 Culture Infos : Point route
13:55 Culture Infos : Consomag
14:10 Divertissement : Vivement dimanche
16:05 :Toulon (Fra) / Llanelli Scarlets (Gal)
18:10 Sport : Stade 2
18:45 : Vivement dimanche prochain
19:55 Culture Infos : Météo 2
20:00 Culture Infos : Journal
20:30 Culture Infos : 20h30 le dimanche
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:43 Culture Infos : D'art d'art
20:44 Culture Infos : Météo 2
20:45 Cinéma : Dark Shadows
22:45 Cinéma : Chante ton bac d'abord

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
06:45 Jeunesse : Une minute au musée
06:47 Série TV : LolRock
06:49 : Les as de la jungle à la rescoussse
07:00 : Titi et Grosminet mènent l'enquête
07:13 : Titi et Grosminet mènent l'enquête
07:24 : Titi et Grosminet mènent l'enquête
07:39 Jeunesse : Garfield & Cie
07:51 Jeunesse : Garfield & Cie
08:06 Jeunesse : Garfield & Cie
08:18 Jeunesse : Garfield & Cie
08:31 Série TV : La chouette & Cie
08:39 Jeunesse : C'est bon !
08:50 Culture Infos : Des histoires et des vies (1ère partie)

09:50 Culture Infos : Des histoires et des vies (2e partie)
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Culture Infos : Météo
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Série TV : Un cas pour deux
15:00 Sport : En course sur France 3
15:20 Divertissement : Inspecteur Barnaby
17:00 Divertissement : Du côté de chez Dave
17:55 Divertissement : Questions pour un super champion
19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
19:58 Culture Infos : Météo
20:00 Sport : Tout le sport
20:15 Série TV : Zorro
20:45 Série TV : Les enquêtes de Murdoch
21:30 Série TV : Les enquêtes de Murdoch
22:10 Série TV : Les enquêtes de Murdoch
22:55 Série TV : Les enquêtes de Murdoch
23:45 Culture Infos : Météo
23:50 Culture Infos : Soir 3

CANAL+

06:00 Culture Infos : Les nouveaux探索者
06:50 Divertissement : Zapping
06:55 Divertissement : Le Before du grand journal
07:20 Culture Infos : La météo
07:25 Divertissement : Le petit journal
07:50 Divertissement : Les Guignols de l'info
08:00 Culture Infos : La météo
08:05 Sport : Zapsport
08:10 Série TV : Les Simpson
08:30 Cinéma : Grand Central
10:05 Culture Infos : Le tube
10:45 Cinéma : Stoker
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:00 Cinéma : 9 mois ferme
15:10 : Les nouveaux explorateurs
16:10 Divertissement : Soldat blanc
18:40 Divertissement : Le petit journal de la semaine
19:10 Sport : Canal Football Club
19:35 Sport : Canal Football Club
20:55 Sport : Avant-match
21:00 Sport : Lyon / Montpellier
22:55 Sport : Canal Football Club
23:15 Sport : L'équipe du dimanche

M

06:00 Divertissement : M6 Music
06:40 Culture Infos : Météo
06:45 Série TV : Le Petit Spirou
07:00 Série TV : Le Petit Spirou
07:10 Jeunesse : Le petit Nicolas
07:20 Jeunesse : La maison de Mickey
07:45 : Jake et les pirates du pays imaginaire
08:10 Jeunesse : Sammy & Co
08:20 Jeunesse : Sammy & Co
08:45 Culture Infos : Météo
08:50 Culture Infos : M6 boutique
09:55 Culture Infos : Météo
10:00 Série TV : Face au doute
10:50 Série TV : Face au doute
11:45 Série TV : Desperate Housewives
12:40 Culture Infos : Météo
12:45 Culture Infos : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Culture Infos : Météo
13:45 : L'auberge des amoureux
14:30 Culture Infos : Maison à vendre
16:10 : D&CO, une semaine pour tout changer
17:15 Culture Infos : 66 minutes
18:40 Culture Infos : 66 minutes : grand format
19:40 Culture Infos : Météo
19:45 Culture Infos : Le 19.45
20:10 Culture Infos : E=M6
20:40 Sport : Sport 6
20:50 Culture Infos : Zone interdite
23:00 Culture Infos : Enquête exclusive

TÉLÉ

La sélection

TF1

19h55

Harry Potter et les reliques de la mort



Résumé

Dumbledore est mort. Désormais, Harry, Hermione et Ron devront se débrouiller seuls, sans l'aide de leurs professeurs et sans la protection du sorcier bienveillant. Pour protéger ses parents, Hermione décide de s'effacer de leurs souvenirs. Alors que Harry voyage en compagnie de Hagrid grâce aux membres de l'Ordre du Phénix, qui ont organisé sa fuite, il est repéré par Voldemort. Protégé par sa chouette, Harry parvient à arriver chez Ron. Les Weasley se préparent à fêter le mariage de Bill et de Fleur. Alors que la noce bat son plein, Harry, Hermione et Ron apprennent une terrible nouvelle : le ministère de la Magie vient de tomber dans les mains maléfiques de Voldemort...

2

19h48

Dark Shadows



Résumé

En l'an de grâce 1752, le jeune Barnabas arrive en Amérique avec ses parents Joshua et Naomi Collins. En émigrant, les Collins espèrent débuter une nouvelle vie. Les années passent, les Collins ont fait fortune et Barnabas est devenu un jeune homme respecté, qui vit avec les siens dans le manoir familial, à Collinwood. Mais le bonheur de Barnabas s'effondre lorsque, trop sûr de lui, il joue avec les sentiments d'Angelique, une sorcière. La femme qu'il aime se suicide du haut d'une falaise et il se retrouve transformé en vampire, puis enfermé dans un cercueil scellé. Il se réveille en 1972, des ouvriers ayant malencontreusement ouvert sa sépulture. Il se rend au manoir, désormais à l'abandon, et rencontre, médusé, ses descendants. Ayant quelques difficultés à s'adapter, Barnabas réalise qu'Angelique le poursuit toujours de ses ardeurs...

3

19h45

Les enquêtes de Murdoch



Résumé

Brackenreid et Murdoch doivent escorter James Gillies, l'assassin du mari de Julia Ogden. Le sinistre personnage, en attente de sa pendaison, doit être transféré par voie ferrée vers le lieu du châtiment. Julia Ogden fait partie de l'expédition, ainsi qu'un vagabond, monté clandestinement dans le train juste avant son départ. Des événements imprévus vont perturber cette nuit particulière. Gillies manigance-t-il quelque chose ? Murdoch et ses collègues parviendront-ils à déjouer ses plans machiavéliques ? Ou bien leur implication émotionnelle dans cette affaire les poussera-t-elle à la faute ...

CANAL+

19h55

Lyon / Montpellier



Résumé

En raison des intempéries qui ont touché Montpellier et son stade de la Mosson, cette rencontre de la 10e journée, qui devait avoir lieu dans l'Hérault, se déroule finalement à Lyon. Bien placés dans la première partie de tableau, les Languedociens de Rolland Courbis devront se méfier d'Alexandre Lacazette et de ses partenaires de l'OL, en verve ces dernières semaines après avoir connu des ratés au démarrage. L'an dernier, les hommes du président Aulas avaient pris l'eau face aux coéquipiers de Geoffrey Jourden. (défaite 5-1).

1

19h50

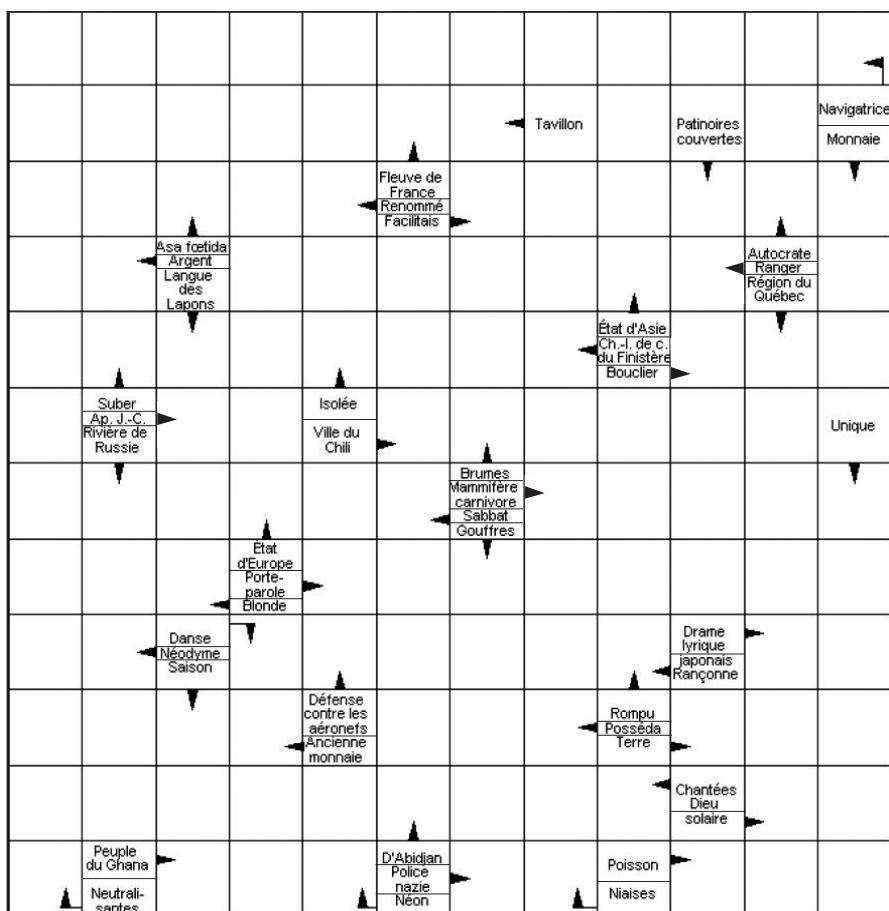
Zone interdite



Résumé

Chaque année, début octobre, près de 1200 000 visiteurs se rendent Porte de Versailles, à Paris, pour le Mondial de l'automobile. Ce salon, le plus fréquenté du monde, nécessite une organisation minutieuse. Les constructeurs rivalisent d'audace pour valoriser leur marque. La bataille est féroce car tous doivent vendre le plus possible sur un laps de temps limité. Pour cela, tous les moyens sont bons, y compris l'espionnage industriel, auquel se livrent par exemple de faux touristes. Ce reportage s'intéresse aussi à des visiteurs passionnés, et aux « lapins », ces employés qui parcouruent le salon pour régler les problèmes techniques.

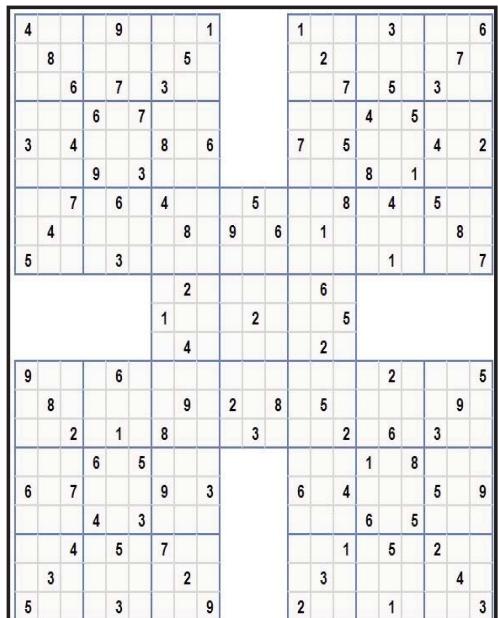
Mots fléchés n°750



Samouraï-Sudoku n°750

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°750

Horizontalement:

- 1.Pique-niquer
- 2.Machine - Hardi
- 3.Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
- 4.Eclore
- 5.Halte - Pleurer
- 6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immuno - Déficience Virus - Note
- 7.Boîte - Harem
- 8.Cale en forme de V - Or - Ruines
- 9.En les - Met qqch en mouvement
- 10.Garçon d'écurie - Durillons
- 11.Ile allongée près de Venise - Pierre
- 12.Rélatif au palais de l'Élysée - Dirige

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Verticalement:

- 1.Ch.-l. de c. des Yvelines
- 2.Petite pomme - FI. d'Espagne - Plante potagère à bulbe
- 3.Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
- 4.Circonstance - Hasards - Osmium
- 5.Sarcasme
- 6.Chlorure de sodium - Enfant
- 7.Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
- 8.Oléifiente
- 9.Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen
- 10.Drame japonais - Thulium - Cadmium - --, Atoll
- 11.Fleuriste - Pronom indéfini
- 12.Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé

7 erreurs



Proverbes

Si tu rencontres deux êtres qui vivent en harmonie, sois sûr que l'un d'eux est bon.

Proverbe algérien

La peur vient de la confiance

Proverbe berbère

Celui qui se marie avec des dettes, donnera ses enfants pour intérêts.

proverbe arabe

Le mieux est l'ennemi du bien

Proverbe français

C'est arrivé un 19 Octobre

614 : édit de Clotaire II.

1081 : bataille de Dyrrachium.

1534 : début de l'affaire des Placards.

1622 : traité de Montpellier.

1685 : édit de Fontainebleau.

1748 : traité d'Aix-la-Chapelle (fin de guerre de Succession d'Autriche).

1797 : traité de Campo-Formio (Guerre franco-autrichienne).

1867 : achat de l'Alaska par les États-Unis.

1907 : acte final de la deuxième conférence de la Haye.

1912 : traité de Lausanne.

Benazir Bhutto, ancienne première ministre du Pakistan.

2007 : attentat manqué contre Benazir Bhutto.

Célébrations

- Date possible pour la Journée mondiale contre la douleur, le troisième lundi d'octobre.

- Azerbaïdjan : Fête de l'indépendance, commémore la déclaration d'indépendance vis-à-vis de l'Union soviétique, en 1991.

- États-Unis : Alaska : Alaska Day (en) (Fête de l'Alaska), commémore le transfert officiel de souveraineté de la Russie vers les États-Unis en 1867.

BODYBUILDING

Tournoi national Open à la mémoire de Mohamed Benaziza les 24 et 25 octobre à Oran



Un tournoi national Open de bodybuilding, dédié à la mémoire de feu Mohamed Benaziza, aura lieu les 24 et 25 octobre à la salle de cinéma «El-Feth» d'Oran, a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs.

Cette compétition de culturisme, organisée par l'association sportive «Sidi El-Chahmi» d'Oran de bodybuilding et powerlifting, verra la participation de plus de 80 bodybuilders de différentes wilayas du pays, qui seront soumis la veille des compétitions à une pesée. Dix catégories de poids au total, de 60 kg à plus de 100 kg, sont retenues.

Dans cette compétition, les athlètes auront à exécuter sept mouvements olympiques, à savoir le biceps, le double biceps, les dorsaux de face, les abdominaux, les cuisses, le profil droit et le profil gauche.

Le défunt culturiste algérien Mohamed Benaziza avait décroché le titre de meilleur athlète amateur du monde en 1987 à Madrid (Espagne) dans la catégorie des moins de 70 kg, surclassant tous ses concurrents et permettant à l'Algérie de s'inscrire au palmarès du bodybuilding mondial. Dès sa première apparition parmi les professionnels, il se classa cinquième dans la prestigieuse compétition «Mister Olympia» dont le titre a été remporté sept fois par l'Américain Arnold Schwarzenegger.

La star mondiale du bodybuilding algérien est mort à l'âge de 33 ans un 4 octobre 1992 dans une chambre d'hôtel à Amsterdam (Pays-Bas) suite à un édème pulmonaire. Mohamed Benaziza est parvenu pendant ses années de culturisme à se construire un corps symétrique, beau et bien musclé à tel point que les Américains le surnommaient «Giants killer» (le tueur de géants). Feu Benaziza fait partie des grands champions qui ont laissé leur empreinte dans l'histoire du culturisme, malgré une disparition à la fleur de l'âge.

APS

Sudoku N°749

9	3	5	4	6	2	7	1	8
4	8	2	7	3	1	6	5	9
7	6	1	5	9	8	2	3	4
8	5	3	1	7	9	4	2	6
6	2	9	3	4	5	1	8	7
1	7	4	2	8	6	5	9	3
5	4	8	6	2	3	9	7	1
2	9	6	8	1	7	3	4	5
3	1	7	9	5	4	8	6	2

3	9	8	1	7	6	4	5	2
4	2	1	9	8	5	3	6	7
7	5	6	3	4	2	8	1	9
2	7	9	4	1	3	5	8	6
1	6	4	8	5	7	9	2	3
8	3	5	6	2	9	7	4	1
7	6	4	3	6	1	2	9	8
1	8	6	2	5	9	3	7	4
2	3	9	8	7	4	1	5	6

Mots Croisés N°749

S o l u t i o n

MITOCHONDRIE
ALARME■ŒUFS
DORE■ROUAS■T
ETE■IMMENSE■
LENIFIER■EXP
OST■ETRONS■L
N■US■ETNA■SE
NOLIS■ASSEAU
ENERVES■AMER
TC■VER■J■U■I
TELEVISUELLE
ES■NOCES■E■Z

Mots Fléchés N°749

Championnat d'Algérie de la Nationale Une de Handball (4e journée) Résultats et classements

- GROUPE A:

Majd Blida - WO Rouiba 27 - 29
AB Barika - CRB EEA.Centre 27 - 23
R El Arrouch - NRB Djemila 24 - 32

Exempt : JS Kabylie

Classement	Pts	J
1 .CRBEE Alger Centre	5	4
2 .JS Kabylie	4	3
- AB Barika	4	3
- NRB Djemila	4	3
- WO Rouiba	4	3
6 .Majd Blida	3	4
7 .R .El Arrouch	2	4

- GROUPE B:

ES Arzew - WAB Ouargla 24 - 24
NRB Touggourt - Nadit Alger 21 - 21
IC Ouargla - O .M'sila 35 - 22
HC Souk Ahras - JS Arzew 24 - 30

Classement	Pts	J
1 .ES Arzew	7	4
2 .IC Ouargla	5	4
- WAB Ouargla	5	4
- Nadit Alger	5	4
5 .NRB Touggourt	4	4
- JS Arzew	4	4
6 .O M'sila	2	4
8 .HC Souk Ahras	0	4



BASKET/CHAMPIONNAT ARABE (DAMES)

Le GSP 1^{er} qualifié pour les demi-finales

Les basketteuses du GS Pétroliers se sont qualifiées pour les demi-finales du championnat arabe des clubs champions (dames), en s'imposant devant Smouha d'Egypte (58-56), vendredi à Alexandrie (Egypte).

Après un début de match équilibré où les deux équipes ont fait jeu égal, les Pétrolières ont réussi à prendre l'avantage à la fin du quart temps (22-16), avantage qu'elles ont réussi à conserver à la mi-temps (35-30). Au retour des vestiaires, les Algériennes, menées par l'internationale Nadia Asli, en réussite sur les tirs à trois points, ont continué à gérer leur avance au tableau d'affichage et concluent le 3e quart-temps (49-43).

Dans le dernier quart, les joueuses de Yacine Belal, ont laissé les Egyptiennes revenir au score dans les dernières minutes (55-54), et s'est Chanez Boushaki, sur un tir à trois points primé, qui offre la victoire au GS Pétroliers (58-56). L'entraîneur du GS Pétroliers Yacine Belal, s'est dit heureux de la qualification de son équipe au dernier carré de la compétition.

"La victoire face à l'équipe égyptienne a été difficile, nous avons réussi à atteindre notre objectif en nous qualifiant pour les demi-finales. Maintenant, il faut bien récupérer et aborder la demi-finale en conquérant pour disputer la finale du tournoi", a déclaré Belal à la fin du match.

Le deuxième quart de finale de la journée met aux prises actuellement Hommennu du Liban et Orthodoxe de Jordanie. La meilleure performance algérienne au championnat arabe des clubs champions avait été réalisée par le NA Hussein-Dey lors de la première édition en 1990 en atteignant la finale.

PLAISANTERIE
HAINE■OUTIL■
EVE■MO■BARIL
NEUVIEME■EGO
ORLANDO■TSAR
MAE■AIDER■NE
E.SALPE■AD■T
NP■L■ERIGENT
ALAIN■ELEVÉE
LUTZ■CREDIT■
ETREC■TINTE
S■ESPPO■ESE■

EQUIPE NATIONALE ALGÉRIENNE A' Gourcuff, cap sur les locaux

Saïd Ben

Après avoir assuré la qualification de la sélection algérienne à la prochaine Coupe d'Afrique des nations 2015 suite à ses 4 matches gagnés de son groupe «B» des qualifications de cette prestigieuse compétition, le sélectionneur des Verts, veut mettre tous les atouts de son côté et c'est alors qu'il poursuit sa «philosophie» en programmant un second stage pour les locaux.

En effet, Gourcuff a donc convoqué 23 joueurs locaux (A') pour un deuxième stage de trois jours prévu du 20 au 22 octobre en cours.

Après avoir signé un contrat programmé avec la Fédération algérienne de football en ayant pris en «vue» également la sélection des joueurs locaux, Christian Gourcuff, le sélectionneur des Verts avait déclaré au mois d'août dernier que «nous avons décidé d'organiser des stages mensuels de trois jours pour la sélection A», une manière à ne pas hypothéquer le travail qui s'effectue au sein des clubs. » Et c'est ainsi qu'un premier stage a eu lieu 22 septembre dernier.

Mieux encore, Gourcuff avait bien précisé que «ces stages périodiques vont me permettre de voir à l'œuvre les joueurs locaux, sur qui le football algérien doit se baser pour son développement».

L'équipe nationale A est inactive depuis le championnat d'Afrique des nations CHAN 2011, qui s'était déroulé au Soudan avec une quatrième place au classement final, sous la houlette de Abdellah Benchikha.

Pour l'édition du CHAN 2014, disputé



té en janvier dernier en Afrique du Sud, l'Algérie avait déclaré forfait aux qualifications. Des noms de joueurs susceptibles de faire partie de la liste, on notera Belaïli, Ferhat, Chaffai, Benlamri, voire Zeghdane...

A noter que l'objectif premier de Gourcuff est de voir une fois de plus ces joueurs locaux pour un éventuel choix de certains parmi eux susceptibles de faire partie de la sélection A.

D'ailleurs, l'opportunité est à saisir par ces joueurs du fait que les Verts sont d'ores et déjà qualifiés et les deux prochains matchs restant pour la suite de la qualification des poules de la CAN contre l'Ethiopie le 15 novembre prochain à Blida et le 19 du même mois à Bamako pourront servir d'essais à certains joueurs évolutant à l'étranger et bien évidemment cela est bien valable pour les locaux.

La marge de préparation est large et Gourcuff veut saisir l'occasion pour revenir à l'œuvre les locaux afin d'une part

de prospection en leur sein et d'autre part, les stimuler pour faire plus d'efforts avec leurs clubs respectifs dans la perspective de faire partie des «A».

D'ailleurs, ce cas des joueurs locaux et de leur choix a été bien proposé par Gourcuff lorsqu'il avait rencontré le mois passé les techniciens de la Ligue 1.

Dans ce même ordre d'idée, on remarque bien de nouveaux joueurs convoqués par Gourcuff pour le second stage par rapport au groupe ayant pris part au premier stage en septembre dernier. Il s'agit du gardien de but, Houssein Limane et son co-équipier à l'USM El Harrach, Abid Mohamed Lamine, des joueurs du CS Constantine, Belkacem Remache et Sameur Abdelhakim, des joueurs du MC El Eulma, Abbès Abdellmalek, Derardja Walidet Cherini Brahim, de Amine El Amali et Bousmaha Nabil (JSSaoura), de Koussaila Berchiche (MC Alger) et de Zidane Mebarakou (MO Béjaïa).

S.B.

TUNISIE/TRANSFERT
Après Saint-Etienne, Kayserispor et le FC Bruges convoitent Bounedjah



L'attaquant algérien de l'ES Sahel (Ligue 1 tunisienne de football), Baghdad Bounedjah, est entré dans les plans des clubs turc de Kayserispor et belge du FC Bruges, en vue d'un éventuel transfert lors du prochain mercato d'hiver, rapportait hier la presse locale. L'intérêt de ces deux formations s'ajoute à celui de l'AS Saint-Etienne (Ligue 1/France), qui veut renforcer son secteur offensif après le départ du Gabonais Aubameyang et du Brésilien Brandao. Sous contrat avec le club de Sousse jusqu'en 2017, Bounedjah, a aussi éveillé la curiosité de quelques formations allemandes telles que Wolfsburg, Hertha Berlin ou encore Schalke 04. Selon la même source, l'ES Sahel aurait fixé l'indemnité du transfert de Bounedjah à 2 millions d'euros (5 millions de dinars tunisiens). Meilleur buteur du championnat tunisien l'an dernier avec 14 buts en 26 matchs, l'ancien baroudeur de l'USM El Harrach (Ligue 1/Algérie) est resté sur sa lancée en ce début de saison, atteignant désormais la barre des 20 buts en 30 matchs (depuis le précédent exercice). Il a également contribué dans la qualification de l'ESS à la phase de poules de la coupe de la Confédération (CAF).

CHAMPIONNAT ÉMIRATI DE FOOTBALL (6^e J) Bougherra et Yebda (Al-Fujairah) calent face à Al-Nasr (5-1)



L'équipe d'Al-Fujairah où évoluent les deux internationaux algériens, Madjid Bougherra et Hassan Yebda, s'est inclinée largement vendredi sur le terrain d'Al-Nasr (5-1), en ouverture de la 6^e journée du championnat émirati de football.

Titularisés, Bougherra et Yebda ont pris part à l'intégralité de la rencontre. Ayant retrouvé l'élite cette saison, la formation d'Al-Fujairah est toujours à la recherche de sa première victoire. A l'issue de cette défaite, l'équipe compte 2 points et occupe la peu reluisante 12^e place au classement (ndlr, sur 14).

Le championnat émirati est dominé par Al-Wahda qui compte 13 points, avant la réception d'Al-Wasl ce samedi. Si Bougherra est régulièrement convoqué en équipe nationale, Yebda n'est pas dans les plans du nouveau sélectionneur, le Français Christian Gourcuff.

CAN-2014 DAMES Le Nigeria et la Côte d'Ivoire en demi-finale

Le Nigeria et la Côte d'Ivoire se sont qualifiées pour les demi-finales de la 9^e édition du Championnat d'Afrique des Nations CAN-2014 de football à l'issue de la troisième et dernière journée de la phase de poules disputée vendredi à Windhoek. Le Nigeria a battu la Namibie sur le score de 2 à 0 grâce à deux buts de Gloria Ofoegbu (36') et Francesca Ortega (38'). Grâce à cette victoire, la troisième en autant de rencontres, les Super Falcons du Nigeria terminent en tête du groupe A avec 9 points devant la Côte d'Ivoire (4 pts). Les Ivoiriennes ont fait match nul face à la Zambie (1-1). La Côte d'Ivoire a ouvert la marque par Estelle Nah (2') tandis que Susan Banda a égalisé (58') pour la Zambie. En demi-finales, le Nigeria affrontera le deuxième du groupe B et la Côte d'Ivoire sera opposée au premier du groupe B, le Cameroun. Le dernier qualifié du groupe B qui accompagnera le Cameroun déjà qualifié, sera connu samedi à l'issue de la troisième journée de la phase de poules. L'Algérie qui occupe la deuxième place avec trois points aura besoin d'un point face à l'Afrique du Sud ce samedi à Windhoek pour valider son billet qualificatif pour le dernier carré. Le Cameroun qui trône en tête du groupe B avec six points affrontera le Ghana (1 point).

CAN-2015 (QUALIFICATIONS) L'Algérie meilleure attaque et 2^e meilleure défense

L'Algérie, le Cameroun et la Côte d'Ivoire avec 8 buts inscrits en quatre matches sont les meilleures attaques des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 à l'issue de la quatrième journée disputée mercredi dernier, selon les statistiques publiées samedi par la Confédération africaine de football (CAF). Les buts des Verts ont été inscrits par Yacine Brahimi (2 buts), Souadani, Medjani, Halliche, Mesbah, Mahrez et Slimani (1 but chacun). Le Botswana, le Lesotho et la Sierra Leone ferment la marche avec 1 but en quatre

matches. D'autre part, l'Algérie possède la deuxième meilleure défense avec un seul but encaissé en quatre rencontres, tandis que les cages de l'Afrique du Sud restent inviolées en quatre matches. La Côte d'Ivoire a la plus mauvaise défense. Elle a encaissé 10 buts dont deux fois quatre buts contre le Cameroun puis la RD Congo. Au total, 127 buts ont été marqués depuis le début de la phase de poules. Curieusement, la poule D, qui se présentait comme la plus serrée (Cameroun, Côte d'Ivoire, RD Congo et Sierra Leone), est la plus prolifique avec 24 buts

en huit matchs. Deux équipes sur les 28 en compétition sont d'ores et déjà éliminées de la course à la qualification, à savoir le Botswana et la Sierra Leone. Le Botswana, le Lesotho, le Niger et la Sierra Leone sont les quatre seules équipes à n'avoir remporté aucun match. Le Botswana est la seule équipe à n'avoir marqué aucun point. Six équipes demeurent invaincues : Algérie (4 victoires), Cameroun et Tunisie (3 victoires, 1 nul), Afrique du Sud, Gabon et Ghana (2 victoires, 2 nuls).

APS

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE DE FOOTBALL/ FINALE-ALLER (PRÉPARATION)
L'ESS en stage dès aujourd'hui à El Bez

L'équipe de l'Entente de Sétif (Ligue 1/Algérie) effectuera d'El Bez (Sétif), en vue de la finale (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football, prévue le dimanche 26 octobre à Kinshasa face à l'AS Vita Club, a appris l'APS samedi auprès de la direction du club sétifien. Ce regroupement s'étalera jusqu'au 24 octobre, jour du départ de la délégation sétifienne pour Kinshasa, à bord d'un avion spécial. L'ESS sera amoindrie, à l'occasion de cette première manche, des services de son milieu offensif, El Hadi Belameiri, auteur de six buts depuis le début de l'actuelle édition de la Ligue des champions. Au retour de Kinshasa, les joueurs de l'entraîneur Kheireddine Madoui, entreront en stage bloqué, à partir du lundi 27 octobre, au centre technique national de Sidi Moussa (Alger), qui sera mis à leur disposition par la Fédération algérienne de football (FAF). La finale retour se jouera le samedi 1^{er} novembre au stade Mustapha-Tchaker de Blida (19h15). L'ESS a réussi l'exploit de se hisser en finale de la C1 aux dépens de l'autre équipe de la RD Congo, le TP Mazembe (aller 2-1, retour 2-3). De son côté, l'AS Vita Club s'est qualifiée au détriment des Tunisiens du CS Sfaxien, avec une double victoire en aller et retour, sur le même score (2-1).

LIGUE 1 MOBILIS (7^e JOURNÉE), MATCHES AVANCÉS Le NAHD bat le CRB (1-0)

Le NA Hussein Dey a battu la CR Belouizdad (1-0), (mi-temps : 0-0) vendredi au stade Omar-Hamadi d'Alger en match avancé de la 7^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football. L'unique but de la rencontre a été marqué pour le NAHD par Ouznadjid à la 73^e minute. Après cette victoire le NAHD, lanterne rouge avant cette journée, grimpe à la 15^e place avec 5 points, alors que le CRB reste en 10^e position avec 7 unités.

ASMO- ESS 1-0

L'ASM Oran a battu l'ES Sétif 1-0, mi-temps (1-0) en match avancé de la 7^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football disputé vendredi à Oran. L'unique but de la rencontre est inscrit par Benkablia (28^e) pour l'ASM Oran.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE FÉMININ (4^e JOURNÉE) Résultats et le classements

-GROUPE «CENTRE-EST»:

	Pts	J
JF Kroub - ARTSF Tébessa	8 - 1	
USF Béjaïa - FC Béjaïa	1 - 1	
ESFOR Touggourt - MO Kroub	9 - 0	
MZ 2000 Biskra - FC Constantine (reportée)		

Classement :	Pts	J
1 JF Kroub	12	4
2 FC Béjaïa	8	4
3 FC Constantine	6	2
4 ESFOR Touggourt	4	4
- USF Béjaïa	4	3
6 MO Kroub	3	4
- ARTSF Tébessa	3	4
8 MZ 2000 Biskra	0	3

-GROUPE «CENTRE-OUEST»:

	Pts	J
UM Djelfa - AS Sûreté nationale	0 - 8	
COTS Tiaret - CFF Akbou	0 - 6	
ASE Alger Centre - AS Oran Centre (reportée)		
AS Intissar Oran - Affak Relizane (reportée)		

Classement :	Pts	J
1 AS Sûreté nationale	8	4
- CFF Akbou	8	4
3 ASE Alger Centre	6	2
- AS Intissar Oran	6	2
- Affak Relizane	6	2
6 AS Oran Centre	0	3
- UM Djelfa	0	4
- COTS Tiaret	0	3

MOBILIS-LIGUE 2

Hadj Slimani à la tête du staff technique du CABBA

L'entraîneur-adjoint du CA Bordj Bou Arréridj (Ligue 2 Mobilis de football), Hadj Slimani, a été intronisé à la tête du staff technique de l'équipe, a appris l'APS, hier, auprès de la direction du club. Hadj Slimani supplée ainsi le coach Mohamed Mihoubi, parti il y a une semaine, a indiqué le président du conseil d'administration de la SSPA CABBA, Moussa Merzougui, précisant que le jeune Slimani, enfant du club, a été jugé le plus apte à redresser la situation de l'équipe. Le président de la SSPA a ajouté que Hadj Slimani, qui a très bien négocié son premier test en drivant l'équipe lors de son succès, vendredi, sur le CA Batna (3-1), conforte la direction dans son objectif de donner leur chance aux jeunes cadres de la wilaya des Béïbans. M. Merzougui a également souligné que l'ambition du CABBA d'accéder en Ligue 1 «de-meure d'actualité», la ville de Bordj Bou-Arréridj méritant, selon lui, de voir son club-phare évoluer parmi l'élite. Le CA Bordj Bou-Arréridj pointe, après 8 journées, à la 4^e place du classement de Ligue 2, en compagnie de l'US Chaouia, avec 13 points au compteur, à 3 longueurs du leader, la JSM Béjaïa.

LIGUE 2 MOBILIS (8^e JOURNÉE)

La JSM Béjaïa tombe à Médéa, 1^{re} victoire de l'AB Merouana

Le leader la JSM Béjaïa, battue pour la deuxième fois de la saison par l'O. Médéa (2-0), conserve toutefois ses deux points d'avance sur ses deux poursuivants directs l'OM et le MC Saïda, tandis qu'en bas de tableau, l'AB Merouana a remporté sa première victoire en battant le promu le RC Relizane (2-0), vendredi lors de la huitième journée du championnat de Ligue 2 Mobilis de football.

La JSMB, invaincue depuis sa défaite sur sa pelouse face au CA Batna lors de la première journée, est revenue boudouille de son déplacement à Médéa face à l'OM de Mustapha Biskri. Deux buts de l'expérimenté Bendahmane et Benissa en première période, ont mis fin à la belle série des Bougioutes et ont permis à l'O. Médéa de se hisser à la deuxième place du classement en compagnie du MC Saïda battu par l'US Chaouia qui revient en force après un début de saison difficile.

Les Chaouis ont enchaîné leur troisième victoire de rang et remontent à la quatrième position à deux longueurs du leader.

L'autre bonne opération de la journée est réalisée par le CA Bordj Bou-Arréridj qui a renoué avec la victoire après trois journées de disette, à l'occasion de la réception du CA Batna (3-1). Une première réussie pour le nouvel entraîneur des "Criques" El Hadj Slimani qui a succédé à Mohamed Mihoubi.

De son côté, l'USM Blida a enregistré le score fleuve de la journée en dominant l'USMM Hadjout (5-3) dont un doublet de Noublé, désormais meilleur artilleur de l'équipe de la ville des Roses avec 4 réalisations.

Avec cette victoire, l'USMB remonte à la sixième place avec le WA Tlemcen, auteur d'une surprenante victoire en déplacement contre l'A Boussaâda 1-2.

L'entraîneur Lakhdar Belloumi qui



s'est déplacé à Bousaâda avec un groupe constitué de joueurs espoirs après la grève de joueurs cadres, a surpris l'ABS grâce à un doublet de Merchallah (73', 78') qui a répondu à un but de Nezouani (20').

Cette troisième défaite consécutive de Bousaâda a poussé l'entraîneur Omar Belatoui à rendre le tablier.

Dans le bas de tableau, l'AB Merouana a attendu la huitième journée et le retour de son ancien entraîneur Amine Ghémouz qui a remplacé Latrèche pour remporter sa première victoire de la saison contre le RC Relizane (2-0).

De son côté, l'ESM Kolea s'est imposé difficilement face au CRB Aïn Fekroun (2-1) après avoir été mené au score dès la deuxième but sur un but de Fekki. Mais un doublet de Abrous en deux minutes (73 et 74) a permis à l'ESMK sous la conduite du nouvel entraîneur Mohamed Mekhazni, de signer sa première victoire.

En revanche, les affaires du CRB Aïn Fekroun ne s'arrangent guère après cette troisième défaite consécutive tout comme l'USMM Hadjout scotché à la 15^e place.

Résultats et classement

A Bousaâda-WA Tlemcen	1-2
O Médéa-JSM Béjaïa	2-0
US Chaouia-MC Saïda	1-0
ESM Koléa-CRB Aïn Fekroun	2-1
USM Blida-USMM Hadjout	5-3
DRB Tadjedanet-AS Kroub	1-1
AB Merouana-RC Relizane	2-0
CABB Arréridj-CA Batna	3-1

Classement

	Pts	J
1- JSM Béjaïa	16	8
2- MC Saïda	14	8
-- O. Médéa	14	8
4- US Chaouia	13	8
-- CABB Arréridj	13	8
6- USM Blida	12	8
-- WA Tlemcen	12	8
8- A Bousaâda	11	8
-- CRB Aïn Fekroun	11	8
-- RC Relizane	11	8
-- DRB Tadjedanet	11	8
12-, CA Batna	9	8
-- AS Kroub	9	8
-- ESM Koléa	9	8
15- USMM Hadjout	6	8
16- AB Merouana	5	8

CR BELOUZDAD

L'avenir de Zvunka tranché aujourd'hui

La direction du CR Belouzdad (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football), tiendra jeudi une réunion pour trancher l'avenir de l'entraîneur français, Victor Zvunka, contesté après la défaite concédée vendredi face au NA Hussein Dey (1-0), en ouverture de la 7^e journée du championnat de Ligue 1, a appris l'APS hier auprès du coach Moussa Merzougui, précisant que le jeune Slimani, enfant du club, a été jugé le plus apte à redresser la situation de l'équipe. Le président de la SSPA a ajouté que Hadj Slimani, qui a très bien négocié son premier test en drivant l'équipe lors de son succès, vendredi, sur le CA Batna (3-1), conforte la direction dans son objectif de donner leur chance aux jeunes cadres de la wilaya des Béïbans. M. Merzougui a également souligné que l'ambition du CABBA d'accéder en Ligue 1 «de-meure d'actualité», la ville de Bordj Bou-Arréridj méritant, selon lui, de voir son club-phare évoluer parmi l'élite. Le CA Bordj Bou-Arréridj pointe, après 8 journées,

rieux (deux victoires, un nul et quatre défaites), le Chabab pourraient se séparer des services de l'ancien coach de l'EA Guingamp (France), même si le président du club, Réda Malek, prône la stabilité.

De son côté, le technicien français compte continuer son aventure avec le CRB, en dépit de la mauvaise passe que traverse le club de Laâqiba, en s'attelant à préparer la prochaine sortie des «Rouge et

Blanc» à domicile face au MO Béjaïa. Victor Zvunka avait rejoint le CRB durant l'intersaison, en remplacement de Mohamed Henkouche, qui a permis au club de se maintenir en Ligue 1 après une saison décevante. A l'issue de cette défaite, le CRB pointe à la 13^e place au classement avec 7 points, et pourrait se retrouver relégué, à l'issue de la suite de la 7^e journée, prévue ce samedi.



Plus de 600 boulistes attendus au tournoi national de pétanque de Tlemcen

Plus de 600 boulistes prendront part au tournoi national de pétanque, qui sera organisé le 24 octobre prochain au boulodrome de Lalla-Setti, sur les hauteurs de Tlemcen, à la mémoire de deux anciens boulistes, les regrettés Benmahioule Hocine et Rahmoune Kamel, a-t-on appris hier auprès du président de la ligue des boules de la wilaya, Khoutir Badreddine. Plus de 22 ligues de toutes les régions d'Algérie seront présentes à ce mémorial, a ajouté M. Khoutir qui a, par ailleurs, indiqué que les meilleures triplettes du pays participeront à cette manifestation sportive. Tous les aspects organisationnels ont été pris en charge pour assurer un bon déroulement à ce mémorial qui rendra hommage à deux anciens boulistes de Tlemcen récemment décédés, selon le même responsable. Benmahioule Hocine, joueur complet et très bon tireur, faisait partie de l'association d'Abou Tachfine, et Rahmoune Kamel, pointeur, était membre de l'association sportive d'Imama. Ce mémorial permettra aux boulistes de Tlemcen de se mesurer à leurs homologues d'autres wilayas. A rappeler que Tlemcen compte de nombreux boulistes de tout niveau ayant décroché des titres dans diverses compétitions nationales et régionales, à l'instar de la triplette Bouhafs, Zekri et Mersaoui.

APS

ATLETICO MADRID : 15M€ POUR RECRUTER UN JOUEUR DU B.MUNICH ?

Pour renforcer son secteur offensif, la formation de l'Atletico Madrid envisage de se tourner du côté de l'Allemagne et plus précisément vers le Bayern Munich. En effet, les Colchoneros vont proposer 15 millions d'euros pour convaincre le club bavarois de lâcher Xherdan Shaqiri.



VIDAL

Son prix revu à la hausse

Lors du mercato hivernal du mois de janvier ou à l'été 2015, Arturo Vidal devrait quitter la Juventus Turin, sachant que son bail court jusqu'en 2016.

Selon toute vraisemblance, deux formations de premier ordre devraient batailler pour s'offrir les services du milieu de terrain chilien : Manchester United et le Real Madrid. Si le footballeur de 27 ans désire rejoindre les Red Devils, le *Daily Express* affirme que la Maison

Blanche pourrait obtenir gain de cause. Dans cette optique, la Vieille Dame reviendrait à la hausse le prix de son joueur, 48 millions de livres soit 60 millions d'euros, et préférera discuter avec Carlo Ancelotti plutôt que Louis van Gaal.

Coup d'arrêt pour Costa ?

L'ascension fulgurante de Diego Costa à la pointe de l'attaque de Chelsea vient de connaître un coup d'arrêt suite à une blessure de l'Espagnol, à en croire le *Telegraph*.

D'après le média britannique, l'attaquant se plaintrait de douleurs aux ischio-jambiers, ce qui pourrait occasionner une indisponibilité de trois semaines pour l'ancien joueur de l'Atlético Madrid.

Une nouvelle moins rassurante pour le « spécial one » qui se verrait privé d'un cadre majeur à la pointe de son attaque. L'international Espagnol est l'actuel meilleur buteur de Premier League avec 9 buts au compteur après 7 journées du championnat anglais. Le coach lusitanien devrait toutefois se rabattre sur Loïc Rémy ou Didier Drogba qui, pour sa part, n'est pas encore totalement remis de sa blessure à la cheville.



Gündogan fier d'avoir tenu bon

Blessé gravement au dos et écarté des terrains pendant 15 mois, le milieu de terrain est fier d'avoir pu surmonter les nombreux obstacles qui se sont dressés devant lui.

Il est aussi ravi d'avoir pu le faire dans un environnement tel que celui qui lui a été offert par le Borussia Dortmund.

« Mes coéquipiers m'ont toujours demandé comment j'allais et m'ont dit à quel point ils attendaient mon retour. C'est juste génial à savoir », confie Gündogan à *RuhrNachrichten*.

« Vous ne trouverez probablement pas cela [cet esprit], ce que nous avons à Dortmund, dans de nombreux autres clubs. Je suis heureux d'avoir pu traverser cette période difficile, pour moi personnellement, avec tout le club. »



Torres revient sur son mercato estival



Dani Alves OK avec MU ?

Libre à la fin de l'exercice en cours, Dani Alves connaît déjà sa prochaine destination. Du moins selon son agent, François Gallardo, qui assure, devant les caméras d'une chaîne de télévision espagnole (via le *Daily Express*) que l'arrière droit international brésilien de Barcelone s'est d'ores et déjà entendu avec Manchester United. Il aurait signé un «accord préliminaire» avec les Red Devils. Régulièrement annoncé au PSG ces dernières années, Dani Alves, 31 ans, a porté les couleurs de l'EC Bahia et du FC Séville avant de rejoindre le Barça.

Prêté par Chelsea à l'AC Milan pour les deux prochaines années, Fernando Torres explique pourquoi il a décidé, l'été dernier, de poser ses valises derrière les Alpes. «C'est une grande opportunité pour moi. J'avais besoin d'un changement et j'ai pris la bonne décision. J'ai eu des contacts avec d'autres clubs, mais personne ne me voulait autant que Milan. José Mourinho m'a parlé en bien des Rossoneri», lance l'attaquant espagnol auprès du *Corriere dello Sport*. Désireux de «gagner» et de «rester ici pendant de nombreuses années», «El Niño», auteur d'un but en Serie A, indique au passage qu'il accepterait de rejouer en Liga, mais seulement à l'Atletico Madrid.

PARTENARIAT

Le soutien de l'UE à l'Algérie axé sur la réforme économique et l'emploi

Le soutien de l'Union européenne à l'Algérie, au titre de l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP), s'est concentré sur la réforme et la gouvernance économique et l'emploi (notamment des femmes et des jeunes) pour un montant de près de 340 millions d'euros entre 2007 et 2013, selon un rapport européen.

Ainsi, un montant de 64 millions d'euros a été affecté à la poursuite du programme visant à soutenir la mise en œuvre de l'accord d'association dans de divers secteurs, essentiellement par le biais des instruments de jumelage, note le Centre d'information pour le voisinage européen.

Concernant l'instrument de jumelage qui met l'expertise du secteur public de l'UE au service du renforcement des capacités de l'administration et des institutions algériennes, plus de quinze activités ont été lancées entre l'Algérie et l'UE depuis 2008, ajoute la même source. Cet instrument a favorisé la coopération dans divers secteurs parmi lesquels le commerce et l'industrie, l'agriculture et l'environnement, la santé, l'énergie et la gouvernance.

Le rapport précise que les capacités en eau de l'Algérie ont été renforcées et ses réseaux de distribution améliorés grâce à la surveillance de la qualité de l'eau et de la gestion de sa production et de sa distribution ainsi qu'à une meilleure analyse de sa qualité biologique et chimique.

En ce qui concerne le programme indicatif national (PIN) 2007-2010, un montant de 184,1 millions d'euros a été affecté à la réforme de la justice, à la croissance économique et à l'emploi et au renforcement des services publics essentiels.

Dans le cadre du PIN de la période 2011-2013, l'UE a affecté 10 millions d'euros à l'Algérie au titre de SPRING (Support for Partnership, Reforms and Inclusive Growth ou Aide au partenariat, aux réformes et à la croissance inclusive).

L'UE a également accordé un soutien à l'environnement par le biais d'un programme d'appui sectoriel dans le domaine de l'eau et de l'assainissement (30 millions d'euros) et d'un programme axé sur la protection environnementale des zones côtières (34 millions d'euros).

Lancé en 2011 par l'Union européenne à la suite de la révision de sa politique et de l'adoption d'une approche plus incitative en faveur du voisinage, le programme PIN a pour but d'offrir une assistance supplémentaire aux pays partenaires sélectionnés, explique-t-on.

A rappeler que l'IEVP a été conçu pour succéder aux programmes de coopération TACIS (pour les pays d'Europe orientale) et MEDA (pour les pays méditerranéens), mais avec des objectifs élargis et un budget accru.

L'objectif principal de l'IEVP était de créer un espace de valeurs communes, de promouvoir la stabilité et la prospérité et d'intensifier la coopération et l'intégration économique et régionale, en couvrant toute une série de domaines de coopération, note la même source.

APS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmajid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmajid TAREB

3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62/63 - FAX : 021.94.66.82**

RÉDACTION ADMINISTRATION

E MAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62 (63) / FAX : 021.94.66.82 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.**

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19**

Dimanche 19 Octobre 2014 - 25 Dhu-Hijah - N° 755 - Troisième année

L'AMBASSADEUR DE FRANCE À L'APS : Le renforcement du partenariat algéro-français, une "priorité stratégique"

L'ambassadeur de France, Bernard Emié, a affirmé hier à Alger que le renforcement du partenariat entre la France et l'Algérie est une "priorité stratégique" et que le développement des relations économiques est "au cœur" de sa mission en Algérie.

"Il s'agit de construire et de continuer à faire fructifier le partenariat stratégique scellé entre la France et l'Algérie", a-t-il indiqué dans un entretien à l'APS (integral sur le site www.aps.dz), rappelant que le cap des relations entre les deux pays a été fixé en décembre 2012 lors de la visite d'Etat en Algérie du président François Hollande.

Précisant que le renforcement du partenariat entre les deux parties est une "priorité stratégique" pour son pays, M. Emié a souligné que le développement des relations économiques est "au cœur" de sa mission. Il a rappelé que la France est déjà le deuxième partenaire économique de l'Algérie avec des échanges s'élevant à 10 milliards d'euros en 2013.

"Nous sommes le premier investisseur hors hydrocarbures et le premier employeur étranger. Les 450 entreprises françaises, présentes dans le pays, ont permis de créer 40.000 emplois directs et 100.000 emplois indirects", a-t-il expliqué, tout en s'engageant à travailler "sans relâche" pour que son pays redeienne le "premier partenaire" économique de l'Algérie dans "tous les domaines".

La réunion du Comefa, un "nouveau stade" dans le partenariat

L'ambassadeur français a considéré que la prochaine réunion du Comité mixte économique franco-algérien (Comefa), le 10 novembre à Oran, en présence, pour la partie française, du ministre des Affaires étrangères et du Développement international, Laurence Fabius, et du ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, Emmanuel Macron, permettra de passer à "un nouveau stade" dans le processus de partenariat.

Il a, en outre, rappelé que ce comité, qui était mis en place le 28 mai 2013, est une "nouvelle instance de dialogue de haut niveau" portant sur l'ensemble des aspects de la relation économique bilatérale.

Cet outil permet de dynamiser les relations économiques entre les deux pays, en favorisant la création de nouveaux partenariats industriels et en définissant des coopérations, par exemple en matière de formation, qui favorisent les activités des entreprises des deux pays", a-t-il soutenu.

Il a estimé également que la tenue de ce comité sera l'occasion d'inaugurer, en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, l'usine de production de véhicules Renault d'Oued Tlelat (Oran), qu'il qualifie d'un des exemples les "plus achevés" de ces partenariats industriels dont les deux parties souhaitent le développement.

Le projet permettra de créer, à terme, plus de 1200 emplois directs et plusieurs milliers d'emplois indirects", a affirmé le diplomate français.

Citant des exemples de partenariat, à



l'instar de l'usine Sanofi de Sidi Abdallah et l'implantation industrielle réalisée par Alstom à Annaba. Bernard Emié s'engage à aller chercher d'autres entreprises françaises afin d'essayer, a-t-il dit, de "répondre aux besoins de notre partenaire algérien", évoquant par ailleurs le travail "très important" mené par l'Agence Ubirance à l'attention des PME.

"Au total, mon message tient en trois mots-clés : confiance, détermination et partenariat. Confiance dans les potentialités de l'Algérie. Détermination à répondre aux besoins et priorités algériennes dans tous les domaines. Espirit de partenariat pour travailler ensemble dans notre intérêt commun", a-t-il tenu à souligner.

Le terrorisme, un "ennemi commun" des deux pays

Sur le plan de la coordination des efforts en matière de lutte contre le terrorisme, Bernard Emié considère le phénomène un "ennemi commun" pour la France et l'Algérie et contre lequel il faudra "lutter ensemble sans relâche", indiquant que cette coordination est "étroite et opérationnelle".

Revenant sur le "lâche assassinat" à Tizi-Ouzou du ressortissant français, Hervé Gourdel, le diplomate a estimé que "la mort horrible de notre compatriote a touché aussi bien les Français que les Algériens, qui ont tant souffert dans le passé de la violence terroriste", soulignant à cet effet "la qualité de la coopération" avec les autorités algériennes.

"Nous sommes reconnaissants à l'Algérie pour les hommes et les moyens qu'elle mobilise et déploie" pour retrouver le corps d'Hervé Gourdel et punir les auteurs de son assassinat.

Par ailleurs, au sujet de la libre circulation des personnes, l'ambassadeur français a relevé la croissance "significative" de visas délivrés en 2013 pour les ressortissants algériens, et qui se poursuivra, a-t-il ajouté, durant l'année 2014, avec "probablement" 300.000 visas.

Je suis en Algérie, ce pays si proche de la France, avec lequel nos liens sont si denses, passionnels, affectifs, complexes aussi, avec un objectif simple : faire en sorte que cette relation franco-algérienne égale à nulle autre pour mon pays, soit portée au plus haut, au premier rang, dans le droit fil de la volonté politique affirmée par les présidents Hollande et Bouteflika", a affirmé Bernard Emié.

Libye : pas d'autre choix que le dialogue Mali : "Nous appuyons les efforts de l'Algérie"

Dans le dossier libyen, le diplomate français a noté qu'il n'y a pas d'autre choix que celui de "renouer le dialogue entre les Libyens et de favoriser la restauration de la sécurité et des institutions de l'Etat", relevant que la France partage avec les autorités algériennes une "grande préoccupation" sur les risques liés à la déstabilisation de ce pays.

"Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, Bernardino Leon, joue à cet égard un rôle central pour coordonner les efforts de la communauté internationale. Les pays voisins sont pleinement associés à ces efforts et, à ce titre, l'implication diplomatique algérienne, articulée avec les travaux menés sous l'égide des Nations unies, est précieuse".

Au sujet de la crise malienne, l'ambassadeur français a réitéré le soutien de la France à l'action de l'Algérie en faveur d'un "règlement durable" dans ce pays.

"Le président de la République a eu l'occasion de saluer et de soutenir l'action de l'Algérie en faveur d'un règlement durable à la crise malienne, notamment lors de son discours fin août à la conférence des ambassadeurs", a-t-il rappelé. "Nous appuyons les discussions en cours et les efforts déployés par l'Algérie pour qu'elles aboutissent à un bon accord qui puisse être appliquée de bonne foi par toutes les parties", a-t-il conclu.

UTILISATION SÉCURISÉE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES: L'Algérie aspire à l'enrichissement des résolutions de la conférence de l'UIT

L'Algérie qui prendra part du 20 octobre au 7 novembre aux travaux de la Conférence de plénipotentiaires de l'Union internationale des télécommunications (UIT) aspire à promulguer de nouvelles lois relatives notamment à l'économie numérique en vue d'une utilisation sécurisée des nouvelles technologies, a indiqué hier un communiqué du ministère de la

Poste et des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Pour l'enrichissement des résolutions de l'UIT, l'Algérie qui sera représentée par la ministre de la Poste et des TIC, Zohra Derdouri, présentera des propositions de résolutions et de lois sécurisant l'utilisation des TIC, de l'économie numérique et des questions politiques inter-

nationales liées aux risques d'utilisation de ces technologies à des fins illicites, a indiqué la même source.

L'Algérie qui se portera candidate pour sa réélection en tant que membre du conseil de l'UIT, saisira cette occasion pour un échange de vues et le développement des relations de coopération dans ce domaine avec les pays participants notamment les pays avancés en matière des TIC.

Prendront part aux travaux de cette 19^e session de la conférence de plénipotentiaires de l'UIT qui se tiendra sous le slogan "Le rôle futur des TIC dans le développement durable", 193 pays et près de 150 ministres en présence de sociétés spécialisées dans le secteur, selon le communiqué.